

REVUE

de la Société amicale des élèves et anciens élèves
des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce
- Créée en 1914 -



2015

N° 76

Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce

Crée en 1914 - Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 2 février 1917



Rédacteur en chef de la revue SEVG :
Yves Lemontey, pharmacien général inspecteur

Secrétariat : 1, place Alphonse Laveran - 75230 PARIS Cedex 05 • Tél. 01 40 51 47 62 • Courriel : saval2@wanadoo.fr

Siret 784 262 198 00020 – Naf 853 K

N'oubliez pas de régler au cours du 1^{er} trimestre votre cotisation annuelle de 30 euros

SEVG

1	L'éditorial du président
2	L'éditorial du rédacteur en chef de la revue - Vœux
3	Le mot du trésorier
4	Le conseil d'administration
5	Section Sud-Ouest : CR de l'assemblée du 13/05/15
6	Organigramme des sections SEVG - Carnet de famille - Donateurs
7	Nouvelles et Informations - Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe
9	Messe pour le 350 ^e anniversaire de la première célébration eucharistique
10	Messe annuelle de la SEVG
11	Vente d'entraide 2016
12	Compte rendu de la vente d'entraide 2015
14	In memoriam - MCSHC (ER) André THABAUT - Col. (ER) François VALLETOUX
15	- MG (2 ^e S) Michel BONJEAN
17	- MGI (2 ^e S) Henri-Michel ANTOINE
18	- MC (ER) Pierre LE PELTIER
19	- MG (2 ^e S) Lucien BAYCHELIER

CHRONIQUES

20	Hôpitaux militaires en Lorraine
27	Antoine-Augustin Parmentier et le pain du soldat
32	Essais nucléaires (3 ^e et dernière partie)
37	ECMSSA, cent ans d'adaptation et de restructuration
53	Légion d'honneur... Prison d'honneur

ÉCOLE

54	ESA Bron - Promotion « Médecins de la Grande Guerre » - Le mot du président de la promotion 2014 - Héraldique de l'insigne - Le Chant de la promo
----	---

PARTICIPATIONS DE LA SEVG

57	Prix de la SEVG : Concours de sortie, juin 2015 - Journée des internes et des assistants
58	Gala École du Val-de-Grâce
59	Journée des anciens
60	Santards du soleil : Haïti 2015
61	Gala AGESSA

VIE DE L'ASSOCIATION

62	CR de la réunion du conseil d'administration du 18 mars 2015
64	CR de la réunion des présidents et trésoriers de sections du 29 mai 2015
65	CR de l'assemblée générale de la SEVG du 29 mai 2015
67	CR de la réunion du conseil d'administration du 29 mai 2015
68	CR de la réunion du conseil d'administration du 24 novembre 2015
70	Bilan financier au 31/12/2014 - Compte de résultat 2014 et budget prévisionnel 2015
71	Pouvoir & Convocations (AG et CA)
73	Candidats au poste d'administrateur - Bulletin de vote - Bulletin d'adhésion

*Une présidence s'est achevée, la suivante commence.
Continuité... Novation...*

Je veux en premier, saluer le MGI (2^eS) Hubert Bourgeois qui, pendant dix-huit années a conduit notre association avec détermination, compétence et dévouement. Il n'a ménagé ni sa peine, ni sa générosité. Il a conduit, malgré les difficultés et parfois les reproches, les transformations indispensables permettant à la SEVG de s'adapter aux évolutions du Service de santé des armées, ainsi qu'aux conditions de notre temps. Deux actions furent particulièrement décisives: la refonte statutaire qu'il a menée à bien, fut prémonitrice des transformations structurelles du Service et la remise à plat des conditions d'adhésion, aussi délicates fussent-elles, était inéluctable. Je tiens à le remercier chaleureusement au nom de tous pour son action désintéressée, volontaire et efficace.

Il convient, maintenant, de poursuivre. Je remercie sincèrement tous les membres du conseil d'administration qui, à l'unanimité, m'ont manifesté une confiance que je m'appliquerai à mériter. Je mesure la responsabilité qui m'a été confiée, comme l'ampleur de la tâche à accomplir. Heureusement, je ne suis pas seul pour présider aux destinées de notre association. Chaque membre du bureau prend, sans compter, toute sa part à cette œuvre commune. Leur engagement appelle vos compliments et ma reconnaissance. Je rends hommage, tout particulièrement, à toutes celles et ceux qui se dévouent, bénévoles au grand cœur, chaque année à l'organisation et à la réussite de nos journées d'entraide. Plus que tout autre, ils ont droit à notre gratitude.

Des ouvrages essentiels sont mis en chantier. Celui de la communication interne conditionnera notre devenir, car sans moyens d'information et d'échanges modernes les liens se distendront fatalement. Efficaces, ils permettront à tous de mieux participer à la vie de l'association. Ainsi, entre autres, ils indiqueront à temps les moments de rencontre entre les générations que les élèves de nos Écoles organisent chaque année avec réussite, comptant ardemment sur la participation de leurs anciens, juste retour de leur engagement à nos côtés qui se démontre à chacune de nos manifestations.

Le temps est également venu de favoriser la synergie entre nos associations. Elles sont les légitimes représentations des cultures, des traditions et des modes d'exercice, reflets de la richesse de notre Service. Leurs démarches se complètent. L'accueil cordial de nos camarades de l'Association amicale Santé navale et d'Outre-mer (ASNOM) va permettre, dès 2016, de démontrer dans la pratique que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare: emblématique de cette volonté de manifester notre « camaraderie d'Arme », la messe du souvenir du 6 novembre 2016 rassemblera, dans une mémoire commune, les Morts de nos deux associations.

Voici, simplement esquissées, deux directions que le conseil d'administration a approuvées et vers lesquelles je vous propose de m'accompagner afin que la SEVG vive avec dynamisme, pour chacun d'entre nous mais surtout pour tous les jeunes qui attendent beaucoup de nous! Sachons ne pas décevoir leurs attentes.

MGI (2^eS) R. Wey
Président de la SEVG

Cher(e) lecteur(trice),

L'année 2015 a été marquée par le changement de présidence au sein de notre association. Le médecin général inspecteur (2^eS) H. Bourgeois après un mandat de plus de quinze ans a passé le flambeau au médecin général inspecteur (2^eS) R. Wey.

Pendant toute cette période il a su impulser une dynamique à notre association et lui faire prendre les orientations répondant aux nouvelles données du service afin de la pérenniser, la faisant passer de société amicale des élèves et anciens élèves du Val-de-Grâce et de l'École du Service de santé des armées de Lyon (SAVL) à société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du Service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce (SEVG); malgré les nombreuses réticences qu'il a pu rencontrer, il a su lui donner un rayonnement dont les cérémonies du centenaire ont été le point d'orgue.

D'autre part la justesse, la finesse voir la pertinence de ses éditoriaux témoignent de son attachement à l'institution et à notre association; en ce qui me concerne, j'ai apprécié sa disponibilité pour rédiger des articles tout particulièrement sur des thèmes musicaux, reflet de sa grande culture en ce domaine: qu'il en soit remercié.

Que souhaiter à notre nouveau président? Certes de continuer l'œuvre de son prédécesseur notamment en essayant de mener avec nos camarades de l'ASNOM des actions communes voire un rapprochement de nos associations en vue de renforcer les liens qui nous unissent puisque les uns et les autres avons œuvré ou œuvrons encore pour le même idéal: le soutien sanitaire de nos forces armées.

La revue 75 (spéciale centenaire) a été tirée à 950 exemplaires. 100 numéros ont été envoyés aux différentes formations du service tout particulièrement à l'ESA de Bron et l'EDVG dans un souci de communication et de rayonnement vers les jeunes générations qui seront la relève de demain.

Cher lecteur, chère lectrice, je vous souhaite une agréable lecture du numéro 76.

PGI (2^eS) Y. Lemontey



Vœux

L'année 2015 a été marquée par des événements douloureux qui marqueront la France de façon durable. Qu'espérer pour 2016 ? Une année plus sereine, que chacun se retrouve autour des grandes valeurs qui ont forgé notre pays et que notre association réponde à vos attentes, qu'elle permette de resserrer nos liens intergénérationnels.

Bonne et heureuse année pour vous et vos familles.

Le bureau



La gestion 2015 connaîtra à nouveau un déficit, sensiblement supérieur à celui de 2014.

Si l'essentiel des dépenses courantes de fonctionnement au 30 septembre se révèle conforme au budget prévisionnel, l'attention sera portée sur deux postes en inflation.

Les actions de soutien aux activités de cohésion des élèves des deux Écoles et les aides sociales ont largement progressé avec 9 800 €, soit un dépassement de 1 800 € sur les prévisions.

Mais nous visons ici des dépenses habituelles d'intervention de l'association pour des activités qui justifient la mission issue de son objet social.

La mise en place du logiciel « Ciel Évolution », dédié à la gestion des associations ainsi que la formation de notre secrétaire ont eu un coût de 2 200 €.

Une formation complémentaire et un nouveau logiciel nécessiteront un investissement supplémentaire de 1 500 €. De ce fait, les frais administratifs seront en dépassement de 1 000 €.

Mais nous visons ici des dépenses conjoncturelles que justifie pleinement la mise en œuvre des objectifs d'amélioration de la communication qui ont été décidés par le conseil d'administration.

Le mot du trésorier

Ces dépenses devaient normalement être bien compensées par les recettes espérées inscrites au budget.

Or le montant des cotisations encaissées au 30 septembre 2015, 5 400 € ne représente que 30 % des cotisations potentielles annuelles, marquant un retard particulièrement significatif par rapport aux années antérieures.

Il est évident que ces « oublis » ou retards perturbent gravement notre trésorerie et qu'une prise de conscience des adhérents est absolument nécessaire afin de poursuivre normalement nos activités. La mobilisation de tous est indispensable.

L'espoir d'une situation meilleure repose aussi sur une remontée de la valeur du portefeuille et des dividendes versés, ce qui n'est pas assuré à ce jour.

L'-Col. (ER) D. Gépel



Afin de vous éviter le désagrément de recevoir une lettre de rappel à cotisation (ou à nous mêmes de vous l'envoyer), ayez l'obligeance, dès réception de la revue ou au plus tard courant du 1^{er} semestre 2016, de régler votre cotisation, qui s'élève à 30 €, à la SEVG.

Merci de votre compréhension.

PRÉSIDENTS D'HONNEURPG (2^eS) Pierre BOUQUENNEMGI (2^eS) Hubert BOURGEOIS**BUREAU**

<i>Président</i>	Médecin général inspecteur (2 ^e S) WEY Raymond Spécialiste DELSSA	5, rue Eugène Renault 94700 MAISONS-ALFORT 01 43 96 34 82
<i>Vice-président</i>	Médecin général (2 ^e S) MAILLARD Armand Médecin des hôpitaux des armées	82, b ^d de Port-Royal 75005 PARIS 01 71 20 46 34
<i>Vice-président Rédacteur en chef</i>	Pharmacien général inspecteur (2 ^e S) LEMONTEY Yves Professeur agrégé du Val-de-Grâce	270, av. de Verdun 45160 OLIVET 02 38 51 31 16
<i>Secrétaire général</i>	Médecin général inspecteur (2 ^e S) EULRY François Professeur agrégé du Val-de-Grâce	161, rue de Sèvres 75015 PARIS 06 18 09 88 66
<i>Secrétaire général adjoint</i>	Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON Yves OCTASSA	5, allée de l'Ivraie Rés. La Fontaine - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 01 30 57 96 95
<i>Trésorier</i>	Lieutenant-colonel (ER) GÉPEL Daniel OCTASSA	1, rue Jules Ferry 92370 CHAVILLE 01 47 50 79 55

MEMBRES ÉLUS

PC (ER) CHARRIEAU Jean-Luc	MC (ER) GAUDIOT Claude	MC (ER) OTT Damien
MGI (2 ^e S) CONTANT André	MGI (2 ^e S) GIUDICELLI Claude-Pierre	MG (2 ^e S) PIERRE André
MC (ER) FERRANDIS Jean-Jacques	MGI (2 ^e S) HAGUENAUER Gérald	MC (ER) RAGUENES François
CDT (ER) FOUQUE Éric	PCSHC (ER) LAFARGUE Paul	MGI (2 ^e S) RENARD Jean-Paul
MP (ER) GABENISCH Denise	L ⁱ Col. LEMPEREUR Patrick	

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Directeur de l'École du Val-de-Grâce

Commandant l'École de santé des armées de Bron

MEMBRES HONORAIREMGI (2^eS) BIARD**COMITÉ D'ENTRAIDE***Présidente* Madame WEY Rita*Vice-présidente* Madame LE CLERC Danièle



En raison de sa situation géographique, du cadre et de l'accueil qui nous y est offert, l'hostellerie du Prince Noir à Sérignac-sur-Garonne a, cette année encore, servi de cadre à notre assemblée annuelle. Dans un contexte que connaissent toutes les sections avancées en âge de nos adhérents et manque de motivation des jeunes générations pour nous rejoindre, nous pouvions nourrir quelques inquiétudes sur la fréquentation de cette réunion.

Rassembler une quarantaine de participants a été pour nous une très agréable surprise.

Nous avons eu le plaisir de retrouver les camarades de Toulouse, Montauban, Lourdes, Mont-de-Marsan et bien entendu Bordeaux. La section a fait le choix de s'ouvrir à tous les anciens, quelle que soit l'école de formation, ce qui nous a permis d'accueillir plusieurs amis de l'ASNOM dont le président de la section Sud-Ouest le MC (ER) J.P Greciet; était également parmi nous le MCS (ER) J.P Gillet président de « l'UMR 33 » et secrétaire des AET girondins.

C'est autour d'un accueil café sympathique qu'a débuté cette journée chaleureuse et ensoleillée. Une réunion informelle a permis d'aborder les problèmes



qui se posent à notre association en particulier et au Service de santé en général avec les diverses fermetures programmées. Deux diaporamas ont illustré un peu de notre histoire: « École de formation » où certains d'entre nous ont pu revivre les bons moments passés à l'ESSM grâce à quelques clichés d'époque mais également « École d'application » avec, hélas, en perspective la fermeture annoncée de l'HIA du Val-de-Grâce.

L'apéritif, servi dans le parc ensoleillé, a rapidement dissipé toute impression de morosité. Un repas de qualité, dans une ambiance conviviale, a permis d'oublier les mauvais moments pour faire place à l'évocation des meilleurs souvenirs; nombreux et sans doute enjolivés par le temps qui passe. C'est par la traditionnelle tombola, appréciée de tous, que s'est conclue la journée 2015 avec l'espoir de nous retrouver tous en 2016.

MG (2^S) G. Vialette



● SECTION DE L'OUEST

Président d'honneur
Président
Secrétaire/Trésorier

MG (2^eS) SAUVAGET
MCSCN (H) CORBEILLE
PG (2^eS) SALIOU

5, rue de Brest - 35000 RENNES
Bel Air - 35830 BETTON
4, allée de Tregastel - 35700 RENNES

● SECTION DU SUD-OUEST

Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier

MG (2^eS) VIALETTE
MC (ER) DURET
MG (2^eS) BEAURY
Poste à pourvoir

13, rue des Renardeaux - 33700 MÉRIGNAC
72, rue de la Tour d'Auvergne - 33200 BORDEAUX
5, rue chemin du Grava - 33550 LANGOIRAN

● SECTION DE L'EST

Président

Vice-président
Secrétaire / Trésorier

MC (ER) RAGUENES

MP (ER) GABENISCH
Poste à pourvoir

18, rue de Pont-à-Mousson
« Les Jardins de la Vacquinière » - 57000 METZ
34, chemin des Mages - 57160 SCY-CHAZELLES

● SECTION PROVENCE-LANUEDOC

Président
Secrétaire
Trésorier

Poste à pourvoir
Poste à pourvoir
Poste à pourvoir

Décès

SIFANTUS LM (R/T/MP - Stage : Val 1943), en 2009
(appris tardivement en 2015)

LANDON André (R/T/MC - Stage : Pharo ?), en 2012
(appris tardivement en 2015)

GAUVRIT Yves (R/T/MCSCN - Stage : Val 1959), en 2013

MEIDINGER Jean (R/T/MC - Stage : Val 1953),
le 9 septembre 2014

FORESTIER Jean-François (R/T/MC - Stage : Val 1973),
le 24 septembre 2014

BREMOND Jacques (R/A/MCSH - EASSAA 1954),
le 23 novembre 2014

BUFLER Robert (R/T/MC - Stage : Val 1954),
en 2015

THABAUT André (R/T/MCSHC. - Stage : Val 1953),
le 16 janvier 2015

LARMANE André (R/T/MC - Stage : Pharo 1955),
le 19 janvier 2015

VALLETOUX François (R/T/Col. - Stage : Val 1966),
le 24 février 2015

BONJEAN Michel (2S/T/MG) - Stage : Val 1948),
le 25 mars 2015

ANTOINE Henri-Michel (2S/T/MGI - Stage : Val 1955),
le 24 avril 2015

BRUNET Pierre (R/T/MC - Stage : Val 1951),
le 12 mai 2015

BOLLET Donat (R/T/MCSN - Stage : Val 1951),
le 23 mai 2015

LE PELTIER Pierre (R/T/MC - Stage : Val 1956),
le 26 juin 2015

BAYCHELIER Lucien (2S/T/MG - Stage : Val 1953),
le 6 septembre 2015

HAEFFNER Georges (R/T/MC - Stage : Pharo 1953),
le 30 septembre 2015

LHUISSIER Victor (R/T/CAP - Stage : Val 1950),
le 13 octobre 2015

LAVERNE Jean (R/A/MED - Stage : EASSAA 1952),
le 30 octobre 2015

PELOUX Yves (R/T/MC - Stage : Pharo 1950),
le 31 octobre 2015

LESMANN Philippe (R/T/MC - Stage : Val 1955),
le 29 janvier 2016

Donateurs en 2015

BARONNE de COURCEL Jacqueline

DAMASIO Raymond

DEMARIA Pierre

DUFRESNE René

ESCAFFIT Henri

KERMAREC Jean

LAGRAVE Guy

LOUISOT Pierre

MAILLARD Armand

MINABERRY Sylvie

ROYON Edgar

- ▣ *La réunion du conseil d'administration a eu lieu le 24 novembre 2015.*
- ▣ *La réunion du conseil d'administration a eu lieu le 23 mars 2016.*
- ▶ La vente d'entraide se déroulera les **jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 juin 2016**.
- ▶ La réunion des présidents et trésoriers de sections aura lieu le **vendredi 3 juin 2016** à 14 h dans l'amphithéâtre Coste.
- ▶ L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 3 juin 2016** à 15 h, dans l'amphithéâtre Coste. À l'issue, se réunira le conseil d'administration qui élira le nouveau bureau.
- ▶ Le gala des internes de l'EVDG aura lieu le **vendredi 17 juin 2016** dans le cloître à partir de 20 h.
- ▶ La journée des anciens à l'ESA de Bron aura lieu le **samedi 25 juin 2016**.
- ▶ La fête de l'ESA de Bron suivie du gala des élèves aura lieu le **samedi 1^{er} octobre 2016**.
- ▶ Le ravivage de la flamme, se déroulera le **samedi 15 octobre 2016** à 18 h 30.
- ▶ La messe du souvenir de la SEVG sera célébrée le **dimanche 6 novembre 2016** à 11 h en la chapelle royale du Val-de-Grâce.

Rappel historique sur l'origine de la sonnerie dite « Aux Morts »

L'histoire commence en 1862 lors de la guerre de Sécession.

Alors que l'armée de l'Union du capitaine Robert Ellicombe se trouvait près de Harrison's Landing en Virginie, se tenait de l'autre côté de cette étroite bordure de terre l'armée de la Confédération.

Durant la nuit, le capitaine Ellicombe entendit les gémissements d'un soldat gravement blessé. Ne sachant pas si c'était un soldat de l'Union ou de la Confédération, le capitaine décida au risque de sa vie d'aller chercher le blessé afin qu'on lui procure les soins médicaux. Sous les feux incessants de la bataille, il rampa jusqu'au soldat blessé pour le ramener au camp de l'armée de l'Union.

Quand finalement il atteignit son camp, il découvrit que c'était un soldat ennemi et qu'il était décédé. Le capitaine alluma une lanterne et dans la pénombre il découvrit le visage du soldat. C'était son propre fils. Le garçon étudiait la musique dans le Sud lorsque la guerre éclata. Sans le dire à son père, le garçon s'était enrôlé dans l'armée de la Confédération.

Le lendemain matin, le cœur brisé, le capitaine malgré le statut d'ennemi de son fils demanda la permission à ses supérieurs de lui faire des funérailles militaires.

Sa demande lui fut accordée mais en partie seulement. Le capitaine avait aussi demandé que la fanfare de l'armée puisse jouer aux funérailles de son fils.

Sa demande lui fut refusée du fait que son fils était un soldat ennemi.

Mais par respect pour son père, on décida tout de même de lui allouer un seul musicien. Le capitaine choisit un joueur de clairon. Il demanda au musicien de jouer une suite de notes musicales qu'il avait trouvées sur un morceau de papier dans la poche de l'uniforme du jeune militaire.

C'est ainsi que naquit l'émouvante mélodie de l'appel « Aux Morts ».

Qu'en est-il en France?

C'est grâce à l'un des héros de la Grande Guerre, le général Gouraud, qui lors de ses visites à l'étranger, en Angleterre et aux États-Unis où il a été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries « Last post et Taps » sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux Morts qu'il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine, le commandant Pierre Dupont, une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe le 14 juillet 1931 en présence du ministre de la Guerre, André Maginot, et lui proposa sur-le-champ qu'elle devienne réglementaire.

Dans une circulaire rédigée le 11 août 1932, celle-ci précisait :

« L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux Morts de la Grande Guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs et particulièrement devant le tombeau du soldat inconnu, d'observer une minute de recueillement.

J'ai décidé de compléter ce cérémonial, désormais traditionnel, par une sonnerie dite « Aux Morts », qui

constituera le signal et le prélude à la « minute de silence ».

Cette sonnerie pourra également être exécutée dans toutes les circonstances où le commandement croira devoir honorer par un cérémonial les officiers, sous-officiers, soldats tombés au champ d'honneur.

Sonnerie "AUX MORTS"



Ravivage de la flamme du 4 octobre 2015

Le dimanche 4 octobre, comme il est de tradition depuis plusieurs années, la SEVG et l'ASNOM en association avec l'amicale des anciens du 1^{er} R.I. « La Fleurus » (la plus ancienne association patriotique de France) ont eu l'honneur de raviver la flamme à l'Arc de triomphe, entourés des drapeaux des associations d'anciens combattants, le drapeau de la SEVG porté par le colonel (ER) le Marchant de Trigon et celui du 1^{er} R.I. étaient à l'honneur.

À cette cérémonie, une délégation de 7 élèves de l'ESA de Bron, en tenue, a apporté à la cérémonie une solennité supplémentaire, elle démontre la solidarité entre les générations comme l'intérêt porté à notre association qui est la leur aussi, nous tenons à leur exprimer nos plus vifs remerciements.

Le médecin général inspecteur (2^eS) Wey, président de la SEVG et le médecin général (2^eS) Richard, secrétaire

général de l'ASNOM, procédèrent au dépôt de la gerbe portée par deux élèves de l'ESA, suivi du ravivage de la flamme.

Après la minute de silence, précédée de la sonnerie « Aux Morts », retentit la Marseillaise exécutée par la musique de la « Fleurus ».

Parmi les autorités présentes du Service de santé des armées, on notait la présence du médecin chef des services Tirolle représentant le directeur central du Service de santé des armées, quant aux membres de la SEVG et de l'ASNOM, on ne peut que déplorer du peu d'intérêt qu'ils portent à cette cérémonie, ce qui est bien regrettable...

PGI (2^eS) Y. Lemontey



Deux évènements religieux marquants ont eu lieu, durant l'année 2015, en l'église du Val-de-Grâce

Messe pour le 350^e anniversaire de la première célébration eucharistique

Le dimanche 22 mars 2015, M^{gr} Luc Ravel, évêque aux armées françaises et le père Louis de Romanet de Beaune, aumônier militaire catholique du Val-de-Grâce, concélébraient la messe pour le 350^e anniversaire de la chapelle du Val-de-Grâce, de la première célébration eucharistique dans ce splendide édifice religieux.

Ce haut lieu de culte prestigieux tant par son histoire que comme chef-d'œuvre architectural, vivait un grand moment qui, au-delà de la célébration eucharistique proprement dite, faisait référence à l'histoire de la France, au patrimoine national, à la vie des soldats blessés et malades traités dans l'hôpital.

C'est aussi la référence au Service de santé des armées à l'enseignement et à la recherche en sciences médicales.

Couvent et mausolée royal, puis haut lieu de la médecine et de la chirurgie, le Val-de-Grâce s'est établi successivement par son histoire dans le soin des âmes avant de se convertir institutionnellement dans celui des corps : une complémentarité en continuité dans la prise en charge de l'humain !

À la fois, académie, université, institut dans le monde militaire, dans des époques de guerres dévastatrices pour les soldats, établissement au service des Armées et de la Nation, le Val-de-Grâce est encadré par des médecins en uniforme, galonnés voire étoilés, soldats non combattants.

Leur engagement au service n'ignore nullement que le couvent qui les a accueillis et les accueille encore aujourd'hui, ainsi que les voûtes de sa chapelle, ont favorisé la quête spirituelle des bénédictines pendant près d'un siècle et demi.

C'est ce que nous rappellera M^{gr} Ravel dans son homélie en référence au « Glaive et au Goupillon » instruments symboliques que l'on oppose souvent et auxquels il ajoutera le stéthoscope.

Il expliqua comment, à travers ses devoirs d'humanité, le médecin en uniforme, peut être proche par compassion de la mission de l'aumônier, lui aussi en uniforme, avec lequel il trouvera les voies de soutien de la personne, blessée dans sa chair ou pas, après des situations de vie en zone de combats, atteinte dans son corps, déstabilisée au plan psychique, en perte de repères pour sa vie à venir.

C'est notamment le cas aujourd'hui des syndromes post-traumatiques des militaires.

L'aumônier est en charge des besoins spirituels de l'homme ; mais quand l'esprit est atteint son rôle n'est-il pas d'unir ses forces à celles du médecin ?



C'est fort heureusement ce qui se fait au quotidien en OPEX et bien sûr dans les hôpitaux, nonobstant les doctrines autour de la laïcité.

C'est une mise en œuvre complète et concrète du « prendre soin ».

Mais revenons à la « chapelle royale du Val-de-Grâce », dédiée à Notre Dame, édifée à partir de 1621.

Chapelle? Église? Ce n'est pas une question de taille, mais de statut. L'église est en principe le lieu de culte siège d'une paroisse. Si l'on se trouve dans une structure clôturée, une communauté, c'est une chapelle.

Nous savons tous que l'hôpital d'instruction des armées du V^e arrondissement de Paris, était, jusqu'en 1789, un vaste couvent de religieuses bénédictines situé dans le faubourg Saint-Jacques. La chapelle en était l'abbatiale.

Fondé en 1621 et embelli tout au long du XVII^e siècle par la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII et mère de Louis XIV, il fut sans conteste le plus « ambitieux » des grands chantiers religieux de la capitale.

Anne d'Autriche, ayant tissé des liens avec la mère abbesse de l'abbaye du Val-de-Grâce où elle aimait à se retirer pour respirer un peu au-dessus de ses difficultés conjugales et d'ambiance à la Cour, devient régente du royaume à la mort de Louis XIII, avec la collaboration du cardinal-ministre Mazarin.

Pour exaucer son vœu d'édifier au Val-de-Grâce un « temple magnifique » si Dieu lui donnait un fils, elle mit à profit les capacités temporelles et matérielles que lui offrait la régence, pour « rebâtir entièrement l'Église et le Monastère du Val-de-Grâce, de n'y épargner aucune dépense pour y laisser des marques éternelles de sa piété » (*Abbé de Fleury*).

Cet ensemble admirable par l'ampleur de son monastère, par la magnificence de son église et surtout par la haute maîtrise des ateliers qui y travaillèrent, est aujourd'hui reconnu comme « une des plus belles réussites artistiques du siècle de Louis XIII » (*Claude Mignot*).

Cette vaste entreprise réunit les meilleurs artistes connus à Paris au milieu du XVII^e siècle : les architectes Mansart, Lemercier, Le Muet ; les sculpteurs issus de la maîtrise, les frères Anguier de la ville royale d'Eu et le flamand De Buyster ; les peintres religieux Jean-Baptiste et Philippe de Champaigne, Pierre Mignard Le Romain ; et beaucoup d'autres encore, maîtres artisans des grandes corporations appelés plus tard à Versailles.

L'église est dédiée à la nativité rappelée par les symboles (notamment sur le maître-autel), la dédicace sur le fronton extérieur, la nef en forme de berceau.

Le splendide baldaquin, enveloppant comme une crèche la représentation de la Nativité, a été réalisé par le sculpteur Gabriel Le Duc, sur inspiration de celui réalisé par Le Bernin à Saint-Pierre de Rome.

L'artiste Pierre Mignard réalise la fresque de la coupole « la Gloire des Bienheureux », restaurée il y a une trentaine d'années grâce à un généreux mécène qui taira son nom.

Célèbre et prospère jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'abbaye Notre-Dame du Val-de-Grâce, pourtant mausolée royal comme la basilique de Saint-Denis (45 cœurs embaumés des rois et reines de France y étaient déposés), fut relativement épargnée par les destructions révolutionnaires.

Cependant, cette période verra néanmoins la disparition des symboles de la royauté et la



profanation de la chapelle Sainte-Anne (place de l'orgue aujourd'hui) laquelle chapelle abritait précisément les cœurs embaumés, et dont certains ont été vendus.

Elle vit également le démontage de l'orgue dispersé en pièces détachées et remplacé en 1891 par celui de l'église Sainte-Geneviève devenue « le Panthéon », édifice désaffecté de sa vocation culturelle.

Cet orgue splendide que l'on doit au Facteur Cabailé-Coll sert aujourd'hui à de nombreuses activités musicales.

Par décret du 31 juillet 1793, la Convention prit la décision capitale d'affecter les bâtiments du couvent du Val-de-Grâce à un hôpital militaire : l'ensemble architectural du Val-de-Grâce était préservé mieux encore que l'abbaye voisine de Port-Royal devenue en 1795 maison pour enfants trouvés, puis maternité en 1818, alors que disparaissaient totalement du quartier Saint-Jacques, les couvents des Feuillantines, des Ursulines et des Carmélites.

La construction de 1974 à 1978 d'un hôpital neuf et indépendant de la partie historique, permit de rendre son autonomie à l'ensemble monastique. Une complète et récente restauration en 1996, acheva de lui rendre sa beauté.

Son identité « post-révolutionnaire », d'église du domaine militaire, affectée au diocèse aux armées françaises, reste attachée au Service de santé.

Elle perdra dans quelques mois son « ancrage » hospitalier mais, soyons-en certains, elle conservera son prestige dans les armées et hors des armées et sa référence au cœur des acteurs de la santé dans les armées, osons dire dans la nation toute entière, de toutes les générations présentes et à venir.

Messe annuelle du souvenir de la SEVG

Le 8 novembre 2015, M^{gr} Poinard¹, vicaire général du diocèse aux armées et aumônier en chef adjoint du culte catholique pour la marine, célébrait la messe du souvenir dans la chapelle du Val-de-Grâce.

Très belle célébration réunissant les membres de la SEVG de l'Île-de-France : nos anciens dont les noms sont attachés au prestige du service et fidèles à l'association et des représentants des diverses générations d'officiers du Service de santé des armées. Notons aussi la présence de familles de nos disparus. Une délégation d'élèves de l'ESA de Bron, venue tout spécialement, complétait le détachement des jeunes internes de l'EVDG, formant ainsi un groupe en tenue très significatif des deux Écoles ; honorant à la fois le souvenir des disparus du corps, mais prouvant leur attachement à l'amicale dont ils sont membres à qualité.

La participation du médecin général inspecteur Pons, directeur de l'EVDG, représentant le directeur central

¹ - Le père Louis de Romanet de Beaune, jusqu'alors aumônier du Val-de-Grâce a été rappelé par le supérieur de son ordre, les chanoines Régulier de Saint Victor (Augustiniens), pour y exercer les fonctions de Prieur Général. Il avait officié pour la dernière fois dans cette chapelle la messe de la Saint Luc le 18 octobre dernier.

empêché, du médecin général inspecteur Gerboud, directeur de la direction régionale du Service de santé de Saint-Germain-en-Laye, du médecin général Esquivié, directeur de l'Institut de recherche biomédicale des armées de Bretigny rehaussait cette célébration par une représentativité significative des autorités du service.

L'animation musicale de grande qualité était assurée par M. Desarbres, organiste titulaire et par l'ensemble vocal « Contrepoint », sous la direction de M. Ballon, très fidèle à cette célébration annuelle.

Cet ensemble interpréta des œuvres de A. Claussmann, J.-S. Bach, H. Leo Hassler (Missa Secunda) J.D. Pasquet, F. Poulenc, E. Batiste.

La marche du Service de santé des armées composée par le capitaine André Semler-Collery, œuvre originale et très peu connue clôturait à l'orgue cette célébration.

Dans son homélie, autour des textes du jour, M^{gr} Poinard, a présenté comment approcher la vraie générosité, celle du cœur, impliquant, plus que le don de ses biens, le don de soi, du sacrifice sur ce que l'on possède et de la manifestation de la compassion.

En dégageant la valeur d'une générosité, exprimée timidement, en toute modestie, venant du fond de lui-même et non de son superflu, l'homme se grandit en valeur.

La sonnerie « Aux morts » retentit ensuite sous le dôme de la chapelle, à la suite de la lecture de la liste de nos disparus de cette année par le médecin général inspecteur (2^{es}) Wey, président de la SEVG.

Puis, minute de silence, moment très émouvant en ce lieu.

Les autorités et les délégations d'élèves suivirent le drapeau de l'association en sortie de messe, pour se rendre au monument aux morts.

Le président procéda à un dépôt de gerbe, accompagné des autorités du service présentes et des délégations d'élèves des deux Écoles, rendant les honneurs militaires.

Le verre de l'amitié servi à l'issue de la cérémonie a permis d'offrir un moment de convivialité fort apprécié des participants.

Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon



La Société amicale des élèves et anciens élèves
des Écoles du service de santé des armées
et de l'École du Val-de-Grâce
fera sa

VENTE D'ENTRAIDE

les 2, 3 et 4 juin 2016

Visite guidée gratuite du musée et de la chapelle royale du Val-de-Grâce
les 2 et 4 juin 2016 à 11 h et 14 h 30
sur réservation au 01 40 51 47 62



Les 28, 29 et 30 mai, la vente d'entraide annuelle nous a réunis dans la chaleureuse et amicale ambiance habituelle qui participe au plaisir de nous retrouver dans le cadre du cloître du Val-de-Grâce.

La présence active des internes de l'École du Val-de-Grâce et des élèves de l'École de santé des armées de Bron a été tout particulièrement appréciée par tous nos anciens mais également par tous les participants à la vente comme cela a été démontré par l'intérêt constant des visiteurs pour leur stand.

Cette année encore, la diversité des stands s'est accrue de nouveautés, avec celui des luminaires d'art confectionnés par le fils d'un ancien pharmacien du corps et celui consacré aux produits de la Martinique. Tous ont connu un beau succès à l'exemple de celui des chapeaux que nous avons vus défiler tout au long de ces journées dans le cloître, agrémentés des bijoux « surprise », apportant une note de gaieté et de couleur. L'attraction du foie gras auprès de ses fidèles ne se dément pas et les objets de la brocante semblaient retrouver une nouvelle jeunesse. Comme chaque année les aquarelles avaient été installées sur leurs cimaises. L'accueil toujours chaleureux à la vaisselle concurrençait celui du stand des savons, de l'huile d'olive, des confitures, des tricots ou des autres « produits – cadeaux ». La salle capitulaire s'était transformée en « traiteur » de qualité grâce à l'action des « petites fées » de la restauration qui mettent un point d'honneur à organiser les tables et à dresser les assiettes avec élégance. Enfin, le musée du Service de santé des armées a accueilli les nombreux visiteurs qui s'étaient inscrits pour les visites organisées sous la houlette éclairée de notre guide particulier.

Nous avons regretté l'absence du MGI (2[°]S) H. Bourgeois et de Denise Gabenisch, empêchés d'être des nôtres. Nos journées se sont clôturées par un moment de convivialité animé, avec sa gentillesse habituelle, par le MG (2[°]S) A. Maillard, prenant à cette occasion la place du président nouvellement élu à la tête de la SEVG, le MGI (2[°]S) R. Wey. Gageons que les responsables de la restauration continueront à accueillir ses petits coups de main lors du service.

À chacune et à chacun d'entre vous, j'adresse à nouveau tous mes remerciements pour votre dévouement, votre disponibilité, vos sourires, votre aide et pour tout ce que vous faites au cours de ces journées pour les transformer en un moment privilégié de partage, de joie et de souvenirs. Nous n'en sommes pas restés à cette seule occasion puisque, à la demande de plusieurs d'entre vous, nous nous sommes retrouvés au cours d'un déjeuner amical au foyer de la Madeleine, premier essai parfaitement réussi et qui ne demande qu'à être renouvelé.

L'édition 2015 est passée, pensons à l'avenir : je vous propose de nous retrouver les **2, 3 et 4 juin 2016** pour les nouvelles journées d'entraide de la SEVG. Leur préparation a commencé avec détermination et toujours le même désir de nous rassembler autour d'idées neuves et de surprises pour nos visiteurs.

Alors, à très bientôt ! Je vous renouvelle à toutes et tous mes remerciements et mes amitiés.

Rita Wey
Présidente du comité de la vente d'entraide

Hommage à la mémoire du médecin chef des services hors classe (ER) André THABAUT (1928 – 2015)

André Thabaut naît en 1928 dans le Lauragais, au cœur du « pays cathare », d'un père militaire de carrière. Après des études primaires à Nice avant la deuxième guerre mondiale, il poursuit ses études secondaires au collège de Revel (Haute-Garonne) et au lycée de Toulouse de 1940 à 1945.

En 1947, il est admis en deuxième année de médecine à l'École du service de santé militaire de Lyon alors sur l'avenue Berthelot. Quelques mois après sa sortie de l'École d'application du Val-de-Grâce et en poste en Allemagne, il est envoyé comme la majorité des médecins de sa promotion, sur le théâtre d'opérations indochinois en tant que médecin d'un bataillon autochtone (Muong) en Tonkin.

Après un séjour de deux ans en Indochine et une affectation en métropole, il passe avec succès le concours d'assistant puis, au terme de sa formation, de spécialiste en biologie médicale.

À la suite de deux séjours en Algérie en 1959 puis en 1961 et 1962, il poursuit en France une carrière de médecin biologiste et de chercheur (en particulier dans le domaine de la bactériologie).

De 1969 à 1990, il occupe les fonctions de chef du service de biologie médicale à l'hôpital d'instruction des armées Bégin (Saint-Mandé). À ce poste, il va former plusieurs générations de biologistes militaires et va acquérir une réputation internationale en antibiothérapie.

En 1990, parvenu à la limite d'âge du grade de médecin chef des services hors classe, il prend sa

retraite mais poursuit des activités scientifiques importantes au sein de sociétés savantes, est expert à l'Agence du médicament et rédacteur en chef de revues médicales spécialisées en antibiologie et infectiologie.

De son expérience militaire et médicale, il va écrire deux livres :

- *Médecin lieutenant au 1^{er} bataillon Muong* en 2004,
- *Bactériologiste des hôpitaux militaires* en 2007.

Et, en 2005, un ouvrage plus personnel, « familial » :
- *Un adolescent des années 40 (retour au village: Saint-Félix-Lauragais)*.

Ce maître reconnu a formé de nombreuses générations de médecins microbiologistes mais aussi anatomopathologistes, formations devenues ensuite quasi mythiques.

Sa rigueur intellectuelle, ses vastes connaissances, un très grand sens pratique et son admirable humanisme ont profondément marqué tous ses élèves qui n'oublent pas aussi un caractère parfois affirmé... et admis.

André Thabaut était :

Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur,
Commandeur dans l'ordre national du Mérite,
Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques,
Titulaire de la croix de guerre des T.O.E. (Indochine),
Et de la croix de la Valeur militaire (Algérie).

MGA (2^{es}) M. Meyran

Professeur agrégé du Val-de-Grâce

Ancien directeur central du Service de santé des armées

Hommage à la mémoire du colonel (ER) François VALLETOUX (1938 – 2015)

Le colonel François Valletoux est décédé le 24 février 2015.

Né le 13 août 1938, il se dirigeait initialement vers une carrière médicale et obtint son PCB. Incorporé dans le Service de santé des armées, en 1962, il changera d'objectif et passe avec succès le concours d'entrée à la section « administration » de l'École du Service de santé des armées de Lyon en 1965-1966.

Sa carrière sera faite de nombreux allers et retours avec parfois de courtes affectations.

Sous-lieutenant, après l'École d'application du Val-de-Grâce, il rejoint en 1967 le centre interrégional

d'instruction du Service de santé de Nantes où il encadre une compagnie d'élèves pendant 5 ans.

Affecté en 1972 à l'HIA Laveran (service du matériel), il rejoindra en 1975 la direction du Service de santé de la VII^e région militaire à Marseille (1^{er} puis 3^e bureau).

Le 2 août 1976, il est à l'HIA Desgenettes, au bureau d'administration générale, puis retourne en 1977 à la direction du Service de santé de la VII^e région militaire à Marseille au bureau informatique et mobilisation.

En février 1980, il rejoint la direction du Service de santé de Lyon au 1^{er} bureau puis prend la gestion de l'HIA Legouest en 1981, pour ensuite redescendre à la

direction du Service de santé de Lyon comme chef du bureau finances, informatique et cures thermales.

En 1987, il prend la gestion de l'HIA Desgenettes pour 4 années, puis fera valoir ses droits à la retraite.

Lieutenant en 1968, capitaine en 1975, commandant en 1980, lieutenant-colonel en 1986, il obtient le brevet technique la même année.

Il est chevalier de l'ordre national du Mérite en 1992, année où il reçoit aussi la médaille d'honneur du Service de santé des armées et sera fait chevalier de la Légion d'honneur en 1993.

Adhérent de la SEVG, il était aussi membre de l'Association amicale des officiers d'active et en retraite du corps technique et administratif du Service de santé des armées (A3) dont il fut le président de 1989 à 1993.

Ses multiples emplois lui ont conféré des compétences tout à fait reconnues dans de nombreuses disciplines de la gestion et de l'administration du service, avec toujours un excellent contact avec les différents corps du service, auprès desquels il savait faire comprendre les exigences du management administratif avec beaucoup de sens pédagogique, mais aussi avec une grande compréhension du métier et des responsabilités de chacun dans le monde hospitalier en particulier.

Brillant officier, excellent camarade d'une grande générosité de cœur, il aura été un exemple pour ses collaborateurs mais aussi pour les jeunes officiers qui l'ont côtoyé.

Nous nous étions rencontrés à Nantes lors de mon stage d'application et de nombreuses anecdotes sur la vie de ce centre, mais aussi de nombreux conseils nous réunissaient.

Il me revient également plusieurs souvenirs personnels, lorsque nous avons ensemble créé sur la direction du Service de santé de Lyon, le bureau central de réservations des cures thermales, pour l'ensemble des stations de la métropole, bureau gérant toutes les affectations hôtelières des curistes par saisons, éditant les facturations ainsi que les documents de séjour pour les quelque 16000 curistes annuels et de nombreuses statistiques. Pour moi, pilote du projet à la direction centrale du Service de santé des armées et pour François, concepteur du logiciel et gestionnaire du fonctionnement en lien avec les autres directions du Service de santé concernées, ce fut une très bonne expérience et une excellente coopération en toute camaraderie.

Mais sur un plan anecdotique qui me touche plus personnellement, je me souviens de François, lors d'un passage en stage d'application à l'ESOSS de Mourmelon, au mois de juillet, il était officier de garde, j'étais élève et sentinelle à l'armurerie. Il faisait chaud, je transpirais et j'avais inscrit le mot de passe du jour au creux de ma main. Ronde de l'officier de garde : je fais les sommations règlementaires, mais je ne peux lire le mot de passe et je relâche la surveillance pour essayer sous la lumière de déchiffrer la « tache » d'encre au creux de ma main.

Pow ! Pow !, me dit François, la main pointée comme un pistolet ; vous êtes mort deux fois !!!

Au lendemain de ma garde, alors que je m'attendais à une sérieuse remontrance, à quelques sanctions, François est venu me voir pour que je lui dise ce que j'avais retiré de ma bêtise. J'en sortis vexé contre moi-même mais pas puni.

Merci François, c'était lui, sa générosité de cœur, sa compréhension des autres.

Col (ER) Yves le Marchant de Trigon

Homage à la mémoire du médecin général (2^eS) Michel BONJEAN (1920 – 2015)

Né au Maroc le 19 novembre 1920, le médecin général (2^eS) Michel Bonjean est décédé le 25 mars 2015 après une chute accidentelle à son domicile.

Il commence ses études de médecin à Alger et intègre l'ESSM de Lyon en octobre 1942 à la veille de l'occupation allemande. Peu après la libération de Lyon, au cours de l'hiver 1944 – 1945, affecté au 5^e régiment de tirailleurs marocains, il connaîtra le baptême du feu dans les durs combats de la poche de Colmar à la lisière des forêts vosgiennes et de la plaine d'Alsace.

À l'issue de son stage à l'École d'application du Val-de-Grâce en 1948, il rejoint l'Indochine dans le Haut Tonkin et la région de Rivière Claire. Confronté à de nombreux accrochages meurtriers avec les rebelles

vietminhs, son dévouement et ses qualités de courage et d'abnégation au péril de sa vie seront rapidement récompensés par la croix de guerre des T.O.E. Malheureusement son séjour en Indochine lui vaudra une grave blessure au bras et à la main gauche qui le handicapera longtemps. Dès son retour en métropole il sera promu chevalier de la Légion d'honneur à l'âge de 29 ans.

Différentes affectations marqueront la période 1949 – 1952 : 93^e RIM en Autriche à Vorarlberg ; quelques mois à Mazagan au Maroc et en 1950 – 1951 au service médical de la place de Paris avec un détachement de trois mois au fort de la Pierre Levée de l'Île d'Yeu où il assurera la surveillance médicale du maréchal Pétain.

De 1952 à 1955 sa carrière se poursuit au Maroc comme médecin chef du 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique et de l'infirmerie de garnison de Rabat puis du 2^e régiment de la Légion étrangère à Fès avec lequel il vivra des événements particulièrement douloureux au cours du massacre d'Ouesd-Zem par les tribus berbères. Il aura la difficile mission d'organiser les secours et de recueillir les corps de nombreuses victimes.

Son séjour marocain au sein de la Légion étrangère se terminera près de Casablanca à la fin de l'été 1955.

Sa blessure ne lui permettant pas de s'orienter vers la carrière chirurgicale initialement envisagée il opte pour l'assistantat de médecine et sera reçu brillamment dans la catégorie dermatologie. C'est à l'HIA Desgenettes de Lyon qu'il préparera la spécialité qu'il obtiendra en 1958.

Spécialiste des hôpitaux des armées en dermatovénérologie il poursuit sa carrière hospitalière comme chef de service à l'HA Limouzin de Fribourg aux F.F.A de 1958 à 1960, puis à Constantine de 1960 à 1962 avant son retour sur Lyon à l'HIA Desgenettes où il dirigera le service de dermatologie jusqu'en 1969.

Quittant la technique il prendra les fonctions de médecin chef de l'H.A de Bourges en 1969 et deux ans plus tard celles de médecin chef de l'HIA Robert Picqué de Bordeaux jusqu'à son admission en 2^e section des médecins généraux en 1980.

Le passage en 2^e section ne met pas un terme à ses activités médicales car il est rapidement sollicité pour être le conseiller médical du ministre des Anciens combattants. Il continue à participer aux activités de la Société française de dermatologie et assiste régulièrement aux réunions régionales et nationales. Parallèlement à ses activités médicales il reste à l'écoute des problèmes militaires dans le cadre de l'IHEDN et des conférences de garnison.

La disparition du médecin général (2^eS) Bonjean met fin à une longue tradition familiale de médecine militaire, son grand-père était médecin des armées bien avant la guerre de 14 et la Grande Guerre a donné l'occasion à son père de s'illustrer sur les champs de bataille où il a été fait chevalier de la Légion d'honneur et sa décoration de la croix de Guerre comporte huit citations.

Pour la section Sud-Ouest de la SEVG c'est un membre éminent et notre doyen qui nous a quittés. Avec son ami Jacques Aulong il a contribué à donner un

nouveau souffle à notre association dans la région et sa fidélité ne s'est jamais démentie, il a sans doute participé à toutes les assemblées pendant plus de vingt ans.

À titre personnel j'ai pu apprécier ses compétences professionnelles et bénéficier de son enseignement à l'occasion de mon stage d'internat et des six mois passés dans son service à l'HIA Desgenettes. Chaque observation médicale devait relater un examen complet et rigoureux du patient et souligner les détails propres à la spécialité. Son diagnostic de tuberculose cutanée chez une jeune patiente m'est toujours resté en mémoire car c'était une affection exceptionnelle pour l'époque. Je l'ai retrouvé avec beaucoup de plaisir, pour une courte période, comme médecin chef à mon arrivée à l'HIARP où il m'a d'emblée accordé toute sa confiance. Avec M^{me} Bonjean ils nous ont reçus à plusieurs reprises avec mon épouse et, derrière le médecin et le patron discret, j'ai pu découvrir un homme ouvert sur le monde, d'une culture impressionnante, mélomane et sportif. Il avait une double passion, la musique, plus particulièrement l'opéra, il faisait partie des amis du grand théâtre de Bordeaux et plus curieusement le sport: il avait pratiqué l'équitation, il aimait le rugby et la natation. Ces dernières années j'avais le plaisir de l'avoir comme passager quand nous nous rendions à Sérignac sur Garonne pour nos assemblées annuelles. Je ne manquais pas de lui remémorer ses escapades sur mes terres ardéchoises, avec son ami Gouzy, pour soutenir « La Voulte Sportif » quand il était à Lyon et son assiduité aux matchs du CA Beglais proche voisin de l'HIA. Mais c'est la natation qui lui procurait le plus de satisfactions et quotidiennement, été comme hiver, il allait effectuer ses « longueurs » comme il aimait à le rappeler. Cette passion l'aura accompagnée jusqu'à ses derniers instants puisqu'il me confirmait au téléphone quarante-huit heures avant son décès qu'il venait d'effectuer sa séance quotidienne à la piscine.

C'est dans le cadre de l'intimité familiale et en présence des camarades bordelais de la section Sud-Ouest que s'est déroulée la cérémonie d'adieu à la chapelle de l'HIARP.

Le médecin général (2^eS) Michel Bonjean était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et croix de guerre des TOE.

MG (2^eS) Guy Vialette

Hommage à la mémoire du médecin général inspecteur (2^eS) Henri-Michel ANTOINE (1929 – 2015)

Nous voici réunis dans cette église du Val-de-Grâce qui lui était particulièrement chère pour rendre un affectueux et dernier hommage au médecin général inspecteur Henri-Michel Antoine, disparu au terme d'une épreuve aussi longue qu'éprouvante.

Pour quelques-uns d'entre nous il était beaucoup plus qu'un camarade de promotion, qu'un collègue estimé ou qu'un ami proche et fidèle, il était devenu quasiment un frère.

Henri-Michel est né le 4 mars 1929 à Aillevillers, aux confins des Vosges et de la Haute Saône. « Il est issu d'un terroir où les hommes sont doués d'équilibre et de bon sens » a pu dire un de ses maîtres.

Admis à l'École du service de santé militaire de Lyon le 15 octobre 1948, il est nommé docteur en médecine en 1954. À l'issue de son stage à l'École d'application du Val-de-Grâce, il est affecté à la compagnie méhariste de l'Erg oriental et à la place d'Elhoued, dans la Sahara Algérien. Il y restera trois ans. Médecin méhariste il se passionne pour la médecine de collectivité et c'est de cette période initiale que naîtra sa vocation d'hygiéniste et d'épidémiologiste mais c'est aussi là qu'il rencontre Nicole, sa future épouse.

Affecté à Evreux en 1958, il décide de préparer les concours hospitaliers: nommé assistant de biologie en 1959, il devient spécialiste des hôpitaux des armées en 1962. À ce titre, il assume de 1963 à 1964 les fonctions de chef de laboratoire et des services de maladies infectieuses de Bône puis d'Alger.

Titulaire d'un certificat d'études spéciales d'anatomie pathologique humaine il est aussi diplômé de microbiologie et d'immunologie de l'Institut Pasteur de Paris, institution à laquelle il demeurera inconditionnellement fidèle, comme il le fut vis-à-vis de l'Institut Pasteur de Lille dont il appartient au conseil d'administration.

Devenu un anatomo-pathologiste renommé, il rejoint en qualité de chef de service l'hôpital d'instruction des armées Bégin, poste qu'il occupera de 1964 à 1969.

Nommé professeur agrégé du Val-de-Grâce dans la chaire d'épidémiologie et de prophylaxie dans les armées en 1968, chef du laboratoire de biologie du Val-de-Grâce, il devient titulaire de la chaire en 1980, fonctions qu'il va occuper durant trois années.

Entre-temps, il réorganise avec intelligence et efficacité les laboratoires du Val-de-Grâce et fonde le centre d'instruction des laborantins. Ses publications sont nombreuses, plus d'une centaine et on retiendra plus spécialement celles qui traitent:

- de la prophylaxie spécifique des maladies transmissibles dans les armées (méningite

- cérébrospinale, salmonelloses, toxinfections alimentaires collectives) mais encore
- des staphylococcies et des streptococcies,
- des questions soulevées par les vaccinations dans les armées,
- des hépatites virales, voire des cancers du testicule.

Il appartient à de nombreuses sociétés savantes et sera élu membre du collège de médecine des hôpitaux de Paris.

Durant toute cette période de responsabilités techniques et pédagogiques, Henri-Michel ne cessera de recueillir de la part de ses supérieurs des appréciations aussi flatteuses que méritoires. C'est ainsi que l'on relève à son endroit des formules comme: « Spécialiste de grande classe », « pédagogue exceptionnel », « enseignant méticuleux », « anatomo-pathologiste de renommée nationale ».

Une telle réussite ne pouvait que le désigner pour occuper des postes de responsabilité.

C'est en effet le 1^{er} juillet 1983, moins de 3 ans après son accession à la chaire que nommé médecin général il devient successivement médecin chef de l'hôpital Percy à Clamart puis en 1984, médecin chef du Val-de-Grâce.

Dans ces nouvelles fonctions il témoigne d'un sens aigu de l'organisation. Efficace il se signale par son intérêt chaleureux pour les relations humaines et conforte l'image des établissements dont il a la charge ce qui lui vaut un témoignage de satisfaction du ministre.

Promu médecin général inspecteur en novembre 1986 il se voit en janvier 1987 confier les fonctions de directeur du Service de santé de la I^{er} région militaire. Il y fait preuve de disponibilité, d'efficacité et de dynamisme et c'est dans ces conditions qu'il accède en octobre 1989 au poste de très haute responsabilité qui est celui d'inspecteur général du Service de santé des armées. La proximité de nos missions respectives nous conduira à une étroite collaboration et j'ai entretenu avec Henri-Michel les meilleures relations grâce à son amitié, son esprit de compréhension et son intérêt pour le bien du Service.

Le 4 mars 1991, atteint par la limite d'âge, il rejoint la deuxième section des officiers généraux.

Plutôt grand, toujours très droit, le front haut et large bordé par une chevelure châtain abondante, Henri-Michel au visage ouvert et souriant inspirait d'emblée sympathie et confiance.

Soucieux, mais sans excès, de son image, ce Lorrain courtois, discret et bienveillant cultivait volontiers une

certaine élégance qui accompagnait une distinction naturelle.

Son hospitalité légendaire, inconditionnellement et généreusement partagée par son épouse Nicole, a conduit nombre d'entre nous à devenir des habitués de la rue Freycinet. Dans ce charmant et confortable appartement nous étions accueillis avec une chaleur qui témoignait à l'évidence du plaisir qu'éprouvaient nos hôtes à nous recevoir.

La deuxième section permit à Henri-Michel et à Nicole de consacrer un peu plus de temps à leurs goûts et à leurs aspirations. Le cinéma, le théâtre, les concerts, les manifestations culturelles mais aussi scientifiques firent partie de leur quotidien. Pour autant Henri-Michel ne néglige pas ses penchants humanistes. C'est ainsi qu'il sera successivement président du foyer des pensionnaires de l'institution nationale des Invalides puis membre très actif du conseil d'administration de la société amicale des anciens élèves du Val-de-Grâce. Il en sera le président de 1998 à 2000.

Enfin, avec trois d'entre nous, il fut un inlassable et très efficace organisateur de réunions périodiques de notre promotion et fut très affecté de devoir renoncer à la dernière d'entre elles.

Hélas, c'est la maladie qui viendra bouleverser une destinée qui s'avérait heureuse et paisible. Henri-Michel la surmontera longtemps avec dignité, discrétion et courage, mais son évolution sera

inexorable en dépit d'ajustements thérapeutiques répétés et d'un important soutien médicalisé organisé par Nicole autour de lui. Des accidents plus ou moins graves viendront compliquer encore un peu plus la situation.

Nonobstant quelques épisodes de découragement, tant qu'il en aura la force, Henri-Michel fera face et continuera à réunir autour de lui ses amis dans une ambiance qu'avec le concours affectueux et vigilant de son épouse, il parvenait à rendre détendue... presque sereine.

Vinrent les derniers moments et c'est à l'hôpital du Val-de-Grâce, où vous l'avez accompagné mon Père, qu'Henri-Michel s'est éteint, au sein d'une institution dont il fut un des plus hauts responsables et des plus fidèles et talentueux serviteurs.

Il était, entre autres distinctions, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et officier des Palmes académiques.

Chère Nicole, on ne dira jamais assez votre dévouement exemplaire et admirable auprès de votre mari tout au long de cette longue et douloureuse épreuve. Mais sachez que son souvenir tiendra une place de choix et dans notre mémoire et dans notre cœur.

Adieu Henri-Michel

MGI (2^S) J. Miné
Professeur agrégé du Val-de-Grâce
Ancien directeur central du Service de santé des armées

Hommage à la mémoire du médecin en chef (ER) Pierre LE PELTIER (1930 – 2015)

Le médecin en chef Pierre Le Peltier est décédé le 26 juin 2015 à Saint-Brieuc.

Fils d'un adjudant de gendarmerie qu'il admirait, frère d'un polytechnicien et d'un saint-cyrien, il intègre l'École du service de santé des armées de Lyon en 1950.

À sa sortie de l'école d'application du Val-de-Grâce en 1956, il est en Algérie et fait preuve de ses aptitudes chirurgicales.

En 1960, il est nommé assistant et rejoint le Val-de-Grâce. Chirurgien des hôpitaux en 1964, il est affecté à l'hôpital Percy. Il y restera trois ans, entretenant une relation ambivalente avec son chef de service qui n'appréciait qu'à demi ses répliques à ses sorties humoristiques. Pierre est très aimé des malades et forme avec son épouse un couple accueillant qui reçoit avec gentillesse dans leur appartement de fonction les camarades de passage ou en situation de célibataires. J'en ai bénéficié.

En 1967, Pierre décide d'aller voir ailleurs. Le voilà à Casablanca, au titre de la coopération, à l'hôpital civil Averroes, où il tient un énorme service d'urgences

chirurgicales. Il y reste trois ans, dans des conditions de travail et d'environnement difficiles.

Il prend ensuite le poste de chirurgie à l'hôpital Calmette à Phnom-Penh. Il s'y est beaucoup plu. Il donnait aussi des cours à la faculté de médecine et opérait plusieurs matinées par semaine dans un hôpital civil khmère. À Calmette, il recevait des blessés de guerre khmères et américains qui arrivaient en urgence.

Il rentre en France en 1974 et six mois après, il quitte le corps pour poursuivre sa carrière à l'hôpital de Saint-Brieuc.

Pierre Le Peltier laisse le souvenir d'un chirurgien compétent et habile, l'un des princes de la chirurgie. O. Monod, pourtant avare de compliments disait de lui : « celui-là a vraiment la patte chirurgicale ».

Sur un plan plus général, Pierre avait le sens de l'amabilité et une culture qui nous étonnait : parlant avec aisance de littérature, de philosophie ... et même de théologie.

Qu'il repose en paix.

MGI (2^S) J. Kermarec

Hommage à la mémoire du médecin général (2^eS) Lucien BAYCHELIER (1925 – 2015)

Le médecin général (2^eS) Lucien Baychelier, chirurgien des hôpitaux des armées est décédé à Toulouse le dimanche 6 septembre 2015.

Admis à l'ESSM de Lyon en octobre 1946, il effectue son stage à l'École d'application du Val-de-Grâce en 1953. À l'issue de son stage il sera affecté comme médecin chef au 3^e Bila Medenine dans le Sud Tunisien. De retour en métropole il rejoint le 6^e régiment du génie à Angers et sera reçu au concours d'assistantat de chirurgie en 1957.

Son cursus d'assistant se déroulera de septembre 1957 à octobre 1962 avec les affectations successives à l'hôpital Marie Feuillet de Rabat, à l'hôpital Baudens à Oran et à deux reprises à l'HIA du Val-de-Grâce.

Chirurgie des hôpitaux des armées il est affecté à l'HIA Hyppolite Larrey de Toulouse comme chirurgien adjoint avant de rejoindre les FFA et l'H.A. Francis Picaud de Bühl en février comme chirurgien adjoint. En 1968 il prend le poste de chef de service et de chirurgien consultant pour les FFA jusqu'en août 1971.

Sa carrière technique se poursuivra à l'HIA Robert Piqué de Bordeaux jusqu'en juillet 1977 comme chef des services chirurgicaux et chirurgien consultant pour la IV^e R.M.

Quittant la technique il occupera successivement les postes de médecin chef de l'HA Scrive puis de sous-directeur à la direction du Service de santé de la II^e R.M. de Lille. C'est comme médecin chef de l'HIA Robert Piqué de 1980 à 1984 qu'il terminera sa carrière pour profiter d'une retraite bien méritée dans sa bonne ville de Toulouse.

À ses activités chirurgicales s'ajouteront des fonctions d'enseignement, au bénéfice du Service

de santé: cours de perfectionnement des médecins d'unité, préparation des candidats au concours d'assistantat et de spécialités chirurgicales, cours au C.I des infirmières militaires de Bordeaux. Il exercera également les fonctions de directeur d'enseignement clinique pour les étudiants de la faculté de médecine de Bordeaux 2.

Le médecin général (2^eS) Baychelier était très apprécié pour sa compétence, son esprit d'ouverture et de convivialité. Nos parcours professionnels se sont croisés à deux reprises, aux FFA d'abord où médecin adjoint au dispensaire familial de Baden-Baden j'ai sollicité son avis pour la prise en charge de patients présumés chirurgicaux, il a toujours répondu favorablement à ma requête. J'ai pu également bénéficier de quelques conseils judicieux sur les indications chirurgicales concernant certaines pathologies alors que je préparais l'assistantat de médecine. Nous nous sommes retrouvés à l'HIA Robert Piqué ; médecin chef, il m'a toujours manifesté sa sympathie et sa confiance sur le plan professionnel.

Très fidèle à l'institution et à notre association il était vice-président pour le secteur de Toulouse de la section Sud-Ouest de la SEVG. Il a toujours été présent à nos assemblées annuelles jusqu'à ces deux dernières années. Seuls de gros soucis de santé l'ont empêché de se joindre à nous mais il nous adressait toujours un message amical.

Il était officier de la Légion d'honneur. Officier de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques. Médaillé de la Valeur militaire.

MG (2^eS) G. Viallette

Hôpitaux militaires en Lorraine

Réflexion géohistorique sur les noms de tradition attribués au XX^e siècle aux hôpitaux militaires permanents lorrains, maintenant presque tous disparus

S'il ne reste plus actuellement qu'un seul hôpital militaire en Lorraine, et même dans tout le « Grand Est », l'« Hôpital d'instruction des armées Legouest » de Metz — dont le centenaire a été commémoré récemment —, les quatre départements lorrains ont compté autrefois un nombre important d'hôpitaux militaires permanents.

La vocation hospitalière militaire de Metz est ancienne puisqu'elle remonte à 1552 lorsque le duc de Guise fait établir deux hôpitaux dans la ville assiégée par Charles Quint. Toutefois ce ne sont que des hôpitaux de circonstance, et il faut attendre 1661 pour qu'une ordonnance décide l'établissement d'hôpitaux militaires dans les places fortes de Flandre et d'Alsace et dans celles qui viendront à être créées. De tels établissements sont au nombre de cinquante dans l'édit de 1708 du roi Louis XIV qui porte création d'offices de médecins et de chirurgiens, et qui est considéré comme l'acte de naissance du Service de santé militaire. Leur généralisation constitue un apport majeur du règne; Louvois en est l'initiateur, et Vauban le concepteur et le réalisateur. Compte tenu de la politique militaire du roi et de la géographie du royaume, ces hôpitaux se trouvent pour l'essentiel tout le long de sa frontière nord-est et surtout au nord. Si les Trois-Évêchés sont français depuis le « protectorat » établi par Henri II en 1552, il n'en est pas de même des duchés de Lorraine et de Bar qui constituent un état souverain, au moins en théorie, jusqu'en 1766. Aussi Verdun, Toul et Phalsbourg sont-elles des sortes de villes-frontières entre la France et les duchés. Les hôpitaux militaires se trouvent à Longwy, Thionville et Metz, ainsi qu'à Verdun, Toul et Phalsbourg. Les appointements des médecins permettent de connaître leur « classement » : le plus important est à Metz, puis viennent ceux de Verdun et de Thionville, enfin les trois autres.

Les premiers hôpitaux permanents

Au cours du XVIII^e siècle, plusieurs textes successifs régissent ces hôpitaux et, avec les années, leur nombre s'accroît beaucoup, puisqu'en 1781, ils sont quatre-vingt-dix, marquant l'extension maximale du système hospitalier militaire de l'Ancien Régime et constituant une charge dépassant les capacités financières du royaume. En Lorraine se sont ajoutés Montmédy, Sarrelouis et Bitche le long de la frontière et Nancy et Marsal à l'intérieur. Ces hôpitaux sont répartis, d'une part en deux catégories : hôpitaux militaires et hôpitaux « sur pied militaire » — ce qui, en Lorraine, est seulement le cas de Nancy —, et d'autre part en cinq ordres : Metz appartient au 1^{er} ordre, Nancy,

Verdun et Thionville au 2^e, Sarrelouis, Phalsbourg et Toul au 3^e, Bitche au 4^e et Marsal au 5^e.

Toutefois l'ordonnance de juillet 1788, dont les prémices remontent à presque deux décennies, prononce la destruction de ce bel ensemble, partiellement au moins en vue de réaliser des économies. Le système que ce texte met en place repose sur la constitution d'« hôpitaux régimentaires », les plus nombreux et d'« hôpitaux auxiliaires » ou « permanents », au nombre de huit, chargés de procurer des secours qui ne se trouvent pas ailleurs et d'être des entrepôts pour le temps de guerre. Parmi eux, en Lorraine, figure seulement l'hôpital de Metz qui, comme ses homologues de Lille, Strasbourg, Brest et Toulon, poursuit sa mission d'enseignement. Il s'agit de l'hôpital dit « de Fort-Moselle », établi en 1734 et érigé au rang d'école en 1775, après sa reconstruction à la suite d'un incendie survenu l'année précédente. Peu après, cette ordonnance, la Révolution puis les régimes qui se succèdent, achèvent cette destruction du système hospitalier militaire... Aussi, en 1814, il ne reste plus qu'une dizaine d'hôpitaux dignes de ce nom — sur un total de vingt-huit —, dont Metz et Strasbourg, deux des anciens hôpitaux-amphithéâtres.

De 1870 à 1914 dans le Pays-Haut Lorrain : Longwy et Montmédy

Au moment de la Guerre de 1870, notre pays ne dispose plus que d'un nombre limité d'hôpitaux militaires, tant en Lorraine que dans les autres régions car, bien que le service hospitalier ait été rétabli, les hôpitaux manquent grandement de moyens et il n'y a pas eu de programme de construction depuis le XVIII^e siècle. Au cours de cette guerre, les hôpitaux jouent un rôle important dans un Service de santé militaire mal organisé et placé sous la tutelle inopportune de l'Intendance. Les places de Longwy et de Montmédy disposent d'hôpitaux militaires. Longwy a deux hôpitaux. L'hôpital « traditionnel » se trouve au sud, près de la manutention et de la porte de France, et il est en relation avec le souterrain cruciforme du bastion I, qui sert longtemps d'hôpital de siège. Cet hôpital « de surface », exposé aux tirs ennemis, subit d'importants dommages en 1871.

Le nom de ces établissements du Pays-Haut ne figure pas dans la circulaire du 29 octobre 1913 qui attribue des « dénominations aux établissements du service hospitalier ». Le 1^{er} octobre 1913, donc quelques semaines plus tôt, ces deux places, Longwy en Meurthe-et-Moselle et Montmédy en Meuse, étaient passées de la VI^e région militaire (Châlons-sur-Marne)

à la II^e (Amiens). Leurs hôpitaux ne jouent qu'un très modeste rôle du côté français au cours du conflit puisque Longwy capitule le 26 août 1914 et que la ville se trouve occupée par l'armée allemande jusqu'au 16 novembre 1918. En raison des dégâts subis par l'hôpital en 1871, un nouvel établissement est établi au nord de la place, près du bastion III et de la porte de Bourgogne. Un second hôpital de siège, souterrain lui aussi, est construit au XIX^e siècle sous la courtine et sous le bastion IV, entre les bastions IV et V au nord-ouest. C'est l'hôpital « de surface » qui accueille les malades et les blessés au moment de la déclaration de guerre en 1914. Mais, quand l'armée allemande commence à bombarder la place, le médecin-chef décide très logiquement de replier ses services dans l'hôpital de siège. Malheureusement, celui-ci est atteint par les tirs ennemis, ce qui entraîne l'écroulement d'une partie des casemates sur les blessés et le personnel sanitaire qui se trouve à leurs côtés.

À Montmédy, existe un petit hôpital militaire, installé en ville basse dans un bâtiment d'aspect extérieur accueillant, lui aussi dépourvu de nom et qui, en 1914, constitue une annexe de l'hôpital militaire de Sedan. Comme son homologue de Longwy, il ne joue qu'un rôle très effacé du côté français puisque Montmédy est investi par l'Armée allemande le 29 août 1914 et le reste jusqu'à l'issue de la guerre.



Hôpital de Montmédy (carte postale ancienne).

Entre 1871 et 1918

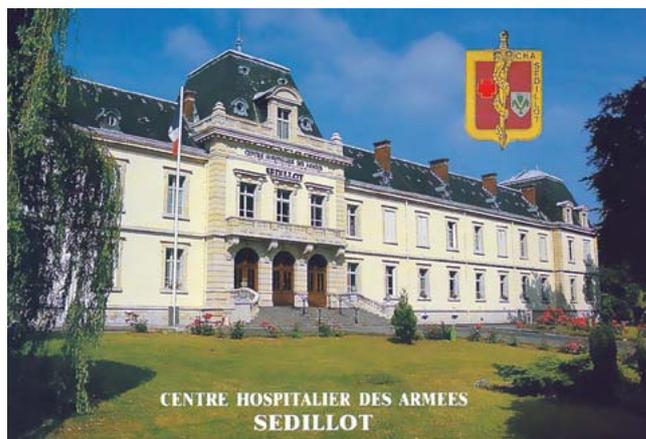
Avec l'annexion de la Moselle et de portions d'autres départements lorrains à l'Empire allemand en 1871, tous les hôpitaux mosellans sont perdus par le Service de santé militaire. Dans un premier temps, l'armée allemande occupe le territoire français. La ville de Nancy est évacuée le 1^{er} août 1873 à l'issue d'une dernière prise d'armes et d'un long défilé militaire... En décembre, quand notre armée réoccupe le territoire et entreprend sa reconstitution, le Service de santé ne dispose plus en Lorraine que de l'hôpital de Nancy, placé à la 2^e classe. C'est l'hôpital Saint-Jean qui se trouvait approximativement à l'emplacement actuel de la place de la République et du nouveau palais des congrès Jean Prouvé, tout près de la gare. Les autres établissements sont soit très anciens, soit

très modestes et les hospitalisations se font dans les hôpitaux civils.

L'accroissement au fil des ans de l'importance des forces et du nombre des garnisons des 6^e et 7^e corps d'armée, dont les quartiers généraux sont respectivement à Châlons-sur-Marne et à Besançon, puis la création du 20^e corps à Nancy en 1898 et du 21^e corps à Épinal en 1913, conduisent le gouvernement à faire construire de nouveaux hôpitaux militaires, qui ne voient le jour que peu de temps avant le conflit à Toul, à Nancy, à Épinal (en réalité à Golbey) et à Verdun. La construction de ce dernier est évoquée à la Commission supérieure consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaire le 27 octobre 1908.



Hôpital Gama de Toul (carte postale ancienne)



Hôpital Sédillot de Nancy (carte en usage au moment de sa dissolution)

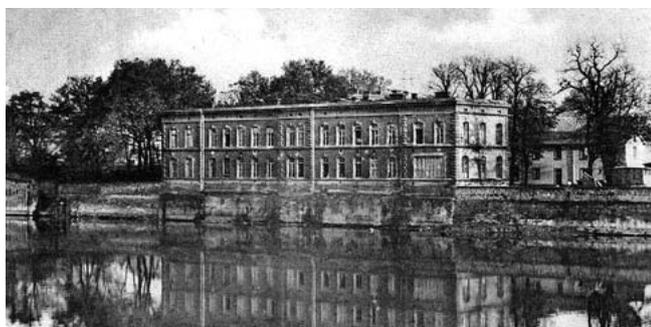


Hôpital d'Épinal-Golbey dit « Haxo » (carte postale ancienne)

L'hôpital du 21^e corps (Golbey) n'est pas terminé à la mobilisation et celui de Verdun ne l'est sans doute pas. D'autres ne le seront jamais: le second hôpital de Toul, qui se construit à Écrouves, sans doute à proximité des casernes Thouvenot et Bautzen

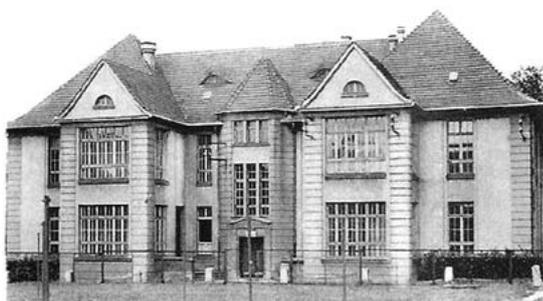
et près de la voie ferrée, ne dépassera pas le stade des fondations. Certaines villes ne bénéficieront jamais d'un hôpital: Saint-Mihiel, siège d'une division d'infanterie et dont la garnison est importante, où il a été question de construire un véritable hôpital militaire lors de la séance du 25 juin 1912 de la commission citée ci-dessus, devra se contenter d'une ou deux infirmeries-hôpitaux: une à Chauvencourt où sont stationnés deux régiments d'infanterie et peut-être une seconde de l'autre côté de la ville, en face du quartier d'artillerie et contiguë au quartier des chasseurs à pied. Il y a donc en 1914 en Lorraine, avec les quatre régions militaires et de corps d'armée qui s'enchevêtrent, quelques infirmeries-hôpitaux ainsi qu'un grand nombre d'hôpitaux mixtes avec un ou plusieurs pavillons militaires ou une ou plusieurs salles militaires, y compris dans d'importantes villes de garnison.

Pendant ce temps, en Moselle, l'Empire allemand multiplie aussi les garnisons et leur associe des hôpitaux. En 1913-1914, à côté de la place fortifiée de Metz et de celle de Thionville, de nombreuses casernes se trouvent le long de la frontière à Morhange, Dieuze et Sarrebourg, puis, en retrait, à Saint-Avold Forbach, Sarreguemines, Phalsbourg et Bitche. Les places de Thionville, Metz, Bitche et Phalsbourg disposaient d'un hôpital militaire en 1870. Un nouvel établissement est édifié à Thionville près de la gare car le commandement allemand associe les hôpitaux aux voies ferrées.



Hôpital de Thionville (carte postale ancienne)

La place forte de Metz bénéficie de deux nouveaux hôpitaux appelés Festungslazarett, c'est-à-dire « hôpital de forteresse »: le premier à Montigny et le second à Plantières — le futur « Legouest » — qui n'est pas terminé en 1914. Il y a donc trois hôpitaux militaires à Metz pendant le Premier conflit mondial. Ils sont intitulés Festungslazarett I, II et III.



Hôpital de Plantières à Metz, actuel hôpital Legouest - Petit pavillon des contagieux (carte postale ancienne)

Comme déjà indiqué pour Thionville, dans les hôpitaux importants et contrairement à ce qui se passe dans notre pays, le commandement jumelle le rail et l'hôpital, soit en installant celui-ci près d'une gare et en prévoyant dans celle-ci la réception des blessés, soit en envisageant un embranchement, comme les plans le montrent à « Plantières » à Metz. Il y existe par ailleurs une nette séparation des installations techniques et des locaux administratifs comme le montre bien l'hôpital de Sarrebourg, construit dans cette ville en raison de la présence de la voie ferrée et d'une importante garnison, en substitution de l'hôpital de Phalsbourg détruit par un incendie pendant le conflit de 1870.



Le bâtiment des services cliniques de l'hôpital de Sarrebourg (photographie P. Labrude)

L'hôpital de Bitche reste dans l'état où il est. Pour leur part, les garnisons de Morhange, Dieuze et Saint-Avold sont dotées d'un petit hôpital militaire dont la construction intervient sans doute assez tardivement: par exemple 1901 pour Saint-Avold. Bien qu'ils soient qualifiés d'hôpitaux, leur taille les fait plutôt ressembler aux infirmeries-hôpitaux françaises et leur dénomination mentionne le mot garnison (Garnison-Lazarett). En réalité, la classification n'est pas comparable entre les deux pays.



Hôpital de Dieuze (carte postale ancienne)

Avec l'Armistice puis le traité de Versailles, le Service de santé militaire français se trouve donc à la tête d'un ensemble d'hôpitaux dont il n'a plus réellement besoin.

Les premières dénominations.

Entre-temps, le général Boulanger étant ministre de la Guerre de janvier 1886 à mai 1887, une

circulaire du 25 mars 1886 prescrit de recenser les noms attribués par l'usage à tous les établissements militaires et en même temps de proposer les noms « d'hommes de guerre originaires de la place ou s'y étant illustrés » et ceux « de faits d'armes ayant eu lieu dans les environs, etc. » Aussi les noms des nombreux généraux et amiraux des guerres de la Révolution et de l'Empire sont-ils attribués à beaucoup de ces emprises, mais pas à toutes, cependant que le Service de santé, ayant récemment obtenu son indépendance par la loi de 1882, ne semble pas s'être cru concerné, à moins qu'il n'ait pas été destinataire de ce texte... En effet, compte tenu des termes utilisés par la circulaire du 29 octobre 1913 qui sera analysée plus loin, le Service de santé semble avoir échappé à cette décision du général Boulanger, même si l'hôpital militaire de Cambrai portait déjà le nom de « Percy » depuis longtemps, comme en témoignent des listes de dénominations consécutives à cette circulaire et les cartes postales anciennes. Y avait-il d'autres hôpitaux dans ce cas? La réponse est affirmative. En effet, en 1900 est décidée la dénomination de l'hôpital situé à Saint-Mandé et classiquement dit « de Vincennes », ce qui induit des erreurs de localisation. Pour remédier aux inconvénients de cette appellation non conforme à la géographie, le nom de « Bégin » est attribué à cet hôpital le 31 mars 1900. Par ailleurs, le médecin-major Bonnette, dont il va être question, indique en 1910, que le nom de « Desgenettes » est porté par le plus récent des deux hôpitaux militaires de Lyon.

Il faut donc attendre le 29 octobre 1913 pour qu'une circulaire du Service de santé décide que « par analogie avec les usages en vigueur pour la dénomination des casernements de toutes armes, les établissements du Service de santé peuvent recevoir le nom des médecins, pharmaciens, officiers d'administration, infirmiers et infirmières décédés qui ont particulièrement honoré ce service ». Suivent les conditions de proposition, les modalités d'application de ce texte, ainsi qu'une liste des établissements désignés avec le nom qui leur est dévolu, en France métropolitaine ainsi qu'en Algérie, Tunisie et Maroc.

Entre-temps, le 23 juillet 1910, un éditorial portant sur ce sujet, la dénomination des hôpitaux, était paru dans le journal *Le Caducée Colonies-Guerre-Marine*. Sous la plume du médecin-major Bonnette et intitulé « Le culte des Ancêtres », il propose des noms pour des hôpitaux. Pour celui de Nancy, il écrit : « Villemin pour le récent hôpital militaire de Nancy », et pour Toul : « Pourquoi n'inscrirait-on pas sur la façade de l'hôpital militaire extra-muros de Toul, le nom de Colombier, qui fut un véritable réformateur de l'hygiène militaire sous l'Ancien Régime ».

Les personnalités lorraines du Service de santé militaire

Dans la perspective de telles dénominations, quels pouvaient être les membres lorrains du Service de

santé militaire, suffisamment prestigieux pour que leurs noms puissent être attribués à des hôpitaux? Ce sont, par ordre chronologique : Colombier (1736-1789), Gama (1772-1861), Maillot (1804-1894), Legouest (1820-1889) et Villemin (1827-1892). D'autres noms, moins illustres, de praticiens ayant exercé pendant la conquête de l'Algérie ou œuvré à l'hôpital de Metz ou encore au cours du blocus de la ville pendant la guerre de 1870, comme Champouillon, Gorcy, Grellois, Laveran père ou encore les frères Monard, pouvaient aussi être retenus. Ils ne l'ont pas été, à l'exception de Laveran fils en Algérie.

Quelle est l'origine des cinq personnalités citées en premier? Quelle notoriété avaient-elles? Quelles ont été leurs réalisations?

Jean Colombier, né à Toul, a consacré son existence aux hôpitaux, tant civils que militaires et à la question de l'hygiène hospitalière. En raison de ses activités et de ses importantes fonctions, il est partie prenante dans la réforme hospitalière militaire de la fin de l'Ancien Régime avec le remplacement des structures permanentes par des hôpitaux dits « régimentaires », réforme qui s'est heurtée à une opposition importante et qui a compliqué l'exercice hospitalier pendant les guerres de la Révolution.

Pierre Gama, qui se fait prénommer Jean-Pierre, né à Fontoy, à quelques kilomètres de Thionville, est un chirurgien des guerres de la Révolution et de l'Empire. Chirurgien en chef à Strasbourg puis à Paris, entre-temps responsable du Service de santé en Espagne pendant la campagne de la Sainte Alliance, il « combat » ensuite



Portrait de Gama qui se trouvait dans l'établissement du matériel qui occupait le site de l'hôpital (photographie P. Labrude)

jusqu'à sa mort en vue de l'autonomie du Service de santé, placé alors sous la tutelle de l'Intendance. Il consacre aussi sa retraite à écrire l'histoire du Service et il est considéré comme son premier historien.

François Clément Maillot est natif de Briey, dans le département de la Meurthe — aujourd'hui Meurthe-et-Moselle. Son affectation en Algérie en 1832, donc au tout début de la conquête, le confronte à l'épidémie de paludisme qui décime l'armée d'Afrique. Il définit de nouvelles modalités pour la thérapeutique à base de sulfate de quinine, découvert en 1820 et dont on connaît les propriétés, mais qui n'est pas utilisé dans des conditions satisfaisantes. Ces nouvelles conditions d'emploi « sauvent » le corps expéditionnaire et établissent la renommée de Maillot qui éclipse celle des frères jumeaux Charles et Pascal Monard, originaires de Metz.

Venant Antoine Léon Legouest est né à Metz. Chirurgien, il utilise son expérience pour la rédaction d'un traité de chirurgie d'armée, puis devient professeur dans la chaire de clinique chirurgicale à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Après 1870, il joue un rôle important dans la réorganisation du Service et il prend une part déterminante dans l'adoption de la loi d'autonomie de 1882, tant réclamée par Gama, ce qui lui vaut d'être le premier inspecteur général du Service.

Jean Antoine Villemin, né à Prey, non loin de Bruyères, dans le département des Vosges, doit sa notoriété à sa démonstration chez le lapin de la contagiosité de la tuberculose, ce qui est longtemps contesté et ne sera admis qu'après sa confirmation par Koch en 1882, soit vingt ans plus tard. Agrégé du Val-de-Grâce, Villemin va présider l'Académie de médecine lorsqu'il meurt en 1892.



Buste de Villemin à Bruyères (Vosges)

Tout ceci étant posé, quelles sont les personnalités retenues par le ministre et quels sont les hôpitaux métropolitains et nord-africains qui reçoivent leurs noms? La liste de 1913 comporte vingt-cinq noms, quinze correspondants à de nouvelles dénominations et dix à des attributions plus anciennes, qui, compte tenu des termes de la circulaire, donnent l'impression d'être officialisées. Sur les quinze nouvelles appellations, trois concernent l'Algérie, cependant que parmi les anciennes, cinq s'adressent à des hôpitaux situés au Maroc, leurs noms correspondant à des médecins et infirmiers décédés dans ce futur protectorat entre 1911 et 1913. Cette liste de vingt-cinq noms ne doit pas correspondre à l'ensemble des établissements hospitaliers et il y apparaît que la plupart des noms de personnalités n'ont pas un rapport direct avec l'hôpital qui va porter leur nom... Pour sa part, le choix des noms attribués aux hôpitaux marocains est de circonstance.

De son côté, le nom dévolu à l'hôpital de La Rochelle, « d'Auffredi » comme il figure sur sa façade, est celui de son créateur en 1203, un bourgeois de la ville et non un médecin... De plus, ce nom est souvent faussement écrit « Aufrédi ». Cette circulaire était pourtant l'occasion de mettre les noms choisis en cohérence avec les termes de son texte puisqu'ils rappellent les usages en vigueur pour la dénomination des casernements et donc la « circulaire Boulanger »!

Les cinq noms lorrains les plus prestigieux ont-ils été utilisés? Il apparaît que non. Colombier n'a pas été retenu. Peut-être était-il oublié en raison de sa mort en 1789; peut-être aussi était-il mal considéré en 1913,

année où se construisaient plusieurs hôpitaux, en raison de son implication dans la funeste ordonnance de 1788 qui en avait fait disparaître beaucoup sous la royauté... Legouest ne figure pas non plus dans la liste. Par contre le nom de Gama est attribué au nouvel hôpital de Toul, celui de Maillot à l'hôpital du Dey d'Alger et celui de Villemin à l'hôpital Saint-Martin de Paris.

De ces trois dénominations, seule celle de Maillot est satisfaisante d'un point de vue historique, puisque c'est en Algérie qu'il s'est rendu illustre par son traitement des fièvres et du paludisme. Pour sa part, Gama n'a aucune relation avec Toul puisqu'il est né en Moselle, qu'il est mort à Vaugirard, près de Paris, et qu'il n'a jamais été affecté dans la cité. Le nom de Colombier aurait été plus approprié, comme le recommandait Bonnette. Le nom de Villemin n'a pas non plus de relation particulière avec Paris, si ce n'est qu'il a été agrégé au Val-de-Grâce et membre de l'Académie de médecine. Né dans les Vosges, il aurait pu être choisi pour l'hôpital d'Épinal-Golbey dont la construction est bien avancée à ce moment. Il aurait pu aussi se prêter à la dénomination du nouvel hôpital de Nancy où son nom aurait été préférable à celui de Sédillot qui, comme Gama à Toul, n'a aucune attache avec Nancy. Malheureusement, l'Armée a été devancée par les Hospices civils de la ville qui ont pris en 1904 la décision de créer un hôpital-sanatorium à qui le nom de Villemin est attribué en 1910-1911. Enfin, l'hôpital militaire de Verdun, en voie de finition lui aussi, situé à Belleville au pied de la côte Saint-Michel et appelé de ce nom, aurait également pu recevoir un nom à ce moment. Après cette occasion manquée, l'hôpital est très endommagé au cours de la bataille de Verdun, un grave incendie y survient le 5 mai 1916 et il n'est pas réhabilité ni réutilisé en tant qu'hôpital après 1918.

En effet, Verdun n'est plus une ville de garnison au début des années 1920 et l'hôpital est proposé à la vente en 1924. Pour ces raisons, bien que le terrain et les bâtiments soient restés propriété de la Défense — le terrain accueille aujourd'hui un escadron de Gendarmerie mobile —, l'ancien hôpital n'a pas de raison de porter le nom d'une personnalité du Service de santé. Il faudra par ailleurs du temps pour que Verdun redevienne une ville militaire.

On ne peut manquer de s'étonner sur les motivations qui ont présidé à ces choix grandement dépourvus de cohérence historique.

Les différents noms qui ont été cités depuis le début de ce texte, ont aussi été utilisés pour baptiser des salles et des bâtiments. C'est ainsi que l'hôpital Sédillot de Nancy a compté des salles pour blessés dénommées Larrey, Sédillot, Paré et Legouest, des salles pour fiévreux portant les noms de Maillot et de Bégin et des salles pour tuberculeux et typhoïques baptisées Broussais et Colin. Bien que l'importance géographique soit moindre pour une salle que pour un

hôpital, les remarques précédentes restent en partie valables. Il faut cependant se réjouir de trouver dans cette liste trois noms de médecins lorrains : Legouest, Maillot et Colin, ce dernier né à Saint-Quirin (Moselle) en 1830 et décédé en 1906. Il me semble que des salles avaient aussi reçu de telles dénominations à l'hôpital Gama à Toul.

À Verdun où l'hôpital Saint-Nicolas accueille les militaires comme les civils depuis 1834, l'accroissement de la garnison conduit à la construction de deux bâtiments spécifiquement militaires entre 1895 et 1898. On se réjouira de constater qu'ils portent eux aussi des noms lorrains : Maillot et Villemin.

De 1918 à 1945

Après plus de quatre années de guerre, l'Armistice du 11 novembre 1918 fait entrer dans le giron du Service de santé militaire français les hôpitaux construits depuis 1871 et ceux qui existaient auparavant : Fort-Moselle à Metz et l'hôpital de Bitche. À la différence de l'armée de Terre qui attribue très rapidement des noms de personnalités, y compris vivantes, à ses nouveaux casernements, le Service de santé ne se presse pas de l'imiter... Si tous ces hôpitaux ex-allemands semblent avoir été utilisés dans un premier temps, comme le montrent les cartes postales éditées après 1920 où posent des soldats en « bleu horizon », plusieurs sont rapidement abandonnés sans avoir reçu aucun nom, tandis que les autres n'en recevront qu'assez tardivement et certains jamais... Là encore, à l'exception de l'hôpital de Plantières à Metz, le choix des noms n'apparaît pas rigoureux. Les trois plus grands hôpitaux sont situés à Metz. Le plus ancien, celui qui a été hôpital-amphithéâtre et celui qui a été construit à Montigny, près des nouvelles casernes et mis en service en 1895, sont abandonnés et ne reçoivent donc pas de nom de personnalité. C'est seulement en 1933 que l'hôpital de Plantières, terminé et modifié par l'armée française, reçoit le nom du messin Legouest, qu'il porte encore.

Par ordre d'importance viennent ensuite les hôpitaux de Thionville et de Sarrebourg. L'hôpital de Thionville reçoit le nom de « Dominique Larrey » peu après l'Armistice, cependant que l'hôpital de Sarrebourg n'est pas dénommé et ne le sera jamais. Les petits hôpitaux des nouvelles villes de garnison : Morhange, Dieuze, Saint-Avold, etc., ne sont pas baptisés, même s'ils bénéficient d'une assez longue utilisation militaire. Enfin, l'hôpital de Bitche, d'origine française, est repris et conservé, d'autant qu'existe à côté de la ville un camp d'entraînement, créé sous l'Empire allemand et à l'intérieur duquel un hôpital est ouvert par notre pays.



Hôpital de Bitche (carte postale ancienne)

Toutefois, si l'hôpital urbain reçoit un nom en 1926, celui du médecin Rocca, mort dans l'établissement en 1925 d'une maladie contractée en service, il est alors déclassé en infirmerie de garnison et dispensaire familial.

En 1935, deux décisions ministérielles, l'une du 13 mars et l'autre du 27 mai, dressent la « liste des hôpitaux militaires qui portent le nom de médecins militaires ». Il s'y trouve là encore des erreurs et des oublis regrettables ! Si le nom de Villemanzy — que l'on trouve aussi orthographié avec un « i » — à Lyon est mentionné comme n'étant pas celui d'un médecin mais d'un commissaire ordonnateur militaire et de très haut rang dans la Grande Armée, la précision n'est pas donnée pour La Rochelle où l'origine du nom Aufrédi n'est pas indiquée ; le nom de Parmentier à Cambrai n'est pas mentionné comme étant celui d'un pharmacien. À Épinal, l'hôpital est appelé « hôpital Golbey », ce qui n'est pas le nom d'un médecin, mais seulement, comme déjà indiqué, celui de la localité où il a été construit, à côté de la caserne Haxo, ce qui fait que les Spinaliens et les éditeurs de cartes postales l'appellent habituellement « Hôpital Haxo »... La liste, par ailleurs, n'est ni classée par ordre alphabétique de ville ou de dénomination, ni par région militaire...

Quelques noms nouveaux figurent dans cette liste. L'hôpital de Versailles devant recevoir le nom, prestigieux de Dominique Larrey, il faut trouver un nouveau nom pour celui de Thionville qui reçoit le nom de « Bathias ». Henri Jean Marie Bathias est né à Longwy en 1878. Médecin-major de 2^e classe, il est tué à l'ennemi le 25 octobre 1914 à Noordshote, non loin de Ypres, en Belgique, dans les rangs du 28^e régiment de dragons (Sedan et Mézières), appartenant à la 4^e division de cavalerie, dont le quartier général se trouvait à Sedan avant la déclaration de guerre. Bathias est donc un lorrain, mais il n'a pas de relation particulière avec Thionville...

Un nom lorrain s'est ajouté à la liste des dénominations, celui d'Edmond Delorme, médecin inspecteur général, né à Lunéville en 1847 et décédé en 1929, qui a aussi présidé l'Académie de médecine et dont l'hôpital du camp de Mourmelon porte le nom, comme en témoignent nombre de cartes postales de l'entre-deux-guerres. Une salle « Edmond

Delorme » existe alors à l'hôpital Villemin à Paris où ce chirurgien a été chef de service.

Le règlement du Service de santé, arrêté au 22 novembre 1939, contient une liste des hôpitaux, sans indication de nom de tradition. Ceux de Lorraine sont répartis entre la VI^e région militaire et la XX^e, recréée en 1936 : Metz et Thionville en VI^e RM et Nancy, Épinal, Toul et Sarrebourg en XX^e RM. Les petits hôpitaux mosellans ne figurent pas sur cette liste, à l'exception de celui de Morhange, devenu hôpital annexe de celui de Nancy, cette partie de la Moselle étant rattachée à la XX^e RM. Ont-ils tous disparu ? Ce n'est pas sûr.

De l'après-guerre à nos jours

Depuis cette époque, le nombre des hôpitaux militaires n'a cessé de diminuer à la suite des restructurations successives que les armées ont subies. C'est ainsi par exemple que l'hôpital d'Épinal-Golbey a été dissous en 1957 pour faire face aux besoins de personnels liés aux opérations d'Algérie et en raison de la diminution de l'importance de la garnison, consécutive aux mêmes opérations. « Bathias » est fermé en 1960. « Gama » est en sommeil depuis 1950 et sert maintenant à autre chose. Un décret de juillet 1967 prononce la suppression de l'hôpital de Saint-Avold... L'hôpital Villemin de Paris est fermé en 1971 pour vétusté et parce qu'il y a quatre autres établissements à Paris et en région parisienne. La fin des protectorats et l'indépendance de l'Algérie ont « libéré » des noms, en particulier celui de Maillot.

Mais notre région militaire ne nécessite alors aucune attribution, si ce n'est éventuellement l'hôpital de Sarrebourg qui est en sommeil depuis 1947 et qui aurait pu relever un nom lorrain. Pourtant le nom de Maillot est attribué à l'hôpital thermal de Vichy et celui de Villemin à son homologue de Bourbonnelles-Bains, en Haute-Marne. Comme il n'y avait pas eu de permutations ou de changements de noms en vue d'attributions historiquement et géographiquement cohérentes après 1918, si ce n'est celle de Metz, puis celle de Châlons-sut-Marne en 1950 — mais ce n'est pas en Lorraine —, il n'y avait pas de raison qu'une telle opération ait lieu.

Parmi les « petits hôpitaux » ex-allemands, ne subsiste actuellement que celui de Dieuze dont le bâtiment n'a pas changé d'affectation. S'il n'est plus classé hôpital, il abrite aujourd'hui le service médical de la garnison (le Centre d'instruction et de formation militaire depuis le départ du 13^e régiment de dragons parachutistes) et le bâtiment n'a que très peu changé d'aspect. Il aurait pu être utilisé pour d'autres activités ou être abandonné, l'infirmerie étant alors déplacée à l'intérieur d'un des quartiers dont la place ne manque pas.

Ce rapide tour d'horizon des hôpitaux militaires permanents ayant existé dans les quatre départements lorrains actuels montre que le commandement ne s'est pas pressé pour leur attribuer des noms de tradition. Lorsqu'il l'a fait, longtemps après l'armée de Terre, les attributions n'ont pas été systématiques et curieusement, n'ont pas recherché une cohérence historique et géographique. Elles donnent l'impression d'avoir été faites au hasard et même au coup par coup comme à Cambrai et à Vincennes/Saint-Mandé. Certaines dénominations étonnent : celle de La Rochelle et celle de Golbey par exemple... Pourtant le texte de 1913 précisait bien qu'il convenait de précéder comme pour l'armée de Terre, c'est-à-dire selon la circulaire de 1886... On sait qu'une fois qu'une attribution est faite, il est difficile d'en changer, même si cela a été le cas entre les hôpitaux de Cambrai et de Clamart. Plusieurs listes ayant été publiées, des corrections pouvaient être faites. C'est ainsi que l'ex-quartier d'artillerie de Bitche a récemment changé de nom à la suite de l'arrivée d'un bataillon de chasseurs. Il est sûr qu'il était possible de faire mieux et l'historien n'est pas satisfait...

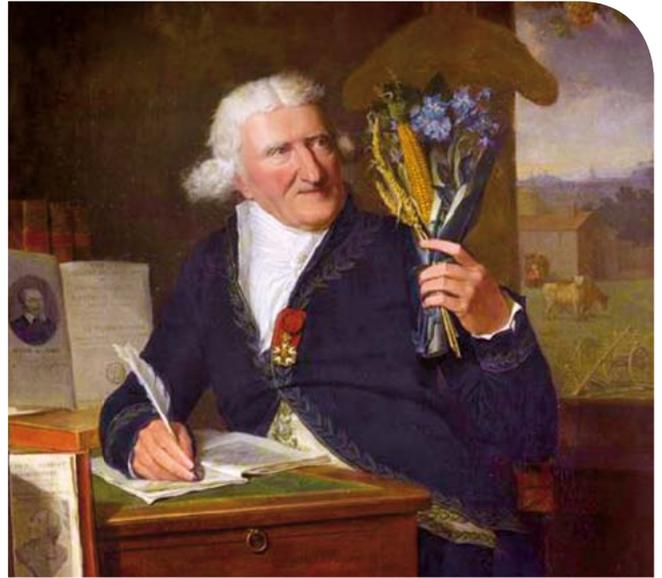
Aujourd'hui le problème ne se pose plus — et cette discussion est presque byzantine sauf au regard de l'Histoire de notre pays et de l'empreinte militaire que ces établissements ont pu laisser dans la région — puisque ces hôpitaux ont presque tous disparu et qu'il n'en reste plus qu'un seul dans l'immense région militaire actuelle, celui de Metz. C'est l'occasion de rappeler qu'il est le plus récent de tous ceux qui ont existé, mais que ce n'est pas notre pays qui a pris la décision de sa construction... Dans ce qui est donc aujourd'hui notre unique hôpital militaire régional, l'« Hôpital d'instruction des armées Legouest », les dénominations qui ont été attribuées aux divers bâtiments à partir de 1992, mais surtout depuis 2006, ont été choisies de manière très satisfaisante. À ma connaissance, vingt-cinq noms ont été attribués, en particulier de Grands Anciens originaires du nord-est et dont les noms avaient été portés par des hôpitaux de la région ou des Forces françaises en Allemagne. Il est indispensable de les citer ici presque tous, compte tenu de leur notoriété, dans le même ordre que les numéros des bâtiments et non sans émotions : Baudens, Scrive, Maillot — dont le centre hospitalier de Briey porte le nom —, Bayen, Villemin, Laveran, Laborit, Duchesne, Beyne, Villemanzy, Dufriche-Desgenettes, Larrey, Coste, Delorme, Vincent, Jamot, Sédillot, Gama, Lévy, Baur. Après nombre de choix anciens qui apparaissaient contestables, la situation actuelle de Metz ne peut que réjouir les historiens.

Pierre Labrude
Professeur honoraire de l'Université de Lorraine,
Ancien président de la Fédération nationale
des pharmaciens de réserve

Le pain de l'École de santé militaire

Cher camarade santard, qui était avenue Berthelot dans les années 1960 – 1970, te souviens-tu de M. Benkimoun, le coiffeur de l'école : il était un personnage pittoresque, avec son accent chaleureux de rapatrié d'Algérie et ses épais sourcils en bataille. Lorsqu'au petit matin l'élève officier traversait la cour de l'école, dans l'atmosphère humide et froide de l'hiver lyonnais, pour aller prendre le petit-déjeuner, il avait le bonheur d'être accueilli à l'entrée du réfectoire par Benkimoun ; en plus de sa fonction de coiffeur, intransigeant sur la longueur des cheveux, cet homme un peu bourru et paternel, était chargé de veiller à la distribution du pain. Il coupait les baguettes de pain en morceaux d'une vingtaine de centimètres de long et surveillait que chaque santard reçoive sa part de nourriture pour démarrer la rude journée d'étude avant de prendre l'autobus pour l'Université. Si ce pain était si réconfortant au petit-déjeuner c'était parce que le dieu des santards y veillait avec l'aide de Parmentier qui consacra une grande partie de ses recherches et expériences à la panification. Mais, cela, nous ne le savions pas encore.

Le pain est l'aliment de base de l'homme depuis l'antiquité égyptienne ou le paléolithique supérieur. C'est un des aliments les plus simples, préparé avec de la farine, de l'eau et du sel et soumis à la fermentation et à la cuisson. Sa méthode de fabrication a été élaborée depuis des millénaires, mais c'est par l'habileté du boulanger que cet aliment est des plus savoureux. L'ensemble du processus, depuis la mouture des grains, le façonnage et la cuisson, est en définitive assez complexe. Antoine Augustin Parmentier y a consacré des recherches approfondies à la boulangerie des Invalides à partir de 1774. Dans son discours pour l'ouverture de la première école gratuite de boulangerie à Paris en juin 1780, il souligne l'importance de cet aliment : « le soldat de l'armée, le matelot en mer, le voyageur ensuite, le journalier qui va travailler loin de chez lui, trouvent dans le pain une ressource que nul autre aliment ne saurait suppléer ». Ce philanthrope, animé d'une foi sincère, se caractérisait par sa grande bonté, son sens pratique, son intégrité et son désintéressement personnel ; voici comment il décrit son ambition : « mes recherches n'ont eu d'autre but que les progrès de l'art et le bien général [...]. La nourriture du peuple est ma sollicitude ; mon vœu c'est d'en améliorer la qualité et d'en diminuer le prix [...]. J'ai écrit pour être utile à tous ». Et naturellement dans son métier de pharmacien militaire c'est vers les soldats qu'il dirige son attention ; en 1797, il écrit encore : « Il n'y a que le pain des soldats qui soit resté tel qu'il était à l'origine de la mouture. Ils voient les pauvres dans les hôpitaux où l'humanité les nourrit et les



Portrait de Parmentier en habit d'académicien, tenant un bouquet de toutes les plantes qu'il a étudiées (par Dumont, 1812)

prisonniers dans les maisons de détention, manger du pain infiniment meilleur que celui qu'on leur distribue. Il est temps que sous un régime qui a l'égalité et la fraternité pour bases, ceux qui ont été les premiers soutiens soient plus sainement et plus confortablement nourris. N'altérons pas par un intérêt mal entendu la subsistance alimentaire fondamentale des défenseurs de la patrie ».

Nous ne reprendrons pas ici la biographie de l'illustre pharmacien qui a été revisitée récemment, lors du deuxième centenaire de sa mort, dans les colloques de Paris et d'Amiens¹. Nous rappellerons succinctement son parcours. Antoine-Augustin, né à Montdidier dans la Somme en 1737, devient commis apothicaire dès l'âge de treize ans dans sa ville natale avant de partir comme apprenti à Paris. Puis il s'engage pendant la guerre de Sept Ans comme aide apothicaire pour aller accompagner les armées en Prusse. C'est pendant cette guerre qu'il est fait prisonnier à plusieurs reprises et qu'il découvre l'intérêt des pommes de terre dans l'alimentation humaine.

En 1766 il obtient la place d'apothicaire « gagnant maîtrise » à l'Hôtel royal des Invalides (ce poste, obtenu sur concours permettait, après six ans d'exercice, d'obtenir le titre de maître apothicaire de Paris sans passer le coûteux examen). Pendant cette période il réalise l'analyse chimique de la pomme de terre et fait construire un laboratoire de chimie moderne. Puis en 1772 avec la nouvelle organisation de l'établissement il devient apothicaire major. Mais les religieuses de la Charité qui avaient jusqu'alors la haute main sur l'apothicairerie, refusent le changement ; finalement dans ce conflit Parmentier

¹ L'ouvrage « Antoine Augustin Parmentier et la fabuleuse carrière du tubercule », académie d'Amiens, 2014, 320 p. peut être commandé chez M. Pierre Jubault, 29, rue du marais - 80800 Bussy-lès-Daours, pour 20 €.

rend son brevet et perd son laboratoire en 1774. À partir de ce moment, nommé « pensionnaire à vie aux Invalides » par Louis XVI, il ne s'occupe plus de l'apothicairerie et se consacre librement à ses recherches d'utilité générale: ce sera à la boulangerie qu'il mènera ses recherches sur les blés, les farines et le pain. Il continue cependant à être chargé de missions pour les armées du roi et au Conseil de santé. Pendant la Révolution Parmentier continue ses multiples activités de pharmacien et d'agronome, mais sous la Terreur, il est un moment menacé. Peu après, en 1795, il retrouve sa place au Conseil de santé, il est élu à l'Institut de France et en 1800 il est élevé à l'emploi de premier pharmacien des armées par Bonaparte, Premier Consul. Nommé inspecteur général du Service de santé, il exercera toujours ses fonctions en administrateur rigoureux et sévère, plaçant l'intérêt et le service de l'État au-dessus des sentiments, luttant contre les abus et la médiocrité. Il propose une nouvelle organisation pour l'instruction des officiers de santé, il rédige le *Formulaire pharmaceutique* pour simplifier la diversité des médicaments à approvisionner. Il est chargé de donner des recommandations et avis sur le biscuit de mer, le pain des troupes, la salubrité de l'air des hôpitaux militaires ou la vaccination antivariolique.

Parmentier travaille inlassablement et continue ses recherches et ses activités au sein de la Société d'agriculture, de la Société de pharmacie et de l'Académie des sciences, jusqu'à sa mort, au soir du 17 décembre 1813. Au total il a produit plus de 189 publications scientifiques, ouvrages et rapports dans les domaines de la chimie, de la pharmacie et de l'agronomie sur :

- les végétaux nourrissants : pomme de terre, châtaigne, blés, maïs.
- la boulangerie, le pain et la meunerie, le biscuit de mer et le pain des troupes.
- le vin, le vinaigre et les sirops de raisin.
- les premières analyses de chimie biologique du lait et du sang.
- le *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires* et le *Code pharmaceutique à l'usage des hôpitaux civils*.

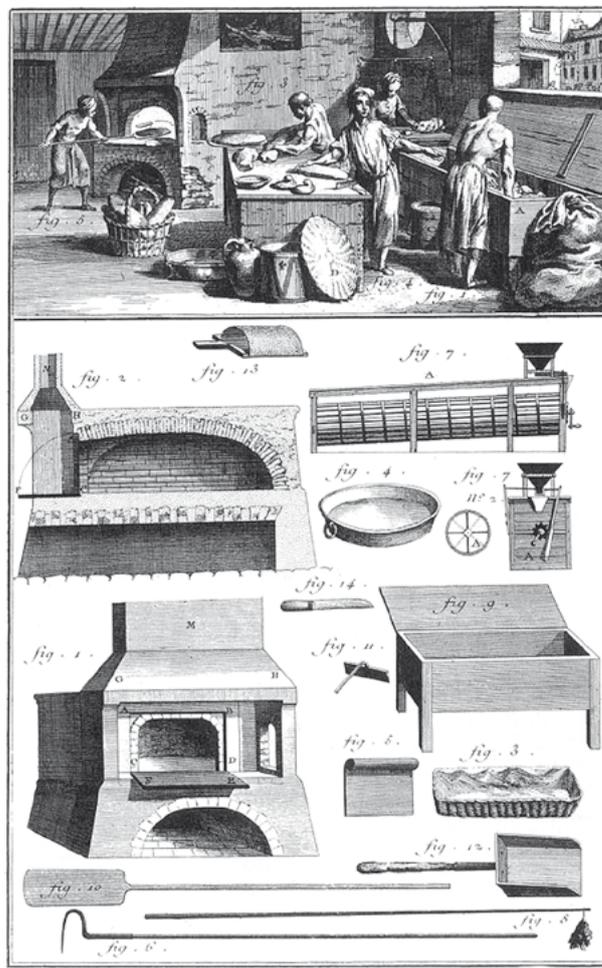
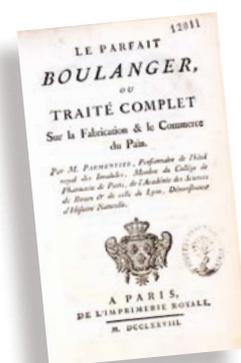
Les travaux de Parmentier sur le pain et la boulangerie.

Au moment où Parmentier perd son laboratoire, en 1774, il se tourne vers la boulangerie des Invalides qui se trouvait dans le bâtiment à l'arrière des infirmeries. Dirigée par son ami Brocq, régisseur de la boulangerie de l'Hôtel royal des Invalides et de l'École militaire, elle était pourvue de trois fours et était un chef-d'œuvre de propreté, d'ordre, de perfection et d'économie.

Parmentier développe d'intenses recherches sur le pain et le froment. Dans ces ouvrages il relate d'abord ses études sur la chimie du froment et de la farine :

il en a étudié la composition et isolé les constituants, l'amidon, le gluten, le son. Dès 1776 il publie son premier ouvrage dans ce domaine : *Expériences et réflexions relatives à l'analyse du bled ou des farines* et en 1777 il publie : *Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes sur la meilleure manière de faire du pain*, car, voulant se rendre utile aux ménagères, il leur donne les conseils nécessaires, dans un langage accessible, pour préparer le pain chez elles. Voici quelques-uns des préceptes que l'on peut y trouver : « le son en substance, quelque divisé qu'on le suppose, fait du poids et non du pain, il augmente la masse et diminue le volume [...]. Plus on se donne de peine pour travailler la pâte, plus on obtiendra de pain et meilleur il sera [...]. La pâte qui lève, s'aigrit et s'aplatit quand on attend trop longtemps après le four ; il vaut mieux que ce soit le four qui attende après la pâte que celle-ci après le four ».

Puis en 1778, il publie *Le Parfait Boulanger ou traité complet sur la fabrication et commerce du pain*, ouvrage de 639 pages où tout est détaillé et très technique : le blé, ses qualités, ses maladies, sa conservation ; la farine et les précédés de mouture, sa conservation ; le levain, la pâte et le pétrissage ; le four et la cuisson du pain ; et pour finir le commerce du pain.



Il y relate aussi ses recherches et expériences, par exemple sur le levain : « J'ai pris six livres de levain, que j'ai délayées dans suffisante quantité d'eau et j'ai distillé ensuite à feu nu. Dès que l'ébullition a été établie dans la cucurbit, j'ai séparé les premiers quatre onces de liqueur qui avaient passé et j'ai poursuivi la distillation jusqu'à ce que j'eusse encore le double de liqueur ; alors j'ai arrêtée pour examiner les deux produits. Le premier était un flegme volatil, qui tendait à devenir spiritueux et inflammable (alcoolique) s'il est permis de s'exprimer ainsi ; il n'altérerait pas les couleurs bleues des végétaux. Le second produit était manifestement acide et rougissait le tournesol ».

L'ouvrage reçoit l'approbation de l'Académie des sciences. Son but est en outre de remettre en honneur la profession de boulanger ;

« Si nous voulons tirer les boulangers de l'état d'infériorité où les préjugés les ont plongés, si nous désirons qu'ils s'instruisent des différents moyens qui peuvent concourir à rectifier leurs procédés défectueux, distinguons la profession, inspirons à ceux qui s'y dévouent une idée plus élevée d'eux-mêmes ».

Il considère la meunerie comme un art important et il fait la promotion de la mouture économique, une bonne mouture produisant un quart de plus de farine. Il défend enfin l'idée qu'il vaut mieux acheter le pain chez le boulanger car il pratique au mieux cet art pour faire du bon pain. Et le boulanger doit être payé à son juste prix car « quand on ne gagne pas sur son travail, les talents sont en défaut et rien ne ressemble davantage à l'ouvrage d'un mauvais ouvrier que celui d'un homme instruit qui n'est pas suffisamment payé ».

Il a bien sûr expérimenté pour faire du pain de pomme de terre, qui pourrait être utile en cas de disette. Ce pain présenté au roi a fait l'objet d'une publication. Parmentier organise souvent aux Invalides des dîners pour ses hôtes de marque. Le 21 octobre 1787, le dîner est composé d'une vingtaine de plats tous à base de pommes de terre ; il y a « un bouillon gras dans lequel le pain de pomme de terre mitonnait et deux sortes de pains : celui mêlé de pulpe de pommes de terre et de farine de froment représentant assez bien le pain mollet, le second fait de pulpe de pommes de terre avec leur amidon portait le nom de pâte ferme ». De même il a fait des essais sur le pain avec de la farine de châtaigne mais il affirme que « ce pain aura toujours une couleur désagréable, un état mat et une saveur douceâtre ». Tous ses travaux l'amèneront à ouvrir la première école gratuite de boulangerie à Paris en juin 1780, avec Cadet de Vaux, Brocq, Destor et Mouchy, puis une autre école de boulangerie à Amiens.

En 1784 il répond au concours de l'académie de Bordeaux sur le maïs ou blé de Turquie et son mémoire qui remporte le prix, est publié en 1785 puis réédité en 1812. Il traite de la culture et de

la conservation du maïs et des différents emplois possibles. Il fait l'analyse chimique du maïs et il montre que les grains sont riches en amidon et les tiges, riches en sucre. Il étudie la mouture et le pain de maïs. Il conclut en écrivant : « Français qui aimez votre patrie, cultivez le maïs dans tous les cantons où la nature du sol et la température du climat ne s'opposent point à sa végétation. C'est le grain qui produit le plus de nourriture à l'homme et aux animaux ». Pour le maïs comme pour la pomme de terre, deux plantes venant d'Amérique, il a fait de nombreuses expériences pour faire du pain mais il reconnaît qu'il y a bien d'autres usages plus simples et il a surtout travaillé à la propagation et à la vulgarisation de ces plantes pour lutter contre les disettes.

En 1786 Parmentier publie un ouvrage très complet et très important : *Mémoire sur les avantages que la province de Languedoc peut retirer de ses grains, considérés sous leurs différents rapports avec l'Agriculture, le Commerce, la Meunerie et la Boulangerie*. Il suit le plan du Parfait boulanger et il insiste encore sur la mouture économique : « Quelle épargne ne ferait-on pas, si d'un bout à l'autre du royaume on parvenait à retirer des grains la totalité de la farine qu'ils renferment ! On se trouverait dans l'abondance au moment où l'on croirait n'avoir que le nécessaire ; on aurait le nécessaire quand il y aurait à craindre la disette ». Comme l'a fait Olivier de Serres, auteur du *Théâtre d'agriculture et ménage des champs*, Parmentier publiera à partir de 1788 un traité d'agriculture de 2800 pages en 8 volumes, intitulé *Économie rurale et domestique*, dans la bibliothèque des Dames.

Mais pendant la Révolution le pain manque pour le peuple de Paris ; la peur de la pénurie de blé favorise la constitution de stocks tandis que les spéculateurs en ont fait monter le prix. Le peuple de Paris menaçant court à Versailles et le 6 octobre 1789 Louis XVI, accompagné de la famille royale, quitte définitivement Versailles dans un cortège immense avec un convoi de chariots de blé, les députés de l'Assemblée constituante, les gardes nationaux et le peuple des manifestants qui crient : « nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». En 1791, Parmentier se présentera aux élections pour être administrateur du département de Paris, mais il n'obtiendra qu'un petit nombre de voix car ses opposants s'écrieront lors d'une assemblée populaire : « Ne votez pas pour Parmentier, il vous fera manger des pommes de terre ».

En 1796 le ministre de la guerre adresse une lettre à l'Institut national pour demander un avis sur l'introduction du son dans le pain des troupes. Historiquement le pain de munition est composé d'un tiers de seigle et deux tiers de froment sans extraction de son. Dans le rapport préparé avec Darcet et Cousin et que Parmentier lit à l'Institut, les auteurs reconnaissent que le pain de munition est compact,

grossier et peu nourrissant. Il contient trop de son ce qui favorise le transit et crée la faim. Il est nuisible à la santé. « La surabondance du son fatiguerait l'estomac et les entrailles [...]. Voilà précisément le cas des soldats: ils ont toujours faim et leurs déjections copieuses fatiguent et énervent à la longue leurs viscères ». Le blutage pour le pain des troupes fut donc porté à 18 % à la suite de ce rapport. Ce dernier ne sera publié qu'en 1862 par le pharmacien militaire Antoine Poggiale dans: *les Mémoires de Médecine et de Pharmacie militaire*. Du fait de son expertise sur la boulangerie, Parmentier sera sollicité pour la participation à des ouvrages collectifs. Lorsque l'abbé Rozier entreprend l'édition de son célèbre *Cours complet d'agriculture*, il fait appel à Parmentier dès 1784 pour les articles « four à pain », « froment », « maïs » et « pain ». En 1804 les membres de la Société d'agriculture font paraître la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. Parmentier y participe naturellement en rédigeant de nombreuses notes sur la conservation des farines, le son dans le pain, les avantages qu'il y a de prendre son pain chez le boulanger, la mouture économique, l'influence de l'eau dans la fabrication du pain et d'autres encore. Il sera encore un des principaux rédacteurs du *Nouveau cours complet d'agriculture* paru en 1809.



Hommages à Parmentier pour ses travaux sur la boulangerie.

Cadet de Vaux rend hommage à Parmentier dans son discours de l'ouverture de l'École de boulangerie en 1780 et il souligne qu'il a porté l'art de la boulangerie à la perfection. Arthur Young qui est invité à un dîner chez Parmentier, relate dans ses voyages :

“Dine at the Invalides, with Mons. Parmentier, the celebrated author of many oeconomical works, particularly on the boulangerie of France. This gentleman, to a considerable mass of useful knowledge, adds a great deal of that fire and vivacity for which his nation has been distinguished, but which I have not recognized so often as I expected [...]. I remarked two years ago that Mons. Parmentier is one of the best men, and beyond all question understands every circumstance of the boulangerie better than any other writer, as his productions clearly manifest”.

« Je dînai aux Invalides, avec Monsieur Parmentier, auteur célèbre de plusieurs ouvrages économiques, particulièrement sur la boulangerie de France. Cet auteur, doté d'une multitude de connaissances

utiles, possède beaucoup de ce feu et de cette vivacité pour lesquels sa nation est si célèbre, mais que je n'ai pas remarqué aussi souvent que je m'y serais attendu. Je remarquai, il y a deux ans, que Monsieur Parmentier était un des meilleurs hommes et au-delà de toute question, il entendait tous les détails de la boulangerie mieux que tout autre écrivain, comme ses ouvrages le démontrent clairement ».

Georges Cuvier qui est chargé de prononcer l'éloge de Parmentier à l'Académie de sciences écrit ceci :

« Parmentier n'était pas de ces esprits étroits, exclusivement épris d'une idée; et les avantages qu'il avait reconnus à la pomme de terre, ne lui faisait point négliger ceux qu'offraient les autres végétaux [...]. Le blé lui-même a été l'objet de longues études de la part de M. Parmentier et peut-être n'a-t-il pas rendu moins de services en répandant les meilleurs procédés de mouture et de boulangerie, qu'en propageant la culture de la pomme de terre. L'analyse chimique lui ayant fait connaître que le son ne contient aucun principe propre à nourrir l'homme, il en conclut qu'il n'y a qu'à gagner à l'exclure du pain il déduisit de là les avantages de la mouture économique, qui, en soumettant plusieurs fois le grain de la meule et au blutoir, parvient à détacher du son jusqu'aux dernières parcelles de farine, et il prouva qu'elle fournit ainsi à meilleur marché un pain plus blanc, plus savoureux et plus nutritif. L'ignorance avait tellement méconnu les avantages de cette méthode, qu'il y avait eu pendant longtemps des arrêts pour la proscrire, et que la partie la plus précieuse du grain était livrée aux bestiaux avec le son [...]. Des hommes habiles ont calculé que les progrès faits de nos jours en France, dans l'art de la meunerie et dans celui de la boulangerie, sont tels que [...] la quantité de blé nécessaire à la nourriture d'un individu peut être réduite de plus d'un tiers. Comme c'est principalement à M. Parmentier que l'on doit l'adoption presque générale de ces nouveaux procédés, ce calcul établit ses services mieux que tous les éloges ».

C'est aussi Jean-Baptiste Huzard qui écrit dans les *Annales d'agriculture*: « *Le Parfait boulanger* est l'un des plus beaux titres de Parmentier à la reconnaissance publique ». Et encore aujourd'hui il est surprenant de lire sur internet l'un des plus beaux hommages que l'on puisse faire; c'est celui d'une bonne ménagère qui suit les avis de Parmentier pour faire du bon pain au levain et partage ce savoir sur son blog « ni cru, ni cuit » (www.nicrunicit.com).

Parmentier a beaucoup travaillé, expérimenté et écrit pour assurer à ses contemporains une alimentation aussi satisfaisante que possible dans cette période troublée où les disettes n'étaient pas rares. Comme on l'a vu dans cet exposé, ses préoccupations étaient tournées vers les nécessités du peuple et du soldat,

défenseur de la nation. Parallèlement à sa carrière exemplaire de pharmacien militaire, il développa une énergie considérable pour vulgariser et diffuser les procédés et les produits de la nutrition, céréales et végétaux nourrissants; il occupe une place singulière parmi les scientifiques de son époque et il est le véritable créateur de la chimie alimentaire. Ses travaux sur la pomme de terre éclipsent parfois les autres domaines de ses recherches, comme la boulangerie, dans lesquels il eut aussi une place éminente. Ainsi Parmentier a ouvert la voie aux pharmaciens des armées qui ont exercé pendant plus de deux siècles dans les laboratoires des subsistances de l'Intendance

et du Commissariat des armées. C'est d'ailleurs l'un d'eux, Joseph Antoine Felix Balland, qui retracera l'histoire des travaux de Parmentier en chimie alimentaire. Enfin et pour terminer je vous suggère d'adopter le conseil de Parmentier qui recommandait d'acheter son pain chez le boulanger car lui seul en maîtrise tout l'art pour faire un produit d'excellence; cela fait partie de notre culture française et comme Olivier de Serres l'écrivait, le maître de maison se doit d'offrir à ses hôtes le pain le plus savoureux et les vins les plus exquis.

PCSHC (ER) Dominique Vidal



Médaille Parmentier par Dubois et Caunois (1843) au revers de la médaille l'agriculture soutient le bras et vient au secours de la mère de famille.



Parmentier par Pierre Hébert (1866) Faculté de pharmacie de Paris.

Le Service de santé des armées et la surveillance médico-radiobiologique au cours des essais nucléaires

Cet article fait suite à ceux parus dans les numéros 74 et 75 de la revue.

À la suite des deux incidents qui ont eu lieu à Reggane et au CEMO¹, il est apparu que, si le Service de santé disposait bien d'un service d'hospitalisation pour des personnels irradiés ou contaminés à l'HIA Percy, il n'avait pas, par contre, les moyens d'investigation nécessaires pour déceler ou suivre une contamination interne, sans faire appel au C.E.A. ou au SCPRI².

Or la poursuite des essais nucléaires et le développement de la force de dissuasion dans ses trois composantes, marine, aérienne et terrestre avec les régiments Pluton, impliquaient le contrôle d'un nombre de personnels de plus en plus élevé et le risque d'autres hospitalisations. Parallèlement, il fallait instruire les médecins appelés à servir dans ces unités.

Dès le mois de mai 1962, le Service de santé a dû, en urgence, créer et mettre en place au CEMO, une installation de spectrométrie gamma humaine, entreprendre la construction d'un laboratoire de radiotoxicologie et la formation d'un personnel souvent sans qualification. Dans le même temps le C.R.S.S.A. réorganisait la radiobiologie en créant trois divisions :

- une division de radiobiologie au CEA et deux à l'HIA Percy :
- une division d'hygiène atomique qui sera complétée par une installation de spectrométrie humaine, primitivement installée dans le laboratoire de radiotoxicologie ;
- une division de radiochimie qui remplace le laboratoire de radiotoxicologie et qui est chargé de la mise au point de toutes les techniques nécessaires à l'isolement et à la mesure de nombreux radioéléments. Elle sera doublée par la création d'un autre laboratoire de radiotoxicologie destiné plus spécifiquement au contrôle des personnels.

Ces deux divisions en liaison avec le laboratoire central de l'armement ont contribué à mettre au point la gestion et l'exploitation des dossiers médico-radiobiologiques.

Le premier stade est le recueil de l'information.

Il se fait au sein des laboratoires et des centres médicaux sur un document imprimé en liasse carbonée en trois exemplaires.

- Le premier exemplaire est retourné au médecin demandeur pour le dossier médical ;
- Le second est destiné à constituer le cahier de laboratoire (archivage avec les données recueillies automatiquement : spectres gamma par exemple) ;
- Le troisième est destiné au dactylocodage.

Le dactylocodage élabore à partir des informations recueillies manuellement un ruban perforé destiné à transmettre celles-ci jusqu'au centre de traitement.

Celui-ci est le terminal du laboratoire central de l'armement. Le travail va se faire à l'échelon de l'ordinateur. Les rubans perforés sont transformés en bandes magnétiques. Plusieurs opérations se succèdent alors :

- un contrôle systématique des informations recueillies. La liste des erreurs est adressée aux centres de dactylocodage pour vérification et reprises des données si nécessaire ;
- ensuite un programme permet de regrouper au fur à mesure de l'arrivée des rubans perforés, tous les examens concernant un même individu, avec impression en clair par ordre chronologique et selon une mise en page déterminée de l'ensemble des données. Il est ainsi possible d'établir à la demande une version du dossier médico-radiobiologique qui comprend les examens suivants :
 - clinique et radiographie pulmonaire,
 - hématologie et biochimie,
 - spectrométrie gamma humaine,
 - examens radiochimiques pratiques sur les excréta (urine et selle),
 - dosimétrie externe.

En plus de l'utilisation pratique de ce recueil, une utilisation scientifique pour chaque type d'examen, pouvant être faite sous forme d'un traitement statistique.

Ce protocole a été rapidement appliqué, notamment au C.E.P., sous la responsabilité du capitaine Morin, un de ses concepteurs (1).

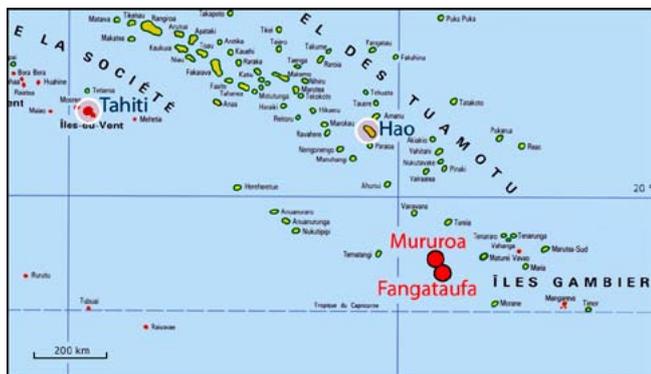
3. Le C.E.P. ou Centre d'expérimentations du Pacifique

Dès 1962, la poursuite des essais sur un autre site avait été décidée pour remédier à la cessation des essais nucléaires en 1966.

Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie, en fin d'article.

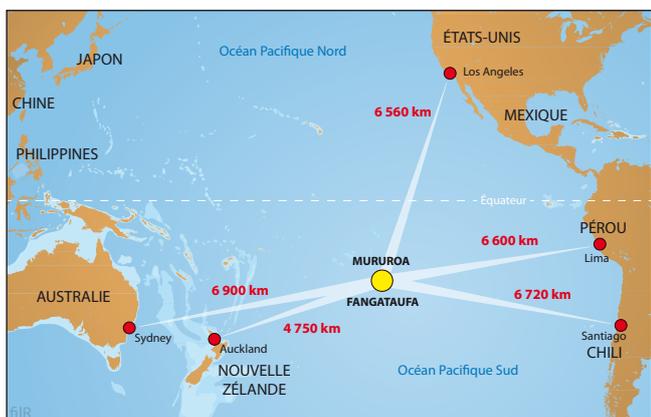
¹ CEMO (Centre d'expérimentations militaires des Oasis).

² SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants).



La Polynésie française et plus particulièrement les atolls de Mururoa et Fangataufa dans l'archipel des Tuamotou, avait été choisie. L'absence de population proche et un régime climatique favorable minimisant au maximum les risques de retombées sur des régions habitées.

De plus ce site était à plus de 4750 km de la Nouvelle Zélande, 6600 km des côtes californiennes et de Lima et 6900 km de l'Australie.



Organisation du C.E.P.

L'état-major était basé à Tahiti et disposait d'installations dans le port de Papeete, de l'escala militaire sur l'aéroport de Faa, d'une base vie avec des logements et des mess au Taaoné ainsi que l'hôpital militaire et diverses installations.

- Une base intermédiaire avait été créée sur l'atoll de Hao avec un petit port, une base aérienne dotée d'une très longue piste, des logements des mess et une usine de fabrication d'hydrogène ;
- Enfin les 2 atolls de tir, Mururoa et Fangataufa. Sur Mururoa ont été aussi créés un aérodrome, une base vie et un port où était à quai le BSL (bâtiment de soutien logistique) Rance.



Organisation du Service de santé.

La direction du Service de santé du C.E.P. disposait :

- ▶ pour les besoins normaux du service
 - sur Tahiti, de l'hôpital militaire Jean Prince avec un service des brûlés et les infirmeries des unités ;
 - sur Hao, d'une infirmerie très bien équipée ;
 - sur Mururoa, d'une petite infirmerie-hôpital avec deux semi-remorques, l'une pour la radiologie, l'autre pour la chirurgie.

En effet sur ce site, compte tenu des importants travaux entrepris, il est apparu très rapidement que les évacuations sanitaires par avion n'étaient pas possibles tant qu'une piste d'atterrissage n'était pas construite. La nécessité de pouvoir faire des actes chirurgicaux importants sur cette base est apparu. En 1965, avec un radiologiste et un chirurgien, nous avons été désignés pour réaliser ces installations sur semi-remorques, permettant ainsi une mise en place plus aisée dès le début des grands travaux. Nous avions un délai imposé de six mois pour faire cette réalisation. Ce délai a été tenu. La photo montre ces 2 semi-remorques installées à Mururoa.



L'excroissance visible sur l'une d'entre elles correspond à la salle d'opération. Ces deux semi-remorques, comme pour la remorque de spectrométrie gamma humaine du CEMO devaient pouvoir fonctionner avec leur réserve d'eau et leur groupe électrogène. Elles pouvaient aussi être raccordées à des réseaux d'eau et d'électricité. Avec une remise en état de temps en temps, elles ont fonctionné de façon satisfaisante jusqu'en 1996 soit une trentaine d'années.

- Le BSL Rance présent sur site, complétait ce dispositif.



- Les deux semi-remorques de radiotoxicologie et une de spectrométrie gamma humaine ont également été débarquées peu de temps après.



► pour la surveillance médico-radiologique

Dans les six ans qui ont suivi le tir Beryl, les équipes de radiobiologistes, médecins et pharmaciens s'étaient sensiblement renforcées. Elles ont permis de détacher les personnels nécessaires au bon fonctionnement des laboratoires pendant les périodes de tir. La direction du Service de santé du C.E.P. avait à sa disposition :

- quatre laboratoires de radiotoxicologie dont deux fixes ayant sensiblement les mêmes capacités,
 - celui implanté auprès de l'hôpital Jean Prince à Tahiti avec trois officiers dont le chef des laboratoires et un pharmacien destiné aux examens de biochimie et d'hématologie au profit de l'hôpital,
 - celui de Hao avec sensiblement le même potentiel et pouvant effectuer des examens biochimiques et hématologiques dans le cadre de la surveillance médico-radiobiologique. Il y avait deux, parfois trois officiers sur ce site.



et deux mobiles,

- à bord du BSL Rance avec des moyens très limités
- deux semi-remorques, une de chimie et une de mesure

- cinq enceintes de spectrométrie gamma humaine dont trois fixes (une dans le laboratoire du Taaoné, une dans le laboratoire de Hao et une à bord du BSL Rance où elle participait au lest du bateau). Elles pesaient environ 20 tonnes chacune et étaient dérivées de celle qui avait été mise au point dans le laboratoire de radiotoxicologie à l'HIA Percy. Elles étaient constituées d'un fer spécialement raffiné car exempt de cobalt 60. Leur volume permettait d'accueillir une personne couchée.

et deux mobiles. Chacune à bord d'une semi-remorque. Elles pèsent environ dix tonnes et étaient constituées d'un plomb anciennement raffiné donc quasiment exempt de radioactivité naturelle. La personne est en position assise pendant la mesure.

- la saisie des résultats

L'ensemble des examens biochimiques, hématologiques, de radiotoxicologie ou de spectrométrie gamma humaine était traité par deux dactylocodeuses prêtées par l'armée de l'air. Elles avaient un local dans le laboratoire de Taaoné et travaillaient sous la responsabilité d'un capitaine d'administration, parfaitement au courant des procédures, à l'élaboration desquelles il avait lui-même participé.

La campagne de tirs 1968

Deux tirs sous ballon ont eu lieu au mois de juillet et un autre au mois d'août. Ils ont permis de valider le bon fonctionnement des laboratoires. Pour le tir Canopus, premier tir thermonucléaire français, le président de la République, le général de Gaulle était présent. Tout avait été fait pour que cet essai se déroule sans problème.

Le dispositif du Service de santé était le suivant :

- le laboratoire du Taaoné
- le laboratoire de Hao, renforcé par les semi-remorques de radiotoxicologie et de spectrométrie gamma humaine. Ces semi-remorques ont

été ramenées de Mururoa et pouvaient être réembarquées et mises en place là où ce serait nécessaire.

- Sur Mururoa, c'est le laboratoire du BSL Rance qui servira. Il a un chef de laboratoire médecin et a été récemment renforcé par l'affectation d'un jeune pharmacien tout juste sorti de son stage au Val-de-Grâce. Ce laboratoire est avant tout destiné à la spectrométrie gamma humaine, mais en cas de besoin, on peut y faire un peu de radiochimie. Il est équipé d'un Technicon pour les urémies et glycémies et d'un microscope pour les numérations formules.

Enfin, par précaution, une semi-remorque de spectrométrie gamma humaine a été débarquée sur les îles Gambiers.

Le tir Canopus, a eu lieu le 24 août. D'une puissance de 2,6 MT, il a été effectué au-dessus de l'atoll de Fangataufa. Il a été suivi le 8 septembre par le tir Procyon lui aussi thermonucléaire. Il a été le dernier de la campagne. Ces deux tirs se sont effectués de façon satisfaisante.

Bilan de la surveillance médico-radiobiologique

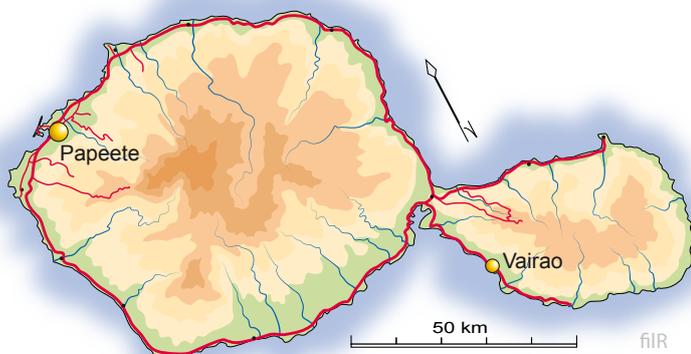
Pour la campagne de 1968 elle a concerné environ 10 000 personnes. L'activité des laboratoires a fortement augmenté avec le contrôle avant le retour en métropole des renforts opérationnels. Dans certains cas, il a même fallu prendre des dispositions particulières notamment pour le personnel de la marine nationale. Le porte-avions Clémenceau entre autres est venu s'ancrer à Vairao où se trouvait le centre de repos de la marine.

Pour éviter, de très nombreux transferts routiers de centaines d'hommes de Vairao au laboratoire du Taaoné le commandement a préféré ramener une semi-remorque de spectrométrie gamma humaine de Hao à Papeete, d'où elle a été mise en place à Vairao.



contrôlés à leur arrivée et contrôlés à nouveau au moment de leur départ. Leur quantité de césium 137 avait sensiblement diminué pendant leur séjour en Polynésie. Les personnels venant de France, donc de l'hémisphère nord, étaient, comme le reste de la population, contaminés par les retombées des tirs russo-américains. Dans l'hémisphère sud, dans lequel se trouve la Polynésie, une telle pollution n'existait pas. Donc les personnes se décontaminaient progressivement par élimination dans les urines. Le césium, rappelons-le, est un métal alcalin comme le potassium, donc relativement soluble.

L'activité des laboratoires de radiotoxicologie, a été fortement affectée à la suite des événements de mai 1968. Notre approvisionnement en réactifs et notamment en acide nitrique a été totalement interrompu. Les stocks locaux n'étant pas inépuisables, il a fallu faire des choix, dans les



Je n'ai pas de statistique concernant le nombre d'examen pratiqués pendant cette campagne. Par contre, une observation curieuse mais explicable a été faite à propos de personnels venant de métropole,

examens, en accord avec la direction du Service de santé du C.E.P. en attendant la normalisation de la situation. Tous les prélèvements ont fini par être traités.

Par contre, pour les campagnes allant de 1966 à 1995, 150 000 examens de spectrométrie gamma humaine ont été pratiqués. De nombreuses analyses radiotoxicologiques, impliquant surtout les dosages du plutonium 239, du césium 144 et strontium 90 ont été effectués.

En dosimétrie externe 52 750 personnes ont été contrôlées. 93,5 % ont reçu une dose nulle. Les autres ont reçu une dose mesurable mais peu élevée.

Ces chiffres ont été tirés de deux documents cités en référence (2)(3) et montrent bien l'urgence qu'il y avait à mettre en place de nouvelles procédures de recueil de l'information.



Je quitterai le C.E.P. au mois de mars 1969 après avoir transmis la direction technique des laboratoires à mon ami le médecin principal Arnaud.

Je ne reviendrai plus au C.E.P. pour des campagnes de tir, la quantité et la qualité des spécialistes de

radiobiologie permettant d'assurer la continuité de la surveillance médico-radiologique.

Pour terminer cet exposé, je voudrais rendre un hommage posthume au médecin général Aeberhart qui a favorisé la formation d'une équipe de radiobiologistes qui ont pu faire face aux obligations de la surveillance médico-radiologique au cours de ces essais nucléaires. Il serait injuste d'oublier les officiers, sous officiers, personnels civils et militaires qui ont largement contribué par leur dévouement à ce que cela soit possible.

Il ne faut pas oublier non plus les personnels administratifs du CRSSA qui sous la direction de leur gestionnaire ont dû, non seulement s'occuper d'un CRSSA en pleine expansion, mais aussi des laboratoires du CEP, dont les commandes nécessaires à leur fonctionnement passaient par eux. Je terminerais en citant le PCSCN Champel qui m'a aidé considérablement à remplir la mission qui m'avait été confiée.

PGI (2°S) G. ROCQUET
Maître de recherches



Un clin d'œil à la Polynésie avec cette photo prise au marché aux poissons de Papeete.

Bibliographie

(1) *Informatique appliquée à la gestion et à l'exploitation des dossiers médicoradiobiologiques* - H. Frossard, A. Gohlen, C. Arnaud, L. Andrieu, G. Rocquet, D. Morin, P. Hillion, M. Chapot, P. Merlin.
Communication présentée aux journées d'informatique médicale de Toulouse, mars 1970. Parue dans les actes du congrès.

(2) *Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996 et éléments de comparaison avec les essais des autres puissances nucléaires.* Par M. Christian Bataille, député - Rapport n° 3575 Assemblée nationale et M. Henri Revol, sénateur - Rapport n° 207 Sénat

(3) *La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie* - Ministère de la Défense.

L'Établissement central des matériels du Service de santé des armées

Cent ans d'adaptation et de restructuration - 1915-2015

La volonté de soigner les blessés au cours des conflits a, depuis l'Antiquité, activé l'imagination pour élaborer des dispositifs de soins. En France, la chirurgie de guerre pratiquée par des chirurgiens sur les champs de bataille apparaît au XV^e siècle et fait l'objet des premiers traités dont celui de Brunswig publié à Strasbourg en 1497. Ambroise Paré (1510-1590) applique une chirurgie gagnant progressivement en technicité au moyen d'une scie adaptée après nettoyage et rétraction des chairs selon un mode opératoire précis.

C'est par l'édit du 17 janvier 1708 que Louis XIV institue les offices de médecins et chirurgiens royaux fixant ainsi la pierre d'angle sur laquelle va se construire le Service de santé des armées.

La guerre de 1870 fait très nettement apparaître les limites induites par la double dépendance de l'intendance et de l'artillerie et les défauts d'une telle organisation.

L'autonomie du Service de santé avec une indépendance administrative n'est cependant accordée que le 1^{er} juillet 1889. Le service se réorganise mais, sans financement suffisant, n'est pas suffisamment préparé au moment de l'entrée en guerre en août 1914. C'est justement cette entrée en guerre, le 3 août 1914, qui stimule, comme jamais auparavant, la montée en puissance technique du soutien des forces engagées.

Le Service de santé fait alors le choix de profiter de la révolution technologique de cette époque pour décider la création d'ateliers ouverts à l'exploitation des nouvelles techniques pour la fabrication industrielle des équipements à usage médical.

C'est le 1^{er} mai 1915 que sont créés les ateliers des voitures sanitaires spéciales qui constituent les origines officielles de l'actuel Établissement central des matériels du Service de santé des armées (ECMSSA).

1. L'Établissement parisien Création et développement 1915-1970

Le soutien logistique du Service de santé avant la Première Guerre mondiale

Avant la Première Guerre mondiale, le ministère de la guerre disposait d'un Service de santé pour les troupes terrestres et d'un Service de santé spécifique à la marine. À cette époque le soutien logistique santé de la composante terrestre est sous la dépendance de l'intendance pour la gestion des ressources et de l'artillerie pour les transports hippomobiles. Cette organisation conduit au désastre lors du conflit de 1870. La loi du 16 mars 1882 institue l'autonomie du Service de santé mais il ne s'agit que d'une autonomie

toute relative puisque l'intendance conserve ses prérogatives dans les domaines de la gestion des établissements de santé et dans celui de la délivrance des approvisionnements. C'est à l'issue de sept années de discussions parlementaires que la loi du 1^{er} juillet 1889 consacre l'autonomie du Service de santé en lui donnant l'indépendance administrative.



Ambulance hippomobile de 1900

Cette date marque la très nette volonté du Service de santé de mettre en place un soutien sanitaire opérationnel durable. Il s'agit d'installer une organisation du « Service de santé en campagne » apte à fournir les ravitaillements nécessaires et les moyens d'évacuation sanitaire et de traitements médicaux et chirurgicaux en fonction des situations d'engagement des combats. À la fin du XIX^e siècle, les moyens de transport offerts au Service de santé sont essentiellement tractés par des chevaux alors que les voitures à moteur apparaissent.

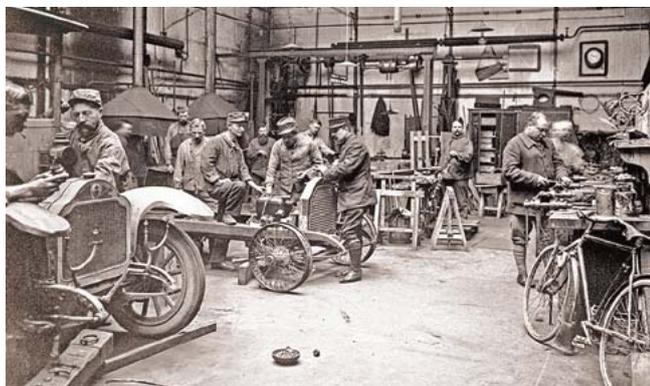
La constitution de moyens efficaces appelle la nécessité d'un investissement financier important. Malheureusement, l'insuffisance des crédits alloués au Service de santé empêche sa mise à niveau. Les crédits attribués chutent de six millions de francs en 1897 à un million en 1907 et trois cent mille francs en 1912. Cette situation d'autonomie, sans moyens suffisants entretient la dépendance logistique du Service de santé à l'artillerie détentrice exclusive du savoir faire des constructions automobiles.

La création des Ateliers des voitures sanitaires spéciales (AVSS)

Rapidement les voitures automobiles sont reconnues comme des moyens indispensables pour un soutien logistique efficace.

Des ateliers d'aménagement technique sur des châssis de voitures automobiles sont ouverts en plusieurs endroits. Dès fin août 1914, le docteur Maurice Marcille, supervise avec les docteurs Lemaistre et Mege, l'aménagement de soixante véhicules sanitaires livrés aux armées par l'Union des Femmes de France.

En mars 1915, sous l'impulsion du médecin-major de 1^{re} classe Antonin Gosset, le médecin inspecteur général Troussaint, directeur du Service de santé au ministère de la guerre décide la création d'ateliers spéciaux du Service de santé sur plusieurs sites parisiens. L'arrêté ministériel du 1^{er} mai 1915 concrétise cette initiative et officialise la création d'une nouvelle structure prenant le nom d'Atelier des voitures sanitaires spéciales (A.V.S.S.).

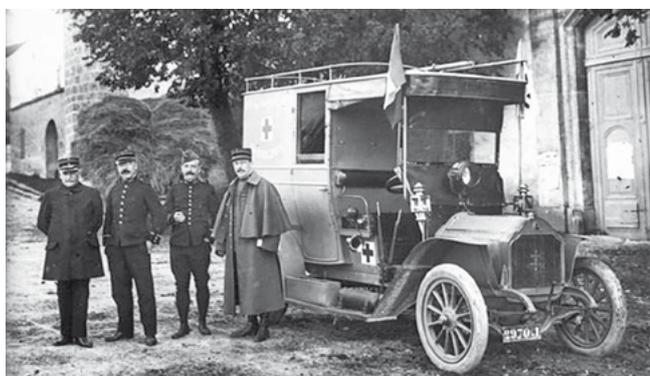


Atelier des voitures

L'officier d'administration Eugène-Modeste Forgue est nommé gestionnaire de cet organisme installé sur plusieurs sites dont les principaux sont les ateliers Benz placés sous séquestre, son annexe située route de la Révolte et quelques locaux du fort de Vanves.

Le regroupement des Ateliers des voitures sanitaires spéciales (AVSS) au fort de Vanves, rejoint par la pharmacie centrale de l'armée (PCA)

À l'automne 1915, l'activité technique et la prise en charge de la nouvelle logistique de soutien médical de zones des combats dépassent très largement les travaux de montage de véhicules de transport des combattants blessés. La nouvelle conception de traitement des blessés graves à l'avant, ce qui est novateur pour l'époque, implique la nécessité de disposer des dispositifs techniques de chirurgie, de radiologie, de stérilisation en plus des véhicules d'évacuation.



Ambulance militaire 1915

C'est ainsi que dès fin 1915, sur les châssis motorisés, sont installés divers appareils de stérilisation et de radio-diagnostic. La coopération entre la pharmacie centrale des armées et les Ateliers des voitures

sanitaires spéciales prend naissance par le biais de la radiologie.

Le 21 septembre 1915, l'organisme reçoit le nom d'Ateliers généraux du Service de santé (A.G.S.S.). L'inauguration a lieu le 19 octobre 1917 par Justin Godart alors sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre pour le Service de santé.

En décembre 1917, le service du génie militaire attribue les locaux du fort de Vanves au Service de santé afin de regrouper toutes les activités techniques et logistiques de soutien en un même lieu. La production de masse est alors lancée.

Le 11 novembre 1918 l'armistice est signé. La guerre est terminée mais le travail de récupération et de remise en état des matériels est énorme. La fin de la guerre ne signifie pas l'abandon de l'organisation logistique du soutien médical mais son amélioration pour ne plus être confronté à la situation de 1914.

La montée en puissance de la production et la restructuration en Établissement central des organes et appareils techniques

La dimension professionnelle et les hautes compétences techniques élèvent l'unité au rang d'établissement. L'officier d'administration de deuxième classe Eugène-Modeste Forgue est confirmé comme chef de l'Établissement central des organes et appareils techniques (ECOAT) et trouve dans cette nouvelle appellation la reconnaissance de son œuvre exceptionnelle depuis 1915.

Le médecin général inspecteur Marotte, directeur du Service de santé de la XIV^e région militaire, représente le Service de santé à l'institut international d'étude du matériel sanitaire comme délégué français. Les ateliers de l'ECOAT constituent son domaine d'expérimentation. En 1929, il obtient le premier prix au concours de matériels sanitaires organisé par la commission de standardisation créée par le comité international de la Croix Rouge pour la conception des appareils de suspension de brancards pour trains sanitaires ; l'ECOAT reçoit la médaille d'or.

Les trois axes de travail de l'établissement sont les suivants :

- constituer la réserve générale des organes techniques du Service de santé ;
- entretenir les matériels et étudier leur amélioration jusqu'au stade de prototype ;
- instruire les personnels affectés à l'entretien et à la mise en œuvre des matériels du Service de santé.

En plus de ces missions générales, l'ECOAT doit :

- constituer et tenir à jour la collection des modèles types des organes, appareils et matériels du Service de santé ;
- concourir à l'établissement des modèles types, des spécimens, ainsi qu'à leur perfectionnement suivant les directives ministérielles ;

- rédiger les diverses notices descriptives des matériels techniques du Service de santé;
- assurer l'exécution des marchés et commandes passés à la diligence du directeur des approvisionnements et des fabrications (DAF) pour le Service de santé.

Le nombre des réalisations de 1923 à 1940 est gigantesque parmi lesquelles on peut citer :

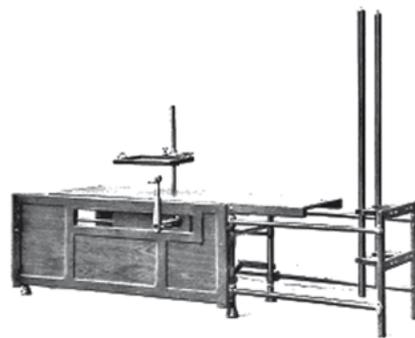
- les brancards divisibles de campagne (4^e prix à Genève et médaille d'argent en 1932);
- les brancards sur skis pour troupes de montagne;
- la plaque d'identité en 1930;
- le paquet de pansement individuel;
- les remorques de stérilisation en 1926, 1932, 1934;
- les remorques de désinfection et de douche type DZ;
- la remorque de stomatologie de 1936;
- la cellule opératoire mobile;
- la boîte d'instrumentation pour transfusion sanguine;
- les appareils à inhalation d'oxygène et de carboxygène, « type individuel et collectif »;
- les appareils à fractures divers et notamment le cadre de suspension et d'extension continue du membre inférieur et le cadre d'immobilisation et de transport modèle 1934;
- les tentes à doubles parois à charpente en bois puis à charpente métallique en 1939 etc.

Le développement de la radiologie et la création de l'Établissement central d'électroradiologie (ECER)

Le nom de cet établissement évoque instinctivement la découverte de la radioactivité par Henri Becquerel (1852-1908) et la découverte des rayons X par Wilhem Conrad Röntgen (1845-1923).

C'est Marie Curie (1867-1934) qui, dès le début de la guerre en 1914, commence l'aménagement des voitures automobiles en voitures équipées d'un dispositif de radiologie. Ces voitures sont plus connues sous le nom de « p'tites Curies ».

La radiologie au service des spécialités médicales (chirurgie, pneumologie, art dentaire...) constitue une nouvelle spécialité qui appelle un soutien technique de pointe en raison de la dangerosité d'emploi. En 1916, l'atelier d'électricité médicale (AEM) de la pharmacie centrale de l'armée installée dans l'avenue Tourville (Paris VII) fournit des ampoules radiologiques à gaz et les ateliers généraux du Service de santé installés dans le fort de Vanves confectionnent les tables de radiologie en bois. Ensemble, AEM et AGSS, adaptent les ampoules sur les tables



Appareil radio-chirurgical Type 1915

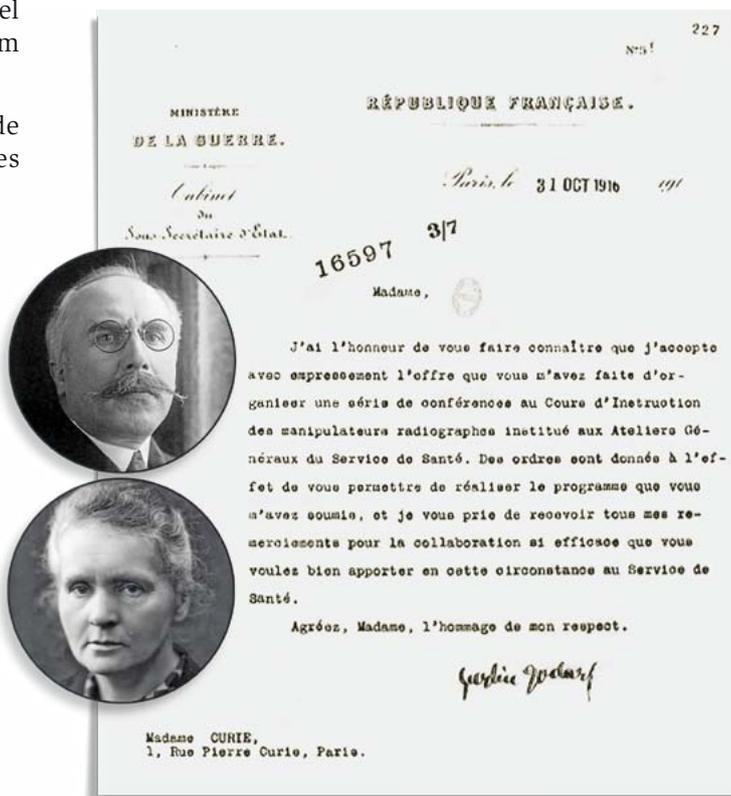
En 1917, le premier camion de radiologie équipé du nouveau tube de Crooks est mis en fonction.

Le besoin de regroupement des compétences pour gagner en efficacité se traduit en 1921, par la fusion du service chargé de l'approvisionnement des thermomètres et des ampoules radiologiques à gaz de la pharmacie centrale de l'armée avec le service d'assemblage des ateliers généraux du Service de santé (AGSS) pour former le service d'électroradiologie et de thermométrie intégré à la PCA.

Développement de la radiologie 1928-1939

Cette décennie est marquée par la généralisation des installations de radiologie dans les hôpitaux et pour les besoins de la mobilisation. Soixante-dix installations standards à grande puissance sont installées dans les hôpitaux militaires.

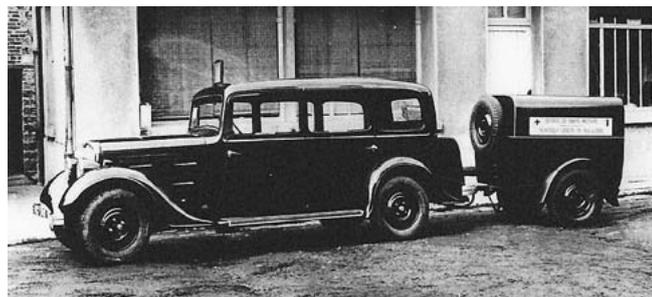
En 1928, le nouveau tube à rayons X de Coolidge à anode tournante est adopté par le Service de santé et développé dès 1930 par le pharmacien commandant Babinot chef de service et ses deux adjoints, pharmaciens lieutenants Chassende-Baroz et Grimouille.



Lettre de Justin Godart à Marie Curie

En 1932, le nouveau camion de radiologie équipé d'un tube de Coolidge sort des ateliers.

En 1934, le service présente la première remorque de radiologie Clinix pour le champ de bataille.



Voiture de radioscopie systématique 1934-1938

En 1938, la première voiture de transport de l'appareil de radioscopie systématique pour les militaires du contingent et de carrière est mise en fonction.

Adaptation du service de radiologie pour l'entrée en guerre 1939-1940

La France entre en guerre le 3 septembre 1939 après l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes en application des accords d'entraide.

À la mobilisation, le service d'électroradiologie de la PCA devient l'Établissement central d'électroradiologie (ECER) et le pharmacien commandant Chassende-Baroz en devient le gestionnaire. Son effectif est porté à 119 personnes. Une annexe de 5000 m² lui est affectée. Ses missions sont la formation de 200 manipulateurs brevetés et l'approvisionnement de 495 hôpitaux d'infrastructure et de campagne ainsi que 280 formations sanitaires.

En mai 1940, l'ordre de distribution des matériels est diffusé. 300 000 films, 250 tubes à rayons X, 45 cuves « Sécurix » et 30 appareils radio-portatifs sont expédiés vers les pharmacies régionales.

L'éclatement des établissements durant la Seconde Guerre mondiale et leur renaissance en 1944

Le 22 mai 1940 l'ordre d'évacuer l'ECER vers Vichy est donné sans précision de destination. Le pharmacien commandant Chassende-Baroz trouve la possibilité d'installer l'ECER à Chatel Guyon.

Le 18 juin 1940, l'armée allemande menace Moulins et la région. Les moyens ferroviaires demandés ne sont pas mis en place. C'est par convois routiers qu'une partie des matériels est dirigée vers la région de Toulouse.

Le 17 juillet 1940, les personnels de l'ECER sont démobilisés et le 4 août, les personnels civils sont reconduits vers Paris.

La décision ministérielle du 20 juillet 1940 ordonne la liquidation de l'ECER à dater du 1^{er} août 1940.

Dès la menace d'invasion de la région parisienne, l'ECOAT, établissement de production, reçoit l'ordre d'évacuer le matériel technique et les approvisionnements de grande valeur, par voies ferrées et routières, vers Châteauroux, Bordeaux, Clermont Ferrand et Lyon.

L'armistice suspend les hostilités et installe des contraintes fortes. Les unités militaires reçoivent l'ordre de déposer leurs armes et l'ECOAT reçoit l'interdiction de reprendre ses activités techniques. Le personnel civil est rapidement affecté au dépôt de matériel de Clermont-Ferrand. La dissolution de l'ECOAT est effective.

Pendant l'occupation, un certain nombre de notices descriptives, de plans et de dessins des matériels techniques est récupéré au fort de Vanves occupé par les Allemands. Ces documents sont discrètement expédiés au magasin du Service de santé de Lyon.

Après quatre années d'occupation allemande, la bataille pour la libération de Paris dure une semaine, du 19 au 25 août 1944. La guerre n'est pas terminée mais la capitale est libérée.

L'idée de réactiver les ateliers de l'ECOAT et de l'ECER dans le fort de Vanves se propage.

Par lettre n° 15.1/7 du 16 septembre 1944, la direction générale du Service de santé au ministère de la guerre demande au chef d'état-major général que l'ECOAT reprenne immédiatement son activité et réoccupe ses anciens locaux au fort de Vanves.

Passage à une activité de production industrielle

Au niveau de l'Établissement central d'électroradiologie (ECER)

Dès 1945, le pharmacien commandant Chassende-Baroz donne une grande impulsion à l'ECER. Il crée un laboratoire d'électronique précurseur des matériels d'électricité médicale. Il travaille à l'amélioration des émulsions photographiques des films pour la radiographie. Cela le conduit à inventer et définir les normes AFNOR du dosimètre photographique en usage dans les armées et tous les laboratoires de radiologie des cliniques et des hôpitaux.

Le 1^{er} janvier 1949, la fusion des Services de santé (sauf le Service de santé des troupes coloniales) élargit le domaine d'action de l'établissement qui devient Établissement central d'électroradiologie de l'armée (ECERA).

Plus tard, l'électronique se développe et les nouveaux composants remplacent les systèmes électrotechniques. Les équipements se modernisent et pénètrent de nouveaux domaines d'imagerie.

Au niveau de l'Établissement central des organes et appareils techniques (ECOAT)

Sous l'impulsion du lieutenant-colonel Charles Hamon, l'ECOAT prend une dimension industrielle par le volume des productions et par la qualité des réponses aux besoins. Avant tout lancement de fabrication, les ingénieurs et les ouvriers de l'ECOAT élaborent un prototype. La fabrication en atelier de l'établissement ou sous-traitée n'intervient qu'une fois les essais déclarés satisfaisants par le bureau d'études, clé de voûte de toutes les réalisations.

Quelques exemples caractéristiques des réalisations :

- la remorque lourde de désinfection et de douche modèle 1952 ;
- la remorque légère de stérilisation modèle 1954 ;
- la remorque moyenne de stérilisation modèle 1958 ;
- la remorque légère de douche modèle 1958 ;
- le groupe mobile de buanderie ;
- la remorque légère de buanderie modèle 1960 ;
- la collection des tentes légères modèle 1960 ;
- la table opératoire pliante de campagne du Service de santé des armées ;
- l'électrification des formations sanitaires de campagne.

Le transfert des activités dans le camp d'Orléans-Chanteau

Le développement des activités en études, en prototypes, en essais et en fabrications aboutit à une occupation de tous les plus petits espaces du fort de Vanves, pas toujours correctement adaptés aux besoins. La mise en œuvre des technologies modernes utilisant l'électricité comme force motrice ou technique d'assemblage par soudure par point et l'utilisation des produits nocifs pour le traitement des pièces (acides pour le nettoyage métallique et produits décapants en atelier de peinture) exige des ateliers appropriés et impose le respect de normes de protection des ouvriers.

À titre indicatif, pour l'année 1970 :

- l'atelier de réparations des instruments de chirurgie assure la remise en état de plus de 25 000 instruments de chirurgie ;
- l'atelier de composition d'impression et de reliure produit la plus grande partie des imprimés du Service de santé, et toutes les notices techniques ;
- l'atelier d'optique lunetterie monte 30 000 paires de lunettes.

Par ailleurs, l'espace du fort est partagé entre plusieurs unités. Le Service de santé utilise les bâtiments du fort de Vanves depuis 1915 et est attributaire des installations depuis décembre 1917. Il y a installé la pharmacie centrale des armées, l'établissement central d'électroradiologie et l'établissement central des organes et appareils techniques. Malgré plusieurs constructions, l'espace, enfermé entre les murailles

du fort, interdit toute extension et entrave la bonne exécution des missions des établissements.

Sur le territoire national, le départ des troupes américaines à partir de 1957 laisse des quartiers libres de tout emploi. C'est le cas du camp militaire de Chanteau au nord d'Orléans. Une étude d'exploitation des 34 hectares est alors engagée et aboutit le 24 mai 1971 à la décision ministérielle n° 544/DCSSA/3/ORG/T de transférer les établissements installés dans le fort de Vanves vers le camp de Chanteau à compter du 1^{er} juillet de la même année.

2. L'Établissement orléanais Adaptations et innovations 1970-2010

C'est grâce aux compétences techniques du personnel de l'ECOAT, que les bâtiments du camp d'Orléans-Chanteau seront aménagés pour recevoir les unités du fort de Vanves. Les transferts des services vont s'échelonner sur plusieurs années, à mesure de l'achèvement des travaux d'adaptation.

Pendant, la mission pure de l'établissement n'est pas le soutien fonctionnel de l'infrastructure mais la recherche permanente des connaissances techniques venant forger les solutions attendues par les médecins appelés sur les zones d'engagement des forces armées françaises.

Un des domaines de ces activités est la constitution et le maintien en condition des unités collectives, comme l'élément médical d'intervention rapide (EMIR) dont les éléments sont hébergés et entretenus à l'ECOAT. Cette précision affirme la priorité de la fonction logistique santé confiée à cet établissement.

La spécialisation technologique et le développement de l'expertise

L'initiative des études portant sur la préparation du soutien santé en temps de guerre est détenue par la DAEC en concertation avec l'ECOAT. La décision est de la compétence de la direction centrale du Service de santé des armées. L'acteur spécialisé est le bureau d'études de l'ECOAT. De nombreux dossiers de conception sont mis en chantier pour s'adapter aux nouvelles technologies. Ainsi, lorsque la SNCF met en service les nouveaux automoteurs puis les rames Corail, l'ECOAT est chargé de la conception des nouvelles installations porte-brancards pour la transformation de ces vecteurs ferrés en trains sanitaires d'évacuation.



Intérieur d'une rame Corail équipée de brancards SSA

L'ECOAT devient très vite le spécialiste en équipements de premiers soins et porte-brancard pour tous les vecteurs routiers et même aériens. Ainsi l'établissement conçoit les fixations des brancards à bord des Alouettes II, III puis des SA 330 Puma.



Véhicule de l'avant blindé équipé en version sanitaire



Fixation des brancards dans la cellule d'un Puma

Tout ceci rappelle le premier prix et la médaille d'or obtenus en 1929 au congrès international d'études du matériel sanitaire.

Le rayonnement de l'établissement pour son savoir-faire et sa capacité d'innovation induit la recherche d'une autre façon de réaliser les projets complexes. Déjà un certain nombre de fabrications simples sont sous-traitées et l'externalisation se présente comme une solution de réalisation économiquement satisfaisante.

La table d'opération SSM 80 (Service de santé militaire, année 1980) constitue un exemple



Table SSM 80 montée avec ses accessoires pour chirurgie générale

caractéristique, résultat d'un partenariat interne au Service de santé et d'une réalisation externalisée. Le projet est proposé en 1979, lancé en janvier 1980, la première table est présentée en 1981. Cette table modulable et pouvant recevoir des dispositifs spéciaux tels que ceux destinés aux interventions orthopédiques dote rapidement tous les blocs opératoires projetables.

Pour concrétiser l'étendue et la qualité des compétences ainsi que sa capacité d'adaptation, en novembre 1981, l'unité reçoit le nom d'Établissement central des matériels sanitaires des armées (ECMSA) (IM 214 BOAPP n° 45 du 9-11-1981).



Le regroupement des atouts par concentration des compétences

Depuis leurs installations dans le fort de Vanves, les ateliers de l'ECOAT et ceux de l'ECERA sont complémentaires. Le développement de l'électronique est autant pris en compte par les deux établissements dans la conception des nouveaux équipements.

Sur le site d'Orléans-Château, ces deux établissements techniques participent à la préparation des constitutions des unités collectives principales et secondaires (UCP et UCS) pour les besoins de la mobilisation.

Par décision ministérielle n° 1072/DEF/DCSSA/OL du 21 août 1987 signée par le médecin général inspecteur Miné, la fusion de l'établissement central d'électroradiologie des armées avec l'établissement central des matériels sanitaires des armées entraîne la création le 1^{er} octobre 1987 d'un nouvel établissement dont l'appellation devient Établissement central des matériels du Service de santé des armées (ECMSSA).

L'assurance qualité avec la certification ISO 9001 et le management des compétences

Pour une entreprise, produire des biens de qualité contribue à forger sa notoriété qui induit la confiance que si elle peut apporter un témoignage de bonne pratique de fabrication. Ce témoignage est la certification ISO appliquée au domaine d'activité. La démarche qualité est un projet commencé à l'ECMSSA en 1997. Il donne son premier effet en 1999 avec la certification ISO 9001 attribuée à la fonction de production optique avant d'être étendue à l'ensemble des activités de l'ECMSSA. Dès 2006, grâce à l'informatique en pleine explosion applicative, toutes les fonctions productrices sont équipées d'indicateurs « pertinents » reportant les données sur des tableaux de bord dont les signaux déclenchent instantanément les réflexes d'un pilotage professionnel.



Ce mode de management qui privilégie la satisfaction des clients, l'implication du personnel et l'amélioration continue en instaurant notamment des revues de performance permet d'améliorer le management global de la structure.

L'ECMSSA devient naturellement la référence pour une extension à la chaîne du ravitaillement. La certification ISO 9001 pour l'ensemble du ravitaillement du Service de santé des armées est obtenue en 2008.

À partir de 2011, des modifications profondes d'organisation et de fonctionnement mettent à l'épreuve les unités du ravitaillement en produits de santé (centralisation des achats et finances, acquisition d'un nouveau système de gestion informatisée des approvisionnements en produits de santé nommé « Sinap », projet de réalisation de nouvelles infrastructures de maintenance et d'approvisionnement). La démarche de certification selon l'ISO 9001 est remplacée par le nouveau système de contrôle interne dans les armées ordonné par l'état-major. L'expérience acquise procure une force d'adaptation qui facilite la mise en service du nouveau système de contrôle de la qualité.

La maintenance biomédicale et la gestion des matériels assistée par ordinateur (GMAO)

Au fil du temps, l'activité de fabrication en série est externalisée et livre sa place à celles de maintien en condition opérationnelle et de maintenance biomédicale. L'ECMSSA développe ses compétences au profit des interventions préventives et curatives du niveau du généraliste (niveau technique d'intervention numéro 2 ou NTI2) et du niveau du spécialiste (NTI3). Le service de maintenance armé d'une quarantaine d'ingénieurs et techniciens supérieurs des fabrications forge ses compétences et s'affirme au cours des années comme l'expert unique de tous les matériels du Service de santé jusqu'à prendre la responsabilité technique entière sur l'ensemble du parc y compris tous les shelters à usage médical depuis 2010 auparavant soutenu par le service du matériel.



Intervention NTI3 sur un appareil électronique

Ce pas de géant vers l'expertise est le résultat des actions combinées dans le domaine de la gestion des matériels et de la formation des techniciens.

Le début du XXI^e siècle se caractérise par l'explosion des applications informatiques au profit de la technique. Dès les années 1990, les techniciens de l'ECMSSA développent, à partir des outils existants de gestion de base de données, un premier système local de traçabilité des interventions sur les matériels. En 2008 le Service de santé décide alors de s'appuyer sur cette initiative pour se doter d'un progiciel de gestion des matériels assisté par ordinateur (GMAO) multi-site. Un bureau soutien est créé à l'ECMSSA. Il est le correspondant de tous les techniciens en métropole et en OPEX. Une nouvelle amélioration est accomplie en 2015 avec la possibilité pour les techniciens sur les théâtres d'opérations extérieures d'être connectés en temps réel.

Ce bureau permanent de soutien GMAO est placé sous l'autorité du service conceptions, essais et stratégie de maintenance afin de développer l'examen des informations recueillies par le réseau de capteurs intelligents et de les exploiter pour affiner la stratégie de maintenance.

Toutes ces opérations exigent des techniciens une connaissance parfaite de l'ensemble du parc des matériels du Service de santé.

La formation opérationnelle des techniciens

La formation du personnel appelé à mettre en œuvre les matériels existe depuis l'activité dans le fort de Vanves. Les dispositifs et les installations destinés aujourd'hui à un usage de soins étant de plus en plus sophistiqués, la formation technique du personnel de maintenance est de plus en plus perfectionnée, spécialisée et réglementée.

Le centre de formation des techniciens et des gestionnaires des matériels santé (CFTGMS) est créé en 1994. Il devient en 2000, le centre de formation des techniciens en matériels de santé (CFTMS) alors intégré dans le service de management et partage de la connaissance. Depuis il est placé sous la direction du commandant l'ECMSSA. Ces techniciens doivent avoir une totale compétence à être projetés sur tous les théâtres d'opérations.



En 2013, le recrutement par l'armée de terre est arrêté. Depuis le Service de santé des armées recrute les candidats sur dossier, pour un statut MITHA.

Le centre assure les formations initiales et continues ainsi que la mise en œuvre de la cellule de démonstration des équipements opérationnels (CDEO) anciennement appelée CNIFSC (centre national d'information sur les formations sanitaires de campagne) provenant de l'établissement de Nuits-sur-Armençon fermé en 1999.

Les productions internes pour la conservation d'une indépendance de communication et d'information

Les productions issues de la fabrication en série dans les ateliers de l'ECMSSA sont aujourd'hui réduites à deux domaines : celui de la production de l'imprimerie et celui de la production de l'atelier d'optique. Ces deux activités sont maintenues en raison de leur sensibilité, du besoin de réactivité et de la valeur de la communication interne et externe au Service de santé des armées.

L'atelier d'imprimerie œuvre au profit de toutes les formations du Service de santé. Équipé de machines des plus modernes telles que d'un équipement de prépresse supprimant l'externalisation de cette phase de travail et apportant un gain de temps considérable, d'une offset à deux couleurs et d'une offset à quatre couleurs pour les très grands tirages au profit des hôpitaux et centre de recherche et d'une installation

de pliage, découpe, assemblage des documents allant du dossier patient aux notices pour médicaments fabriqués par la pharmacie centrale des armées.



L'atelier d'optique tire également ses origines des premiers ateliers du fort de Vanves. Régulièrement modernisé, aujourd'hui doté des derniers équipements tels que le robot de taille jumelé à un système de gestion de la production assisté par ordinateur et d'un transstockeur de distribution des composants optiques, c'est dans une démarche qualité que l'atelier œuvre pour le soutien des forces en produisant les lunettes et les dispositifs adaptés aux missions lors des opérations extérieures. L'atelier a aussi une mission d'études pour la mise en place de nouveaux équipements devant intégrer un dispositif de vue. En 2012, ce fut le cas pour l'adaptation des

verres sur des inserts compatibles avec le nouvel appareil normal de protection VPF1 (masque à gaz à vision panoramique, modèle F1).



L'atelier d'optique produit également les dispositifs pour une clientèle extérieure telle que le ministère de la Justice (centres pénitenciers).

Les études tournées vers l'innovation et les nouvelles technologies

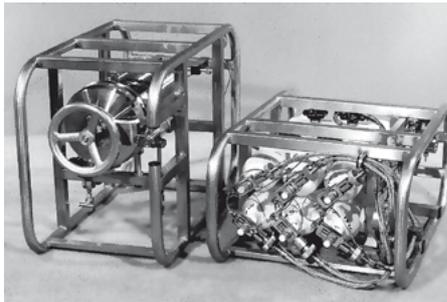
Partenariats internes au SSA

Depuis sa création en 1914, l'établissement constitue un terrain d'innovation. En 1991, l'opération Daguet démontre la lourdeur des équipements à mettre en œuvre sur des théâtres d'opérations éloignés. Le concept basé sur un conflit centré sur l'Europe de l'Est n'est plus d'actualité. Le passage à une armée professionnelle immédiatement opérationnelle conduit à une remise en question de l'existant et à une nouvelle recherche de performance. Les équipements à usage médicaux sur le terrain doivent gagner en légèreté, en encombrement et en réponse aux attentes des praticiens. L'aptitude des matériels à être projeté par voie aérienne doit être priorisée. De nombreux prototypes se développent et certains font l'objet

d'un dépôt de brevet au titre du Service de santé des armées.

Voici trois exemples significatifs majeurs

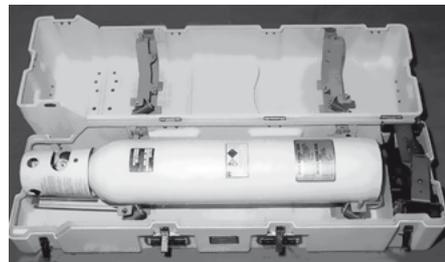
- Le développement d'un générateur d'oxygène à chandelles chimiques, inspiré de la technologie des chandelles utilisées dans les sous-marins a été adapté au remplissage de bouteille d'oxygène sous haute pression répondant aux normes de la pharmacopée. Ce dispositif a permis d'équiper d'abord les antennes chirurgicales, l'infirmerie du porte-avions Charles-de-Gaulle et les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.



- Le développement du fixateur externe en résine et fibre de carbone aboutit en 1995. C'est une évolution du fixateur externe métallique du professeur Miné. Le nouveau fixateur présente, outre sa légèreté et le nombre de possibilités accru de pose, l'avantage d'être radio-transparent et d'un coût de réalisation très réduit. La réalisation a fait l'objet d'un brevet et s'est vue récompensée par le prix de l'audace de la mission innovation.



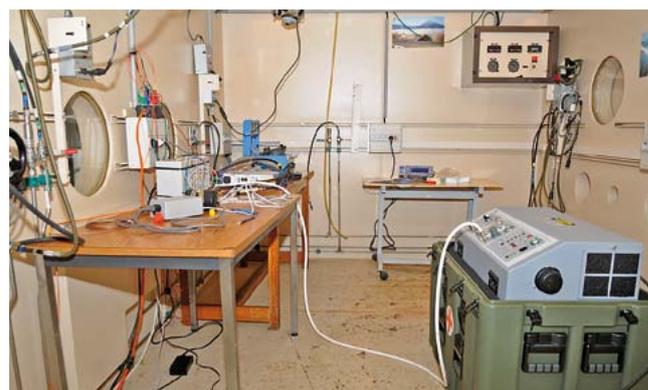
- Le développement d'une bouteille aéronautique d'oxygène destinée aux évacuations sanitaires aériennes a été engagé dans un but économique et d'indépendance. Ce matériel permet donc de répondre aux dernières normes en matière de sécurité oxygène avec un coût raisonnable pour les opérations de requalification des appareils sous pression. L'équipement développé spécifiquement pour l'usage aéronautique fait l'objet d'une qualification par la DGA (essais de tenue mécanique sur avions, essais de comportement au feu, essais de tirs à balles de guerre...) et le détendeur intégré à la bouteille fait l'objet d'un dépôt de brevet.



Au travers de ces exemples, on peut mesurer les apports techniques ainsi réalisés par l'ECMSSA au bénéfice des forces, mais également dans certains cas, les retombées dans le domaine civil avec mises sur le marché de ces équipements ou dispositifs médicaux. Encouragée par les résultats de cette démarche, toujours associée aux utilisateurs, une charte de coopération est signée le 4 juin 2012 entre la direction des approvisionnements en produits de santé (DAPSA), l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) et les hôpitaux d'instruction des armées (HIA) du Val-de-Grâce, Percy et Bégin, afin d'organiser les conditions d'une collaboration régulière dans les domaines d'application intimement liés suivants :

- expertise et recherche de matériels biomédicaux en milieu hospitalier et/ou opérationnel liés au besoin de la défense ;
- développement de dispositifs médicaux et/ou de moyens de mesures associés et étude de matériels médicaux.

À titre d'exemple pour illustrer cette collaboration, le service conception essais stratégie de maintenance de l'ECMSSA a mené durant l'année 2012 conjointement avec l'HIA Val-de-Grâce et l'IRBA, des essais sur des respirateurs embarqués sur avions, afin de tester ces équipements. En effet, la vérification des performances annoncées par les constructeurs pour ce type d'équipement revêt une importance particulière dans le cas des évacuations sanitaires aériennes, où la pression barométrique dans l'avion est susceptible d'influer sur les différents paramètres de ventilation artificielle. Ces essais réalisés au caisson hypobare de l'IRBA à Brétigny-sur-Orge simulant des variations d'altitude de vol des avions ont permis de mettre en évidence certaines modifications de performances de ces respirateurs.



Essais de respirateurs alimentés par concentrateur d'oxygène dans le caisson hypobare de l'IRBA

La conservation et la distribution des matériels sanitaires et des unités médicales opérationnelles

La distribution des matériels dans le système logistique du Service de santé des armées prend le nom de ravitaillement sanitaire lui-même précédé par la fonction nommée approvisionnement. La réalisation des approvisionnements est de la responsabilité de la direction des approvisionnements et des établissements centraux (DAEC) devenue direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA), dans le respect des orientations dictées par la direction centrale du Service de santé des armées (DCSSA). Après avoir mesuré le rôle essentiel du service CESM de l'ECMSSA en matière d'expertise et de rédaction de la partie technique des cahiers des charges pour les marchés d'acquisition des matériels, ces derniers, après l'exécution de la procédure de réception technique, sont entreposés.

Jusqu'aux années 1990, le principe de la préparation de la mobilisation pour faire face à un conflit en Europe oblige la conservation de stocks importants dans les magasins régionaux et dans les centres mobilisateurs. La professionnalisation des armées et la réduction du format conduisent à la fermeture progressive de tous les établissements de ravitaillement en matériel, mettant en œuvre un jeu de regroupement des appareils reconnus opérationnels et d'élimination de ceux atteints d'obsolescence. Ainsi, les pharmacies générales deviennent des établissements centraux de ravitaillement sanitaire (ECRS) puis des établissements de ravitaillement sanitaires des armées (ERSA) chargés de la distribution des médicaments et des matériels.

Dans ce contexte, l'ECMSSA continue à assurer son rôle de développement des nouveaux matériels, d'expertise et de maintenance avec un besoin d'entreposage toujours grandissant s'ajoutant à celui d'origine. En effet, la vocation de l'ECMSSA a évolué. Depuis sa création il est un établissement central de fabrication, d'approvisionnement et de maintenance. À ce titre, ses stocks sont alors essentiellement constitués de matières premières, de pièces détachées et de pièces de rechange destinées aux ateliers de l'établissement et des ateliers NTI2 des ECRS et ensuite des ERSA. À ces stocks, s'ajoute naturellement un entreposage des quelques exemplaires de chaque matériel sanitaire pour satisfaire les besoins d'étude et de télédépannage.

Cette organisation dont l'efficacité a été maintes fois saluée trouve cependant ses limites lors des dernières fermetures d'établissement.

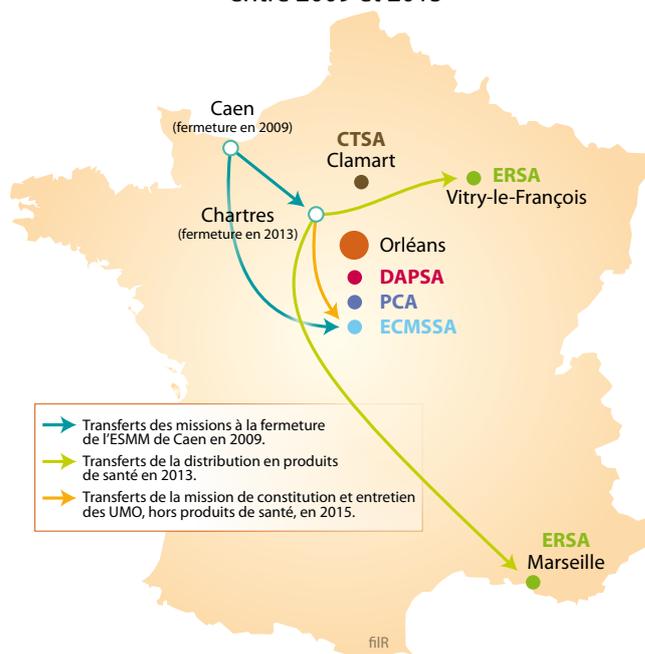
Le besoin d'une restructuration en profondeur pour une adaptation aux nouvelles contraintes du début du XXI^e siècle

C'est le retour d'expérience des engagements des forces françaises sur les théâtres d'opérations des quinze dernières années de la fin du XX^e siècle qui

fait naître une nouvelle vision du soutien sanitaire des forces. Les formations sanitaires de campagne, lourdes et de gros gabarits sont transformées en unités plus légères qui doivent correspondre à des emplois spécifiques. PHOTO 30 sans légende Ces unités forment des modules qui peuvent se combiner pour s'adapter aux besoins du théâtre d'opérations. À la fin des années 1990, c'est l'établissement central des matériels de mobilisation (ECMM) de Caen-Mondeville qui est chargé de la constitution de la partie « matériel » de ces nouvelles unités médicales opérationnelles (UMO). La mise à niveau par la mise en place des produits de santé dans ces UMO s'effectue alors dans les ERSA et plus particulièrement par l'ERSA de Chartres. La charge de travail pour mener à bien cette transformation profonde du système de soutien des forces nécessite alors une modernisation de l'ERSA de Chartres. Celle-ci se réalise par la construction d'un nouveau bâtiment logistique et la restructuration de deux bâtiments destinés aux travaux de constitution de ces nouvelles unités.

En 2008, la décision de procéder à la fermeture de l'ECMM de Caen-Mondeville et de l'ERSA de Chartres est affichée. En début 2009, la direction centrale décide une réorganisation de la chaîne de ravitaillement sanitaire. Les ERSA de Marseille et de Vitry-le-François vont constituer le pôle de distribution des produits de santé et l'ECMSSA va former le pôle unique des matériels du service.

Les transferts des missions "ravitaillement" et "maintien en condition opérationnelle" entre 2009 et 2015



3. L'établissement dans le cadre du projet SSA 2020

La restructuration en pôle unique des matériels du Service de santé des armées

Depuis le début des opérations de fermeture de l'ECMM de Caen-Mondeville, les matériels transférés sur l'ECMSSA d'Orléans saturent tous les entrepôts, les hangars et les moindres surfaces même non compatibles avec les exigences d'entreposage. Pour des questions de sécurité du personnel et de bonnes pratiques de conservation des matériels, la réalisation de nouveaux locaux s'impose très rapidement. L'état-major des armées accorde au Service de santé une enveloppe destinée à couvrir les besoins de restructuration. Trente millions d'euros sont affectés au financement de la restructuration du site de Chateau.

Le projet est conduit dans les règles de l'art de la construction. Un document d'expression des besoins d'une extrême précision, affichant clairement l'intérêt de concentrer tous les moyens autour des instances de commandement, comme sur un bâtiment de la marine, avec les précisions sur ce qu'il serait souhaitable d'éviter, est rédigé au cours du quatrième trimestre 2009. Ce travail cité en exemple par le service de l'infrastructure de défense (SID) provoque l'adhésion générale du personnel de l'établissement. En 2010, l'étude de faisabilité du projet, à la fois précis et d'envergure se déroule dans un contexte général de crise économique mondiale et de contraintes budgétaires fortes. La nécessité de réaliser des économies est clairement affichée. Ainsi, la solution idéale de construction d'un monobloc a été écartée en faveur d'une solution moins coûteuse partagée entre la restructuration des six bâtiments existants et la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux activités appliquées à tous les matériels à usage médical.

C'est grâce à un partenariat renforcé entre l'ECMSSA destinataire du projet, la DAPSA associée à la DCSSA pour les prises de décision, le SID pour la maîtrise d'ouvrage et avec les bureaux d'études (programmiste, maître d'œuvre et cabinet d'architecte), que la meilleure solution économique a été élaborée sans trop affecter l'aspect fonctionnel du projet.

Le projet définitif est validé en 2011 et permet au SID de lancer le marché de réalisation en 2012.



Début des travaux octobre 2013. Ils vont durer deux ans. Le chef d'état-major des armées Pierre de Villiers pose la première pierre le 7 mars 2014. Les quatre bâtiments dédiés à la maintenance des modules techniques shelterisés et des équipements techniques sont livrés en novembre 2014. Le nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale est livré en mars 2015. Les deux bâtiments restructurés destinés à la conservation des matériels d'hôtellerie hospitalière projetable sont livrés en septembre 2015. Les voiries et espaces verts sont achevés en fin octobre de la même année. Les bâtiments de maintenance des shelters et des équipements techniques ainsi que le bâtiment d'ingénierie biomédical sont opérationnels dans le mois qui suit leur livraison grâce à un programme précis de déménagement des matériels d'exploitation et de transfert des stocks sur le camp de Chateau comme depuis l'ex ERSa de Chartres.

Concomitamment, le personnel doit s'approprier l'exploitation du nouveau logiciel de comptabilité et de gestion des matériels en approvisionnement baptisé Sinaps et le nouveau service de constitution est mis en action dès février 2015.



Le médecin général des armées Jean-Marc Debonne directeur central du Service de santé des armées procède à l'inauguration le 15 octobre 2015.

Entrée principale du bâtiment d'ingénierie biomédicale



LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RESTRUCTURATION DE L'INFRASTRUCTURE DE L'ECMSSA

SITUATION AVANT LA RESTRUCTURATION (2013)	SITUATION ACTUELLE (2015)
<p>18 bâtiments principaux datant de la présence des américains et répartis sur deux zones distinctes de façon pavillonnaire. Surface utile globale de 22 000 m² sur une superficie de 10 hectares.</p>	<p>14 bâtiments principaux dont 6 restructurés et adaptés aux missions. Surface utile globale de 37 000 m² sur une superficie de 12 hectares d'un seul tenant à l'est et au sud du camp.</p>
<p>Entreposage des modules techniques non compatible avec la mission de maintenance et de maintien en condition opérationnelle (ateliers dispersés et surfaces insuffisantes).</p>	<p>Entreposage des modules techniques en ambiance compatible avec la mission de maintenance et de maintien en condition opérationnelle (tous les modules techniques sont regroupés dans les bâtiments de la zone technique de maintenance). 4 bâtiments restructurés pour 5 500 m².</p>
<p>Anciens bâtiments Entreposage très dispersé dans des bâtiments qui ne sont pas tous appropriés pour un stockage en sécurité pour les magasiniers ni pour une conservation satisfaisante de matériels. Le stockage en surcapacité nuit au fonctionnement normal de la gestion des mouvements.</p>	<p>Nouveaux bâtiments Bâtiment d'ingénierie biomédicale (BIB) : 17 000 m², Silo trans-stockeur de 770 tiroirs, 1 salle de charge de 1000 prises pour dispositifs médicaux maintenus sous tension contrôlée, 6 quais à hauteur variable pour gros porteurs, 2 quais pour camionnettes, flux du type « marche en avant », réseau de protection incendie par spincklers, 8400 palettes sur 7 niveaux + 400 palettes au sol = 8800 palettes. Capacité fonctionnelle optimum = 8000 palettes 2 bâtiments annexes au BIB restructurés pour la nouvelle mission de constitution et conservation des matériels d'hôtellerie des hôpitaux médicaux chirurgicaux (HMC) offrant une surface utile de 3900 m². 1600 palettes sur racks + 650 palettes au sol = 2250 palettes. Capacité fonctionnelle optimum = 2000 palettes Nouvelle capacités d'entreposage 11 050 palettes (équivalent en palettes standards)</p>
<p>Capacité d'entreposage de 3500 palettes dans 8 bâtiments</p>	<p>Capacité totale fonctionnelle optimale 10 000 palettes</p>

La totale réussite de ce projet repose sur la communication, l'anticipation et le partenariat entretenu avec tous les acteurs prenant part à la réalisation et durant toute la durée des opérations. L'ECMSSA est resté impliqué dans toutes les étapes du projet et a obtenu la mise en application d'une procédure nommée zéro défaut fonctionnel mettant en action associée, les constructeurs et les utilisateurs, à l'image de la démarche appliquée pour les réalisations innovantes.

Les dernières réalisations innovantes orientées vers l'emploi opérationnel

Partenariat interne au SSA

En juin 2013, le service conception, essais, stratégie de maintenance (CESM) issu de la fusion du service ingénierie, du bureau méthodes et de la cellule soutien GMAO, est créé au sein de l'ECMSSA. Ses missions

couvrent principalement quatre étapes du cycle de vie des matériels :

- les études et la conception ;
- l'acquisition et la réception technique (essais et qualification) ;
- la mise en service et l'emploi ;
- l'élimination.

Ainsi le service CESM mène les études nécessaires en prévision de l'acquisition et/ou de la conception des matériels ou d'unités médicales opérationnelles en incluant l'intégralité des coûts inhérents aux équipements à acquérir (coût global de possession). De même, les contraintes d'emploi liées à l'environnement (milieu, contraintes mécaniques, électriques, d'hygrométrie...) ainsi que celles liées à leur déploiement (soutien, vie, projection) sont appréhendées de manière la plus exhaustive possible

en prévoyant si nécessaire les programmes de qualifications de ces équipements.

Les illustrations photographiques ci-après montrent quelques exemples de *réalisations* de ces dernières années.

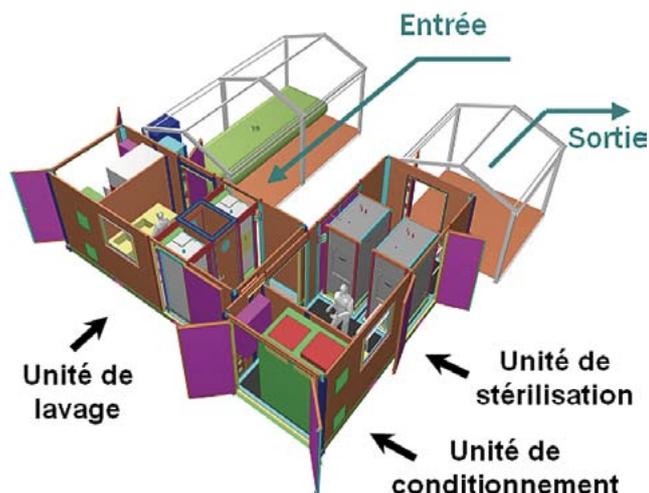
- **Réalisation d'un module de production d'oxygène destiné à l'hôpital médico-chirurgical**



L'objectif est de remplir sur le terrain, des bouteilles d'oxygène en grande quantité, sous une pression de 200 bars au profit des équipes médicales d'un hôpital médico-chirurgical (HMC 150 lits) et avec la qualité dictée par la pharmacopée européenne (O_2 à 93 %).

Le principe est celui de la séparation des constituants de l'air ambiant au travers d'un tamis moléculaire et de capter l'oxygène pour le concentrer et le stocker dans les bouteilles pour la distribution.

- **Réalisation d'un module de stérilisation pour structure hospitalière**



L'objectif est de mettre à la disposition d'une structure hospitalière projetée, un équipement qui

offre une qualité de stérilisation proche de celle d'un établissement de soins en métropole.

Ce module composé de 2 cellules ISO 20 pieds comprend :

- une unité de lavage ;
 - une unité de conditionnement ;
 - une unité de stérilisation.
- **Réalisation d'un module d'incinération de déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)**



L'objectif est d'offrir à toute unité de traitement médical sur le terrain de tout théâtre d'opérations, la capacité d'éliminer les déchets des activités de soins à risque infectieux.

La capacité de traitement de ce module technique est de 15 kg de déchets par heure, soit environ 120 à 150 kg par jour grâce à une chambre d'incinération de 350 litres.

- **Réalisation d'un module scanographe de troisième génération**



L'objectif est de disposer d'une structure d'imagerie offrant des performances équivalentes à celles d'un service d'imagerie en métropole.

Cette structure est composée d'une cellule ISO 20 pieds à 2 tiroirs avec scanographe 64 coupes.

La plage de température de fonctionnement sur le terrain s'étend de -32 °C à + 55 °C à l'extérieur du module.

- **Participation à la réalisation d'un module d'évacuation aérienne de blessés – module Morphée**



Ce système de modules permet l'évacuation de blessés lourds sur avions C 135 FR de l'armée de l'air équipés en version sanitaire avec notamment l'assistance respiratoire des patients.

L'ECMSSA a apporté son aide technique aux praticiens du SSA et à la DGA dans le choix des équipements embarqués ainsi que dans leur adaptation à l'emploi sur aéronef.

En complément de son activité d'études, le service CESM réalise des expertises techniques au profit des forces. Celles-ci permettent, suivant les cas, de proposer des modifications des équipements en service, leur mise en conformité suite à des évolutions réglementaires, ou encore leur renouvellement voire leur retrait.

Les illustrations photographiques ci-après montrent quelques exemples d'*expertises* réalisées au profit des forces.

- **Expertise des réseaux de fluides médicaux du navire TCD Siroco**



L'ECMSSA apporte dans le cas présent son expertise technique suite à la demande du service de soutien de la flotte pour le contrôle des réseaux de fluides médicaux du navire de transport de chalands de débarquement (TCD) Siroco après mise en conformité de ceux-ci par une entreprise du secteur civil.

L'expertise réalisée a mis en évidence un certain nombre de non-conformités à la norme européenne

applicable aux réseaux de distribution de gaz médicaux.

D'autres expertises des réseaux de fluides médicaux sont réalisées au profit de la marine nationale pour différents bâtiments de surface tels que le TCD Foudre et le porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle.

- **Expertise du module EVASAN sur Falcon 2000 LX AUG**



Une expertise technique du module EVASAN équipant les avions Dassault de type Falcon 2000 LX AUG est réalisée au profit de la DGA.

Cette expertise effectuée avec différents types de ventilateurs pour patients a permis de proposer des solutions techniques à certains dysfonctionnements constatés.

Au travers de ces quelques exemples, on peut mesurer l'aptitude acquise par l'ECMSSA pour concevoir et adapter des équipements médicaux au besoin opérationnel des forces.

Certains de ces équipements peuvent intéresser d'autres armées de l'OTAN et pourraient faire l'objet de contrats de vente, de conservation et de maintien en condition opérationnelle au niveau de la DAPSA avec l'assistance de l'ECMSSA.

Les projets en cours de développement et ceux en cours d'élaboration

Partenariats externes au SSA

Une des composantes de la mission du service CESM de l'ECMSSA est la création de nouveaux dispositifs à usage médical et l'adaptation de ceux existants en réponse aux éléments recueillis auprès des praticiens de retour de mission extérieure. En effet, les conditions d'utilisation des matériels sur les théâtres d'opérations ne sont pas celles de l'infrastructure en métropole. Le contraste est encore plus accentué sur le terrain. Les technologies naissantes constituent une mine de solutions qui ne peuvent être développées que

par l'acceptation d'un travail en équipe praticiens – ingénieurs et associé à l'industrie dans un but d'efficacité et d'économie. Ainsi les produits développés, protégés par un brevet au nom du Service de santé et validés par des essais techniques puis des vérifications cliniques peuvent être mis sur le marché avec une répercussion financière au profit du Service de santé.

L'ECMSSA possède les atouts qui lui permettent de mettre en application cette démarche de partenariat externe exposé dans le projet 2020 du Service de santé des armées. La réalisation des derniers modules techniques projetables et la réalisation de sa propre restructuration en constituent la démonstration.

Le programme de développement des projets inscrits au tableau de charge du service CESM pour les années 2015 à 2017 encourage cette démarche. Citons quatre projets significatifs.

- **Le projet d'innovation portant sur l'étude, la conception et la fabrication de la bouteille d'oxygène légère de 1 litre chargée à 300 Bars**



Ce projet a été présenté au médecin général des armées Jean-Marc Debonne, directeur central du Service de santé des armées le 23 janvier 2014. Ce dispositif pourra équiper les premières unités dès 2017.

OBJECTIFS

Utilisation d'oxygène en contexte d'urgence, en tout point du globe en situation opérationnelle.

Utilisation en vol à bord d'aéronefs (une qualification aéronautique sera réalisée par la DGA).

CARACTÉRISTIQUES

Oxygène respirable de qualité aéronautique.

Capacité: 1 litre.

Pression interne: 300 bars.

Matériaux: composite.

Masse la plus légère possible (< 2,2 kg).

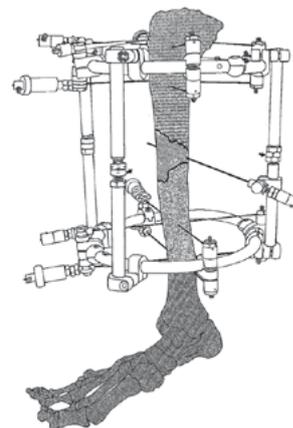
Tenue en vibrations et aux chocs.

Bouteille protégée contre l'incendie (pas d'explosion).

Non-fragmentation de la bouteille en cas de perforation par balle ou éclat d'explosif.

- **Le projet d'innovation portant sur l'étude, la conception et la fabrication du nouveau fixateur externe circulaire destiné aux opérations extérieures**

Le premier fixateur externe ouvre la porte à une famille de dispositifs dont ce projet constitue une nouvelle génération.



CONTEXTE

Les projectiles de guerre à grande énergie cinétique occasionnent souvent des dégâts ostéo-articulaires sévères. En chirurgie de guerre, la stabilisation osseuse indispensable en urgence est réalisée par le fixateur externe. L'expérience montre en effet, un risque significativement diminué de complications infectieuses par rapport à une ostéosynthèse interne lors d'utilisation de fixateurs externes circulaires.

OBJECTIFS

Étude d'un fixateur externe circulaire compatible au fixateur monoplan, Percy FX déjà en service dans le SSA, Possibilités de montages hybrides: fixateur circulaire + fixateur monoplan.

AVANTAGES

Très grande simplicité de montage par apport aux matériels existant sur le marché.

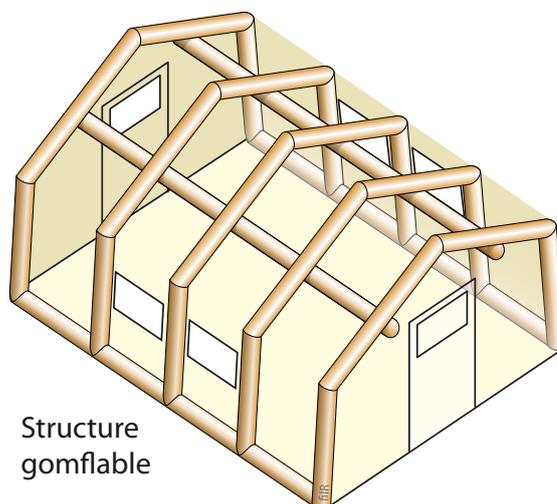
Nombre de pièces mises en œuvre très réduit.

Matériel radio-transparent.

Très faible coût de réalisation.

- **Le projet d'étude du poste médical de nouvelle génération**

Élément médicalisé positionné au plus près de la zone de combat, ce poste doit être conçu pour être déployé et mis en œuvre dans les délais les plus courts et être replié aussi rapidement.



Structure gonflable

OBJECTIF

Étude d'un nouveau poste médical qui intègre la tente, la climatisation et le réseau électrique.

INTÉRÊTS

Isolation thermique renforcée ce qui permet de réduire la taille du climatiseur.

Structure de tente plus simple et déploiement rapide sur le terrain.

Système de climatisation intégré (alimenté en monophasé, modulable et léger).

Nouveau réseau électrique léger, modulable conforme à la norme NFC 15-100

- **Le projet d'étude d'un banc d'essais et d'évaluation des respirateurs patients dédiés aux opérations extérieures et aux évacuations sanitaires.**

Les variations de la pression atmosphérique en fonction de l'altitude, combinées avec les conditions climatiques et météorologiques, font que les dispositifs médicaux d'assistance respiratoire ne délivrent pas les mêmes caractéristiques fonctionnelles aux patients selon l'endroit de mise en œuvre.

CONTEXTE

Dans le cadre de dysfonctionnements constatés sur des respirateurs lors d'EVASAN, le service CESH projette de développer un banc d'essais permettant de vérifier les performances des respirateurs patients destinés à être utilisés à bord d'aéronefs ou lors d'OPEX. Les fortes contraintes environnementales (ex: pression cabine aéronef) peuvent en effet faire varier de façon non négligeable le volume courant du gaz délivré au patient.

OBJECTIFS

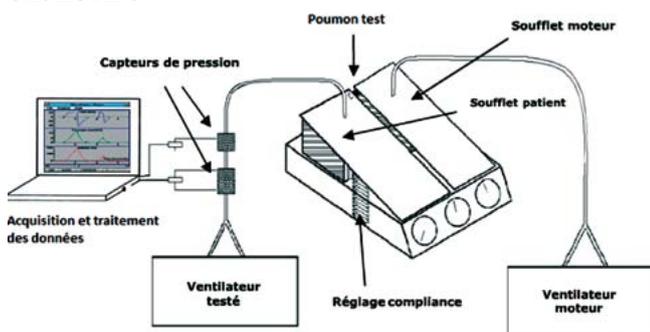


Schéma simplifié du banc d'essais des respirateurs

Mise au point d'un banc d'essais des respirateurs patient en collaboration avec un établissement public d'enseignement et de recherche.

Mener des essais sur les respirateurs en collaboration avec l'IRBA (charte de coopération ECMSS/IRBA/HIA) pour évaluer précisément les dérives liées à l'altitude.

INTÉRÊTS

Sélectionner les respirateurs les plus performants avant toute décision d'achat.

Définir les avantages et les limites de chaque type de machine en altitude.

Référencer les meilleurs respirateurs qui répondent à des critères définis avec les médecins référents.

Valoriser ces essais en partenariat avec les constructeurs.



Suite à l'insuffisance des moyens disponibles au début du premier conflit mondial, durant près d'un siècle, la logistique a été perçue comme une banque de moyens censée être capable de couvrir les besoins du front. Cette organisation ne correspond plus aux exigences du début du XXI^e siècle. Les événements se présentent autrement et les temps de crise sont traités suivant de nouveaux critères. Pour ce monde en mutation vers un nouveau mode de fonctionnement, doivent se mettre en place de nouveaux modes opératoires adaptés au nouveau contexte géopolitique.

C'est ce que l'ECMSSA a toujours suivi comme ligne de conduite qui lui a donné la confiance du haut commandement et des praticiens du terrain.

À l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment d'ingénierie biomédicale, le directeur central du Service de santé a écrit: « l'ingénierie biomédicale est au cœur de la mission du SSA ». Pour qu'il le demeure, au service des médecins, chirurgiens et personnels soignants, l'ECMSSA doit rester à l'écoute des praticiens de retour d'opération extérieure afin d'améliorer toujours les matériels mis à leur disposition pour secourir les blessés de guerre.

Lieutenant-colonel (ER) C. Nagorzanski



Insigne du centenaire

L'aventure survenue à un officier-marinier en Indochine n'est vraiment pas courante dans le Service de santé. C'est l'affrontement dans un combat inégal d'une institution ordinaire garante de la déontologie médicale d'un côté et de l'autre un personnel paramédical contraint par la force des choses à une opération théoriquement hors de sa compétence. Bien plus surprenant le dénouement de l'histoire sous l'intervention d'une figure emblématique de l'armée des années 50 : celui que les militaires ont surnommé le Roi Jean.



Le général de Lattre est arrivé en Indochine en décembre 1950 avec les pleins pouvoirs civils et militaires, haut commissaire et commandant en chef. Il s'occupait beaucoup des officiers subalternes commandant des détachements en pleine zone vietminh, ainsi que des postes tenus par une

poignée de combattants français et vietnamiens. Ces postes étaient isolés dans les rizières et fréquemment attaqués de nuit. De Lattre a tenu à améliorer sérieusement leurs conditions de vie.

Lorsqu'une opération assez longue était prévue sur le fleuve ou un "arroyo" à partir de la base de Tan Son Nhut, les infirmiers embarquaient sur les L.S.T. (Landing Ship Tanks), chalands de la flottille amphibie, Indochine sud. Cette fois un accrochage avait eu lieu entre les marins et les Viets se livrant à des exactions et voies de fait. Le commandant du L.S.T., un maître de manœuvre, ancien de la deuxième guerre mondiale, un vieux baroudeur, avait été sévèrement touché par un explosif. Jugeant son état alarmant (une plaie de l'abdomen), le quartier-maître chef infirmier Remonic, était quasiment dérouté. Que faire ?

« Vas-y. Sans cela j'y passe. N'hésite pas. Tu es du métier non ? »

Le « Patron » (Maître) insistait. Il savait que l'infirmier avait souvent assisté les chirurgiens lors des opérations en plein combat. Perplexe, l'auxiliaire de santé se décida, sûr que si on ne faisait rien son "patron" n'arriverait pas vivant à l'hôpital de Tan Son Nhut, à vingt quatre heures de distance par voie fluviale. Intervention réussie.

L'officier-marinier arrivé au centre hospitalier reçut là le « complément » de soins nécessité par son état grave. Tout est bien qui finit bien. Pas du tout.

L'affaire fut-elle mal présentée au service d'accueil de l'hôpital ? Le "sauveteur" fut mal accueilli, c'est le moins que l'on puisse dire. "Exercice illégal de la médecine et de la chirurgie". L'infirmier, non seulement fut réprimandé, mais il fut mis aux arrêts. Au bout de quelques jours l'officier-marinier était de nouveau d'aplomb. Ses forces étaient revenues. Il tenait à voir et à remercier celui qui lui avait sauvé la

vie. Lorsqu'il apprit qu'il était aux arrêts, son sang ne fit qu'un tour. Le général de Lattre reçut un rapport de sa part. « Je prends l'affaire en mains » dit-il à son aide de camp.

Après avoir pris ses renseignements par personne interposée, il décida de faire une inspection générale à l'établissement hospitalier en spécifiant qu'il tenait à voir le quartier-maître chef responsable sur le front des troupes. Celui-ci fut emmené, encadré par deux fusiliers, comme le veut le règlement. La voiture du général arrive, se range à proximité de la grille d'entrée.

« Restez là. Attendez mes ordres » dit-il à son aide de camp.

L'inspection se passe. On fait sortir des rangs le quartier-maître chef infirmier. Un geste de la main à l'aide de camp, qui ouvre la portière de la voiture et revient vers le général avec un document à la main et, chose étrange, un petit coussin. Le clairon sonne le "Garde à vous". D'une voix forte, de Lattre lit. C'est une citation de la conduite qui a permis de sauver la vie du « patron », félicitations, remerciements.

Aussitôt, après la lecture une deuxième sonnerie de clairon : "Ouvrez le ban !" ... « Au nom du président de la République, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur ». L'étoile blanche à cinq branches sous son ruban rouge est épinglée sur la vareuse du marin. Et le Roi Jean poursuit :

« Les jours d'arrêts de rigueur qui vous ont été infligés seront transformés en jours de "prison d'honneur". Je signerai moi-même votre livret. »

Dernière sonnerie : "Fermez le ban !".

Aussitôt après, convocation des médecins et chirurgiens responsables. Tout le monde est "remis à sa place". C'est un euphémisme.

MC (ER) H.J. Turier





Baptême de la promotion 2014 « Médecins de la Grande Guerre »

Allocution prononcée le 3 octobre 2015 par le MGI J.-D. CAVALLO, commandant l'École de santé des armées de Bron.

Le choix par la promotion 2014 du nom de « Médecins de la Grande Guerre » est un hommage appuyé à ceux de nos camarades qui se sont engagés il y a maintenant plus d'un siècle dans un grand conflit mondial. Ce conflit mondial allait remettre en cause les équilibres internationaux et ses conséquences et répercussions agiteront toute la première moitié du XX^e siècle.

Le 4 août 1914, le médecin général Hasler, directeur de l'École de santé militaire prononçait dans son ordre n° 39 la fermeture de l'École et sa transformation en hôpital temporaire pour toute la durée de la guerre. Tout l'encadrement de l'École et tous les élèves rappelés par télégramme devaient rejoindre leur poste de mobilisation le jour même. La même procédure était mise en place à l'École principale du service de santé de la marine par le médecin général Jan.

Dans les deux Écoles, les élèves rassemblés à l'occasion des discours d'adieux entonnent spontanément la Marseillaise, suivie d'une reprise du chant de l'école. Les directeurs embrassent les majors des promotions les plus anciennes dans une ambiance poignante. Les élèves de fin de première année, sont mobilisés avec le grade d'élève et les plus anciens nommés médecins auxiliaires.

La Grande Guerre commençait et aucun d'entre eux n'imaginait l'ampleur qu'allait prendre le conflit pendant les quatre années qui allaient suivre et à quel point ce conflit allait marquer leur vie.

Lorsque les Écoles rouvrirent en 1919, les vides seront immenses. Sur 588 Santards engagés en 1914, 90 ne reviendront pas. Les élèves survivants reprendront leurs études au point où ils les avaient laissées 5 ans plus tôt. Les promotions mobilisées pour la Grande Guerre se seront couvertes de gloire avec pour les deux écoles, plus de 1 200 citations, plus de 100 Légions d'honneur, 120 médailles militaires, plusieurs centaines de croix de guerre. Le témoignage d'un élève de la promotion 1920 de Bordeaux décrit bien la période immédiate d'après-guerre : « Aux premières inspections, nous fûmes écrasés en voyant nos anciens couverts de médailles. Beaucoup avaient la médaille militaire et la Légion d'honneur. Ils avaient acquis la première comme sous-officier et la seconde comme officier ».



Plus de 16 000 médecins d'active ou de réserve seront engagés dans le conflit. 1 600 d'entre eux et 149 pharmaciens y perdront la vie.

Pendant ces quatre années, leur vie a été faite au plus près des combattants ou dans les hôpitaux d'évacuation, de courage, de dévouement et d'abnégation, au service de centaines de milliers de blessés.

Cette période a été une période très riche en progrès médicaux et techniques et a fait rentrer plusieurs disciplines médicales et chirurgicales dans leur ère moderne. Dans les premières années de guerre la doctrine de la médecine et de la chirurgie à l'avant a gagné ses lettres de noblesse et la chaîne d'évacuation des blessés a rapidement progressé en efficacité. Les règles de traitement des terribles plaies et blessures de guerre ont été posées. La gestion et la prévention des épidémies ont été améliorées avec la vaccination, la sérothérapie et l'essor de l'hygiène en campagne. La chirurgie de reconstruction des lésions de la face, les célèbres gueules cassées et la chirurgie réparatrice des membres ont connu des évolutions spectaculaires. Le taux de mortalité des plaies de l'abdomen ou du poumon s'est effondré. L'essor de l'anesthésie, de l'antisepsie, du traitement du choc et les débuts de la transfusion venaient appuyer ces progrès. Les nouveaux outils comme la radiologie trouvaient leur place dans tous les aspects de la prise en charge lésionnelle, facilitant le diagnostic des fractures et le repérage des éclats métalliques. Les lésions psychiques de guerre étaient pour la première fois reconnues, décrites et faisaient l'objet de prises en charge spécifiques, marquant l'émergence de la psychiatrie de guerre.

Derrière tous ces progrès dans tous les domaines des disciplines médicales et chirurgicales et toutes ces vies sauvées, il y avait les médecins de la Grande Guerre

et leurs pendants indissociables, les pharmaciens, un corps d'infirmiers (dont beaucoup d'infirmières) et de nombreux brancardiers et auxiliaires sanitaires qu'on ne saurait oublier et dont on doit louer le comportement exemplaire.

Peu de médecins ayant participé au conflit ont publié leur expérience après la Grande Guerre. Cette génération ne parlait pas de ses épreuves à ses enfants et gardait pour elle ce qu'elle avait vécu dans ces années de tempête. Il faudra attendre la fin du XX^e siècle pour que paraissent quelques textes rassemblant des notes, illustrés de photos et dessins inédits comme ceux de Lucien Laby ou de Louis Maufrais, souvent retrouvés et publiés après leur mort par leurs familles, pour bien comprendre les

expériences hallucinantes qu'ils ont vécues dans les postes de secours de l'Argonne, de la Somme, de Champagne, de Verdun ou du Chemin des Dames.

À côté de ces quelques témoignages, combien de héros anonymes parmi ces médecins de la Grande Guerre, parmi vos anciens des Écoles de santé militaire et de santé navale. Partout, sur terre et mer, ils ont été au service des hommes et ont porté haut la devise de leurs Écoles. Ils apportaient de l'humanité et de l'espérance dans ces temps difficiles. Nous leur devons beaucoup et leur mémoire, maintenant centenaire, sera désormais portée par la promotion 2014.

MGI J.-D Cavallo
Commandant l'ESA Bron



Photos : © ESA CMP 2015

Le mot du président de la promotion 2014

Il y a un siècle la France s'engageait dans le premier conflit mondial. Aujourd'hui, nous voilà réunis pour célébrer le baptême de notre promotion qui rend hommage aux médecins de la Grande Guerre.

C'est un immense honneur pour nous tous, élèves de la promotion 2014 de nous tenir ici devant vous, en présence de nos familles et nos amis qui nous ont soutenu pendant cette première année commune des études de santé.

Nous ne pouvons pas ne pas penser à ceux qui ont passé l'an dernier à nos côtés et devront l'année prochaine affronter une nouvelle année de PACES. Leur courage et leur persévérance seront récompensés par un succès mérité.

Par notre présence collective en ce jour du 3 octobre 2015, nous ne rendons pas hommage qu'à un seul homme. Nous voulons avec force et humilité rendre hommage à l'Histoire de notre pays. Nous voulons rendre hommage à des hommes qui ont fait l'histoire du Service de santé des armées et ont su construire notre fierté, les médecins militaires engagés dans la Grande Guerre.

Grâce à l'audace de nos parrains, la médecine a beaucoup progressé. Du parage des plaies à la chirurgie vitale ou reconstructive en passant par la

transfusion sanguine, ils ont su nous apporter des avancées médicales majeures au plus grand bénéfice des blessés et des malades. Ces travaux ont permis de sauver de nombreuses vies dans tous les corps d'armées.

Nous honorerons ces médecins militaires qui, au péril de leur vie, sauvèrent celles des combattants, du soldat au général, dans des conditions effroyables, pour la patrie et l'humanité. Nous porterons leur mémoire, leurs traditions et leurs valeurs à travers notre promotion toute entière.

S'ils ne sont plus là pour le raconter, il est de notre devoir de nous souvenir. Il est de notre devoir de faire vivre la mémoire de ceux qui ont tant apporté à la nation et aux hommes victimes de cette époque terrible. Par notre présence à tous ici en ce jour, nous leurs montrons que la France et le Service de santé des armées n'oublie pas.

Que leur courage, leur humanité et l'exemplarité de leur conduite au service des hommes nous accompagnent et nous guident tout au long de nos études et de notre carrière.

Élève officier médecin E. Sence
Président de la promotion « Médecins de la Grande Guerre »

Héraldique de l'insigne de la promotion 2014 « Médecins de la Grande Guerre »

Homologué sous le n° G.5504

Écu allongé de gueules (amarante) au chef d'azur chargé à dextre d'une lame de scalpel d'argent et broché à senestre d'un casque Adrian contourné.

Chargé d'un brassard d'infirmier, en pointe d'une ancre de marine encablée d'or brochée du crachat de la croix de guerre surmonté en cœur de l'inscription « MÉDECINS DE LA GRANDE GUERRE » en lettres d'or posées en fasce.

Sur le bout brochant à dextre épée haute d'argent à la garde d'or, à la lame enserrée d'une bisse d'or; à senestre d'une palme d'or aussi.

(Service historique de la Défense)

L'insigne de haut en bas

- La courbe représente un scalpel rappelant les nombreuses techniques qu'a vu émerger cette guerre et surtout en termes de chirurgie.
- Le casque Adrian est celui porté par les médecins militaires au front lors de la Grande Guerre, il est originellement de couleur bleu horizon que l'on retrouve sur l'uniforme des hommes au front.
- Le bandeau blanc avec sa croix rouge représente le brassard porté par les médecins militaires lors de cette guerre comme signe d'appartenance au corps médical.
- La palme est le symbole de la commémoration des médecins de la Grande Guerre.
- L'épée symbolise le grade d'officier que détiennent les médecins militaires.
- Le serpent est celui du caducée médical qui s'enroule autour de la lame de l'épée montrant que nos parrains de promotions étaient médecins et militaires.
- L'ancre de marine rappelle les nombreuses batailles auxquelles la Marine a participé.
- La croix de guerre bronze 1914-1918.

Les couleurs

- La couleur bleu marine symbolise l'uniforme des médecins militaires plus en arrière des fronts.
- La couleur amarante est celle des médecins du Service de santé des armées avec en lettres d'imprimerie dorées le nom de la promotion.



Le Chant de la promo « Médecins de la Grande Guerre »



Silence des plaines brisé par le canon
La France convoque ses hommes pour la guerre
Je quitte mon foyer pour rejoindre le front
Promettant d'honorer la médecine militaire.

Refrain

*Sur les pas de nos pairs, qui, au cœur du conflit
Furent exemple de bravoure et de dévotion
Nous jurons nous aussi de servir la patrie
Mari transve mare.
Pour ce dévouement intrépide, notre promotion
Vous rend un fervent hommage en ce centenaire
Ô vaillants médecins de la Grande Guerre.*

Vous êtes à Verdun et sur le Chemin des Dames
Et bien d'autres batailles apportant chagrin et larmes
Montrant une volonté qui reste sans égal
Vous soignez tous les Hommes, du soldat au général.

Dans les terribles tranchées vous étiez exemplaires
Bravant le froid, les balles qui parfois vous touchèrent
Au péril de votre vie vous portiez assistance
Martyrs d'une guerre qui massacrait la France.

La marine elle aussi répondit à l'appel
Se lançant dans les batailles tel aux Dardanelles
Terrifiant carnage qui vit la médecine lutter
Sur le pont enflammé des géants cuirassés.

Dans de frêles ambulances, à cheval ou à pied
Ramenaient à l'arrière les hommes estropiés
Au chevet des blessés les médecins opéraient
Au sein des hôpitaux la Faucheuse rodait.

L'armistice signé, la mission n'est pas finie
Votre époque verra l'essor de la chirurgie
Vous redonnez espoir aux mutilés de guerre
Vous apaisez l'esprit comme vous réparez les chairs.

Prix de la SEVG

CONCOURS DE SORTIE – JUIN 2015

Les prix de la Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce ont été attribués :

- à l'interne des hôpitaux des armées Sébastien Le Burel, classé major au concours de sortie des médecins du cycle 2012-2015 de l'École du Val-de-Grâce ;
- à l'interne des hôpitaux des armées Marine Doutre, classée major de médecine générale ;
- au pharmacien Anne-Laure Antoine en stage d'application 2014-2015 de l'École du Val-de-Grâce, classée major au concours de sortie des pharmaciens.

JOURNÉE DES INTERNES ET DES ASSISTANTS - 17 septembre 2015

- à l'interne des hôpitaux des armées Audrey Boutrois, pour sa communication :
Envenimation - Prise en charge d'une morsure de vipère au retour du Mali.

Un homme de 69 ans consulte au SAU de l'HIA Percy à J7 d'une morsure de vipère survenue au Mali. Il aurait reçu dans l'hôpital local une dose de sérum anti-venin ainsi qu'une antibiothérapie par metronidazole. Il présente un volumineux œdème du bras gauche avec phlyctènes et un aspect de nécrose humide au regard des points de morsure. L'hémodynamique est stable, le patient se plaint de paresthésies et d'une douleur intense. On retrouve un syndrome inflammatoire biologique. L'échographie Doppler élimine une thrombose veineuse profonde.

Le centre anti-poison ne recommande pas de nouvelle sérothérapie. Le traitement local s'apparente donc à la prise en charge d'une brûlure. En raison de la porte d'entrée infectieuse, de l'évolution localement défavorable et du terrain diabétique, on introduit une antibiothérapie par Augmentin. À J17, il persiste des plaques nécrotiques sur l'index. Un traitement chirurgical ainsi que des séances hyperbares sont indiquées en complément. Il s'agit d'une envenimation de grade 2/4 sans critère de gravité systémique avec à terme un pronostic local pour le membre supérieur droit par défaut de cicatrisation.



Ce cas clinique présente un intérêt pour les troupes déployées en opérations extérieures qui peuvent être confrontées à ce type de pathologie. Le venin de vipère contient des composés agissant sur l'hémostase, sa toxicité n'est pas proportionnelle à la quantité injectée. Il est donc primordial de limiter au maximum sa propagation et d'administrer le sérum anti-venin dans les plus brefs délais, de préférence en structure médicalisée. L'antidote utilisé en France est le Viperfav, l'antibiothérapie n'est pas systématiquement recommandée. Les mesures de prévention simples doivent être rappelées lors des préparations avant départ en OPEX.



Gala École du Val-de-Grâce

Le 19 juin dernier, s'est déroulé le V^e gala de l'École du Val-de-Grâce organisé par le bureau des internes et assistants au profit des élèves et anciens élèves des Écoles de santé et de l'École du Val-de-Grâce.

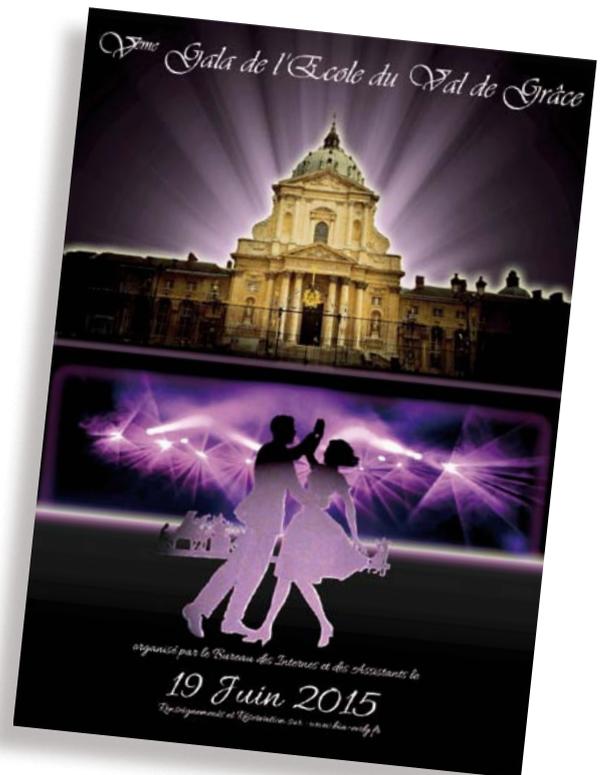
Cet évènement, pour la cinquième année consécutive, a réuni environ 500 personnes au sein du site historique de l'École du Val-de-Grâce. Accueillis par le bureau des internes à partir de 20 heures, les autorités et les médecins du service se retrouvent autour d'un cocktail offert par l'École du Val-de-Grâce. Nos convives ont pu se régaler autour d'un cocktail dînatoire jusqu'à l'ouverture du bal vers 23 heures. La soirée, en spencer et tenue correcte exigée, a duré jusqu'au lever du jour et les plus résistants sont repartis après un café convivial agrémenté de viennoiseries. Cette année, le bureau des internes offrait une visite du quartier Saint-Jacques en side-car avec les Gentlemen Siders de Retro Tour.

Depuis cinq ans déjà et pour la prochaine édition encore, le bureau des internes a besoin du soutien de ses généreux donateurs dont la SEVG en est l'un des principaux.

Grâce aux fonds récoltés lors du gala, nous pouvons offrir chaque année un chèque d'environ 4000 € à l'association Terre Fraternité au profit des blessés de guerre de l'armée de Terre.

IHA F. Raynaud

Présidente du bureau des internes et assistants de l'EVDG



Le VI^e gala de l'EVDG se déroulera le 17 juin 2016 à l'École du Val-de-Grâce. Tous les membres de la SEVG sont vivement conviés à participer au gala pour permettre le lien intergénérationnel des médecins du service. N'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre site internet :

www.bia-evdg.fr



Journée des anciens

Au sein de l'École de santé des armées, à Bron, a eu lieu le samedi 27 juin 2015, la première édition d'une tradition remise à l'honneur : la journée des anciens.

Placée sous le thème de la convivialité, cet évènement a pour but de réunir les Santards et les Navalais, médecins et pharmaciens de toute génération le temps d'une journée. Nous avons été honorés de la présence du vice-président de la SEVG, monsieur le médecin général (2eS) Maillard et celle du président et du secrétaire général de l'ASNOM, respectivement messieurs Durand et Richard.

Entre commémoration et tournois sportifs, la journée a été rythmée par des moments de rencontres et d'échanges, propre à l'esprit de corps et à la cohésion inter-générationnelle au sein du Service de santé. Trois tournois ont marqué ce rendez-vous sportif :

- le tournoi Natacha Lanine de volley-ball,
- le tournoi David Ivorra de football, tous deux en commémoration de nos camarades décédés et enfin,
- le tournoi confrontant les nouveaux et les anciens.

Pour le premier tournoi, qui était inter-promotionnel, la promotion gagnante a été la promotion Carabins Rouges. Le second, a vu s'affronter les différents secteurs traditionnels : le secteur Lyon-sud s'impose largement face aux autres secteurs.

Un repas de corps suivi d'une soirée, organisés au sein de l'École, a clôturé cette première journée des anciens.

Je tiens à remercier le commandement de l'École de santé des armées et les associations d'anciens (SEVG - ASNOM et ASat) qui ont permis de concrétiser ce projet tant au niveau logistique que financier.

Dans le but de reconduire un tel évènement, en faire un rendez-vous annuel incontournable et renforcer les liens entre élèves et anciens, nous vous attendons déjà le samedi 25 juin encore plus nombreux.

AM L. Nguyen
Organisatrice de la journée des anciens

Les modalités pratiques seront diffusées sur le site internet de la SEVG ultérieurement.



Santards du soleil

Séjour humanitaire, Haïti 2015

Du 16 juillet au 4 août 2015, les AM Butty Damien, Paget Charlotte, Jacquinez Marie, Bicep Anaëlle, Kheng Manon et moi-même Giboin Clara sommes partis en Haïti pour effectuer un voyage humanitaire. Nous faisons tous les six partis de l'association Santards du Soleil et sommes en partenariat avec Reicin et Ceipal. Nous étions logés sur la zone de Fondwa (à 1h30 de Port-au-Prince) chez des sœurs.

Accompagnés d'un coopérant et de traducteurs, nous sommes allés tous les matins dans des groupements plus ou moins isolés faire des consultations de premiers secours et de la prévention. Nous avons remarqué que la plupart des Haïtiens avaient les mêmes pathologies. L'hypertension est un problème récurrent ainsi que les pathologies de l'estomac (ulcère et acide). La prévention nous a donc été très utile car le régime alimentaire de la population est en cause dans ces pathologies. Le piment, les sodas, les citrons et oranges par exemple font partie de tous les repas. De plus, les Haïtiens mangent très salé et boivent beaucoup de café. La prévention concernant l'alimentation a donc grand intérêt même s'il n'est pas facile de faire changer les habitudes de la population, car leur alimentation n'est pas aussi riche et variée qu'en France (plats de riz, bananes à chaque repas). Dans chaque village où nous sommes passés, nous faisons en parallèle de la consultation et de la prévention, ce qui a permis de faciliter le passage des patients, qui ne « perdaient » pas leur temps en attendant leur tour.

La prévention était basée sur l'alimentation (maux de ventre, diabète et hypertension), les premiers secours (étouffement, hémorragie, perte de conscience et coup de chaleur), le SIDA, le cycle menstruel et certaines maladies dermatologiques (teigne). Nous



avons remarqué que tous ces sujets intéressaient les populations, surtout celui des maladies sexuellement transmissibles.

Outre les consultations, nous sommes allés plusieurs fois à l'orphelinat de Fondwa, dirigé par les sœurs, afin de donner des consultations mais aussi de discuter avec les enfants et d'apprendre leur façon de vivre. Même si leur vie n'est pas facile, ils semblent heureux et désireux d'apprendre des autres.

Les vendredis matin, nous avons aidé le dispensaire de Fondwa en nous mettant à disposition de l'infirmière qui mesurait les signes vitaux, du médecin et du pharmacien. Un médecin ne se déplace sur la zone uniquement le vendredi et le lundi, c'est donc le seul moment où la population peut recevoir un traitement. Les patients étant nombreux, c'est le meilleur instant pour faire de la prévention.

Les week-ends, nous avons quitté Fondwa pour nous rendre à Jacmel, où nous avons vu le Bassin Bleu et la plage, qui sont les lieux touristiques où les paysages sont à couper le souffle.

Pour les années suivantes, il faut penser à prendre du paracétamol en grand nombre (c'est le médicament le plus utilisé) ainsi que de l'Advil (pour les enfants). De plus, de nombreuses femmes, mais aussi des hommes, présentaient des infections urinaires. Il serait donc judicieux de rajouter une fiche de prévention à ce sujet et de penser à prendre des petits savons pour l'hygiène intime. D'après les médecins rencontrés là-bas, ce serait dû à l'eau utilisée pour la toilette (non potable).

Pour conclure, ce séjour a été pour nous un moyen de mettre un pied dans l'humanité et de comprendre la pauvreté dans laquelle certaines personnes se trouvent. Malgré cela, la bonne humeur et la volonté d'aider nous ont permis d'aller jusqu'au bout de cette belle expérience.

AM C. Giboin

L'équipe « Santards du Soleil »



Gala AGESSA

Le 3 octobre 2015, l'École de santé des armées de Lyon Bron a été le décor du gala de prestige annuel en l'honneur de sa nouvelle promotion baptisée. Tradition incontournable de l'École, cette vitrine du Service de santé permet l'intronisation de ses nouveaux élèves qui marchent ainsi dans les pas de leurs anciens. Cette nouvelle promotion est composée des élèves incorporés en 2013 et 2014, appelés, suite à leur réussite au concours de PACES, à devenir les praticiens des armées de demain. Cette carrière se construit à travers les longues heures de travail en vue du concours sanctionnant la première année commune aux études de santé.



Cette journée restera pour longtemps gravée dans les mémoires et dans les cœurs des 90 aspirants médecins et pharmaciens nouvellement baptisés « Promotion Médecins de la Grande Guerre ». Ce parrainage rend hommage au centenaire de nos anciens qui ont œuvré au cours du conflit mondial de 1914 – 1918. Leur chant de promotion résonne encore dans leurs poitrines et dans les têtes de leurs familles venues assister à ce jour si particulier pour eux, que déjà l'École, décorée par le soin de ses élèves, se prépare à accueillir les 4200 invités de ce prestigieux gala. Durant un mois, les futurs baptisés ont consacré leur temps et leur énergie à transformer leur lieu de travail et de vie pour une soirée d'exception. Sous la houlette de l'Agessa, l'association du gala de l'École du service de santé des armées, ces étudiants en médecine et pharmacie ont travaillé à faire de leur gala la vitrine du Service de santé des armées. Le réfectoire, lieu habituel des repas des élèves, voit son sol recouvert de rouge et les tables se dresser pour le repas de prestige. Le foyer, lieu convivial où se retrouvent les élèves, est déjà recouvert d'estrades et voit son bar orné de cigares pour laisser place à un espace jazz. Ainsi les diverses salles de l'École s'habillent chacune d'une ambiance différente à travers leur décoration. De l'espace rock à la salle salsa, dont l'ambiance latine est propice aux danses d'inspiration hispanique, en passant par la salle piano et la salle disco où tout le Lyon étudiant se retrouve sur les sons proposés par les DJs.

Sous les coups de 19 heures, l'ouverture des portes pour le repas prestige permet l'entrée d'un flux d'uniformes et de robes longues, défilé des familles des néo-baptisés, des officiels et des délégations invitées à ce repas. La voûte se forme alors et, sous l'abri formé par les épées d'officier des jeunes aspirants, défilent tous les invités du dîner prestige. Même le ciel, qui fait exploser ce soir d'octobre toute la chaleur

d'une fin d'été, ne peut empêcher cette soirée. Et c'est sous l'abri réconfortant de parapluies et au bras des élèves que les invités gravissent les quelques marches découvertes qui mènent à la salle prestige. Ils sont alors accueillis par les sourires engageants de quelques élèves, offrant des roses aux jeunes filles tout en les plaçant à leurs tables respectives. Une fois les 900 invités du dîner installés, sous couvert d'un fond musical joué par un orchestre exclusivement composé de saxophonistes, les serveurs entament leur grand ballet pour apporter à chaque convive les différents plats qui composent le menu. Le dîner est cette année arrosé par la maison de champagne Roederer dont le choix a été d'associer son prestigieux nom à ce gala. Les tables s'animent alors de joyeuses discussions au cours de laquelle les familles mêlent leur voix à celle des officiers de tous les corps d'armées et des élèves présents. Le plat principal avalé et le dessert à peine servi, se dresse alors au micro le président de l'Agessa pour le traditionnel discours faisant honneur à la nouvelle promotion, comme un aboutissement du mois ou de l'année de travail nécessaire à la tenue d'un tel événement. Au milieu des applaudissements des invités, quelques notes s'élèvent, annonçant la valse qui lance officiellement la soirée. Les couples s'élancent sur la piste au centre de la pièce pour exécuter les pas travaillés au cours de la préparation. Il est déjà 22 h 30 et sonne alors l'heure où le gala ouvre ses portes pour la soirée. Une file ininterrompue d'étudiants lyonnais et militaires de toutes écoles défile alors devant l'entrée pour rejoindre les salles qui commencent à s'animer. La salle rock est rapidement animée par les couples de danseurs à l'entrée du gala. Le visiteur déambule ensuite dans le vieux Paris, reconstitution d'une terrasse du quartier latin du milieu du siècle, et poursuit sa route passant par la salle salsa et la salle jazz ou optant pour la salle lounge qui l'emmène ensuite en salle disco.

La soirée se poursuit ainsi jusqu'à l'aurore et se conclut par le traditionnel service des croissants. Les 4200 participants du gala rentrent alors sous les premiers rayons du soleil de l'aube naissante. La tenue d'un tel événement est permise par l'Agessa qui coordonne toute la préparation, l'organisation, la visibilité de ce gala et aussi grâce au soutien de nos anciens matérialisé par l'aide qu'apporte la SEVG. Nous souhaitons à la nouvelle promotion, qu'à l'image de leurs anciens dont ils portent le nom, ils sachent se montrer dignes de la carrière qu'ils ont embrassée.

AM G. Hebrard de Veyrinas

Président d'honneur*Excusé :*PG (2^eS) P. BOUQUENNE**Membres du bureau***Présents :*

Vice-président

MG (2^eS) A. MAILLARD

Secrétaire général

MGI (2^eS) R. WEY

Rédacteur en chef/Secrét. Adj.

PGI (2^eS) Y. LEMONTEY

Trésorier

L¹ Col. (ER) D. GÉPEL

Trésorier adjoint

Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Absents excusés :

Président

MGI (2^eS) H. BOURGEOIS

Vice-président

MGI (2^eS) A. CONTANT**Membres du conseil d'administration***Présents :*

PC (ER) J.L. CHARRIEAU

CDT (ER) E. FOUQUE

MGI (2^eS) C.-P. GIUDICELLIMGI (2^eS) G. HAGUENAUER

PCSHC (ER) P. LAFARGUE

CDT P. LEMPEREUR

MG (2^eS) A. PIERRE*Absents excusés :*MGI (2^eS) H.M. ANTOINE - MP (ER) D. GABENISCH

MC (ER) C. GAUDIOT - MC (ER) J.-N. LÉVÊQUE

MCSHC (ER) C. MOLINIÉ - MC D. OTT

MC (ER) F. RAGUENES - MCSHC J.-P. RENARD

Membres invités*Présent :*Présidente du comité de la vente d'entraide - M^{me} R. WEY

Représentants de l'AGESSA - AM P. PÉZY

AM A. SABATE FERRIS

Absents excusés :

Commandant l'École de Santé des armées Bron - MGI J.-D. CAVALLO

Directeur de l'École du Val-de-Grâce - MGI F. PONS

Représentante de l'AGESSA - AM L. NGUYEN

En l'absence du président, le MGI (2^eS) Bourgeois et du premier vice-président, le MGI (2^eS) Contant, la réunion du conseil d'administration est présidée par le MG (2^eS) Maillard.

Après avoir remercié les membres du conseil d'administration présents et salué la présence de la délégation des élèves de l'ESA de Bron, il aborde l'ordre du jour en rappelant dans un premier temps le calendrier prévisionnel de nos activités de 2015 :

- la vente se déroulera les 28, 29 et 30 mai 2015 ; à cette occasion il indique qu'auront lieu les réunions des présidents et trésoriers de section, l'assemblée générale et le prochain conseil d'administration.
- le ravivage de la flamme aura lieu le 4 octobre 2015 ;
- la messe du souvenir sera organisée soit le 8 novembre, soit le 15 novembre 2015.

Avant de passer la parole au PGI (2^eS) Lemontey, rédacteur en chef de la revue, il souligne les nouvelles candidatures aux prochaines élections pour le conseil d'administration des MGI (2^eS) Eulry et du MC (ER) Ferrandis.

I. REVUE

Elle a été éditée à 850 exemplaires. Les envois postaux n'ont fait l'objet que de rares retours pour adresse inconnue, validant ainsi l'action qui a été conduite de mise à jour du fichier.

Cette revue revient à environ 15 000 euros. À souligner l'augmentation significative du coût de l'acheminement postal. Cette raison à elle seule justifie l'arrêt de l'envoi de la revue aux adhérents n'étant pas à jour de leurs cotisations depuis trois ans.

Il convient de noter toutefois que, depuis cette livraison, le flux de renouvellement de cotisations s'est significativement accéléré.

Il est fait appel aux rédacteurs pour le prochain numéro. Un folio historique sera, autant que faire se peut, systématiquement prévu à l'avenir en complément des indispensables témoignages plus personnels qui permettent de conserver la mémoire des actions de nos camarades.

II. TRÉSORERIE

Le L¹-Col. (ER) Gépel présente brièvement la situation financière de l'association à la date du 31/12/2014.

Les dépenses de l'année du centenaire ont été relativement importantes, comme cela avait été prévu au budget prévisionnel. Un dépassement de

7 000 euros a été observé (92 000 euros réalisés vs 85 000 prévisionnels). Deux facteurs ont contribué à ce dépassement :

- le montant des œuvres sociales pour 3 000 euros (8 000 euros réalisés vs 5 000 euros prévisionnels) ;
- l'engagement d'un aide comptable en CDD de 3 mois pour effectuer la mise en place du logiciel « CIEL-association » et l'initialisation du fichier membres et sa mise à jour, ainsi que le début de la comptabilité (montant 4 000 euros).

En revanche, les recettes ont été bonnes (46 350 euros réalisés vs 44 000 prévisionnels) grâce à :

- la bonne rentrée de cotisations (15 000 euros)
- une hausse des dons (3 695 euros)
- la vente d'entraide (7 500 euros)
- revenus du portefeuille (coupons 17 000 euros)
- recettes diverses (3 000 euros)

En conclusion, le déficit de fonctionnement s'est établi à 46 750 euros au lieu de 41 000 euros prévus.

Il a donc été nécessaire de puiser dans les réserves financières pour combler le déficit de gestion. De ce fait et en raison d'un rendement très moyen de nos avoirs en 2014 (3 %), celui-ci a été amputé de 35 000 euros au 31/12/2014.

Rappelons toutefois que cet avoir avait augmenté en 2013 de 70 000 euros.

Pour 2015, nous espérons que les rentrées de cotisations se stabilisent à hauteur de 15000 euros soit un taux de près de 80 % de recouvrement. Les dépenses n'auront pas l'ampleur de celles du centenaire. Seront poursuivies les aides aux élèves des Écoles.

Le MG (2^eS) Pierre demande si le conseil ne doit pas approuver les comptes avant leur présentation à l'assemblée générale du 29 mai. Le Col (ER) le Marchant de Trigon lui précise que les statuts ne prévoient pas cette procédure. Seule l'assemblée générale est habilitée à se prononcer sur les comptes de l'association.

Informations

Le MGI (2^eS) Wey intervient afin de fournir deux informations au conseil :

- le 29 mai 2015, le repas du conseil d'administration devenu traditionnel sera organisé dans le cadre de la restauration de la vente d'entraide ; une invitation sera adressée aux membres du conseil ;
- comme prévu, M^{me} Laurence Grosdidier a suivi une formation complémentaire sur le logiciel « Ciel Association », dans le cadre du droit individuel à formation des salariés. Avec cette action, la deuxième tranche de modernisation de l'outil informatique de gestion de l'association s'achève ; la troisième tranche va être engagée afin de mettre en place les outils permettant un dialogue direct avec les adhérents sur le site et l'envoi de courriels automatiques à ceux qui nous ont communiqué leurs adresses internet. Un recensement le plus complet possible de ces adresses sera d'ailleurs effectué.

III. POINT SUR LA VENTE D'ENTRAIDE

M^{me} Rita Wey souligne la nécessité à partir de cette année de maîtriser les prévisions de repas pris à la restauration de la vente, compte tenu désormais des modalités d'approvisionnement qui ne peut plus s'effectuer que dans le commerce (Métro, Carrefour...). En particulier, les membres du conseil participant au repas du 29 devront bien veiller à s'inscrire.

Comme chaque année depuis sa mise en place, la tombola implique un très gros travail de recherche de lots « attractifs ». Cette année la société « le Puy du Fou » nous offre deux entrées gratuites et l'AGESSA nous apporte des magnums de champagne.

À souligner que dix élèves viendront pour aider à la vente.

IV. TOUR DE TABLE

Les médecins aspirants Pézy et Sabate Ferris ont remis au secrétariat 18 cotisations d'élèves de l'École, six fois plus qu'en 2014 ! Il faut que la SEVG soit plus présente auprès des élèves afin de conforter leur action auprès de leurs camarades.

À ce titre, le bureau s'organisera afin d'être représenté aux prochaines Olympiades Santé qui auront lieu en avril prochain.

Ces Olympiades permettent des rencontres entre l'École et les Facultés de Lyon. En 2014, la première édition de ce challenge sportif en 2014 a permis de rassembler 500 participants.

L'organisation de cette manifestation et celle du gala relèvent de l'AGESSA.

Les élèves ont souhaité créer une autre occasion de rencontre avec leurs anciens. Ils ont donc proposé au commandement de l'École que soit autorisée une « Journée des anciens » qui est prévue le samedi 20 juin 2015, dont l'économie générale comporterait le matin une cérémonie de mémoire au monument au Morts, un tournoi sportif intergénérationnel (le tournoi serait dédié à la mémoire de deux élèves décédés à l'École en cours d'études) et s'achèverait le soir par un repas.

Le lieutenant-colonel Lempereur intervient pour souligner qu'il y a un télescopage de date avec les manifestations et le gala de l'École du Val de Grâce qui auront lieu le 19 juin ! Cette date arrêtée en concertation avec le directeur central ne peut plus être mise en cause. Il faudrait donc que l'AGESSA réfléchisse en liaison avec le commandement de l'ESA à une modification, si elle est possible, de la date de la « Journée des anciens ». On s'aperçoit à cette occasion de l'intérêt qu'il y aurait à l'avenir d'une concertation entre les associations d'élèves. La SEVG peut servir de trait d'union en la matière.

La SEVG relaiera sur son site l'information relative à ces manifestations. Dans l'avenir, dès que la possibilité technique existera, elle assurera par courriel la diffusion de ces informations auprès de tous les adhérents et indiquera dans la revue le calendrier de toutes ces manifestations. En attendant ces possibilités, un affichage sera effectué lors de la vente d'Entraide.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée par le président à 16h00 et les membres présents sont invités à se réunir autour d'un verre de l'amitié.

MGI (2^eS) R. Wey
Spécialiste du SSA
Secrétaire général

MG (2^eS) A. Maillard
Vice-président



Membres du bureau

Présents :

Vice-président	MG (2°S) A. MAILLARD
Secrétaire général	MGI (2°S) R. WEY
Rédacteur en chef/Secrét. Adj.	PGI (2°S) Y. LEMONTEY
Trésorier	L' Col. (ER) D. GÉPEL
Trésorier adjoint	Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Absents excusés :

Président	MGI (2°S) H. BOURGEOIS
Vice-président	MGI (2°S) A. CONTANT

Membres des sections

Présents :

Section Ouest	MG (2°S) SAUVAGET MCSCN (H)CORBEILLE
---------------	---

Absents excusés:

Section Ouest :	Col. (ER) LUCAS
Section Est :	MC (ER) RAGUENES Cdt (ER) FOUQUE
Section Sud Ouest :	MG (2°S) VIALETTE

Le 29 mai 2015 à 14h30, s'est tenue, dans les locaux de la SEVG, la réunion annuelle des présidents et trésoriers des sections, initialement prévue le 21 janvier.

En l'absence du président et du vice-président de la SEVG le MG (2°S) Maillard accueille les participants. Il les remercie de leur présence, certains venants de loin, pour apporter leurs propositions constructives et simplificatrices en ces temps incertains. Nous ne parlerons pas du calendrier du centenaire qui est connu de tous et nous passerons directement si vous le voulez bien aux deux thèmes suivants qui ne font qu'un : la vie des sections et leur trésorerie.

Le MGI (2°S) Wey regrette que la section PACA n'ait toujours pas trouvé de volontaires pour former un bureau, ce qui conduit à considérer cette section comme mise en sommeil à ce jour, aux risques d'une perte de contacts avec les adhérents actuels et à terme d'une perte d'adhésions.

Le Col. (ER) Le Marchant de Trigon, explique que le changement de gouvernance prévu par l'assemblée générale le MGI (2°S) Bourgeois ne se représentant pas à la présidence, va s'accompagner d'un changement de signataire — titulaire pour tous les comptes de la SEVG (siège et sections) mais aussi pour les procurations établies, en prenant en compte de nouveaux mandataires¹

Le MCSCN (H) Corbeille, estime pour sa part, qu'avec 27 adhérents et moins de 10 créances à régler dans l'année, il est inutile d'ouvrir une trésorerie dans la section, d'autant que le Col. (ER) Lucas s'est retiré.

Les adhésions (chèques) pourraient être recouvrées par le siège, qui pourrait aussi régler les quelques factures (une en 2014)

Cependant, il se donne un temps de réflexion pour adopter cette proposition.

La section de Bordeaux, qui bien que n'ayant pas de trésorier, souhaite disposer d'un compte mandataire. Elle reste au contact direct de ses adhérents et assure aussi la cohésion.

Enfin la section de Metz, disposant d'un compte mandataire à la Banque Postale, ne parvient pas à se faire délivrer un carnet de chèques. Le siège fera une intervention à ce titre.

Le Col. (ER) le Marchant de Trigon précise que la Banque Postale a une relation difficile avec les associations.

La question est donc posée d'un changement de banque pour l'ensemble des comptes principaux de la SEVG toujours dans un but de simplification.

La question sera évoquée à une prochaine réunion de bureau pour décision avant la réfection des dossiers de signature. En outre, il précise qu'il réinitialisera l'ensemble des dossiers de comptes, et chaque président fera son choix au moment de signer la demande de procuration, en fonction des flux financiers constatés et de l'intérêt local de disposer de cette autonomie fonctionnelle.

Le logiciel CIEL association comporte toutes les fonctionnalités de gestion des adhésions ce qui ne départit nullement les présidents des sections de l'intérêt des contacts avec les adhérents à l'occasion de la collecte annuelle, d'une part pour leur maintien sur les listes de l'association et d'autre part pour que légalement ils puissent participer à la vie de l'association.

MG (2°S) MAILLARD
vice-président de la SEVG

¹ Chaque dossier doit être accompagné des justificatifs : PV de l'AG ou du CA instituant les changements, copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Gaz ou Tél.) pour chaque signataire (principal et par procuration),

I. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le MG (2^eS) A. Maillard prend la parole pour excuser le président, le MGI H. (2^eS) Bourgeois et le premier vice-président, le MGI (2^eS) A. Contant, tous deux absents pour raisons de santé.

Il lui revient donc d'assurer la présidence de cette assemblée générale 2015, puisqu'elle clôt cet exercice annuel.

Avant de passer à l'ordre du jour, il souhaite rappeler la mémoire de l'aspirant médecin Esteve Morgan, élève de 2^e année à l'ESA de Lyon-Bron, décédé les jours derniers au cours d'une sortie en montagne ainsi que celle du MGI (2^eS) Henri-Michel Antoine, décédé le 24 avril 2015. Il demande à l'assemblée de respecter une minute de silence.

Après avoir rappelé brièvement le calendrier des manifestations à venir, il salue la présence à l'assemblée générale du MC (ER) Raymond Damasio qui fête le 1^{er} juin son centième anniversaire. À cette occasion, avec un livre souvenir sur le Val de Grâce, il lui remet la médaille de la SEVG.

Le MG (2^eS) A. Maillard tient à exprimer ses remerciements aux élèves de l'ESA et aux représentants du bureau des internes et assistants de l'EVDG qui, par leur présence, manifestent leur intérêt pour l'association et la reconnaissance pour l'aide apportée aux actions des élèves. Il remercie également le directeur de l'EVDG ainsi que les cadres et le personnel de l'École qui, régulièrement, apportent leur concours lors des activités de la SEVG, en particulier pour la vente d'entraide annuelle dont il faut remercier la présidente du comité d'organisation qui excelle dans le difficile travail de préparation.

Enfin, le MG (2^eS) Maillard souligne la grande cohésion entre les membres du bureau qui permet un réel travail d'équipe.

Lors des élections au conseil d'administration, 132 votants ont participé au scrutin, 9 bulletins blancs ou nuls ont été enregistrés et 123 suffrages ont été exprimés.

Il donne ensuite la parole au MGI (2^eS) R. Wey, secrétaire général, pour le rapport moral.

II. RAPPORT MORAL

L'année 2014 a été dominée par les manifestations du centenaire de notre association. Une part de l'activité du conseil d'administration et du bureau s'est tout naturellement centrée sur celles-ci.

Vous avez pu lire dans le détail, tout au long du numéro fort réussi de la revue consacré à cet événement, la relation de tous les faits marquants de ce rendez-vous du 22 au 25 mai dernier.

Comme de nombreux témoignages sont venus nous le confirmer et sans verser dans l'autosatisfaction, la commémoration de ces 100 années de vie fut une réussite. Tous les sociétaires qui étaient présents ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction. Bien sûr cette commémoration a eu un coût. Le résultat de ces journées le justifie amplement.

La vente d'entraide, fil rouge de ces journées s'est avérée être un excellent cru qui a permis de réaliser un bénéfice substantiel intégralement consacré à l'aide apportée à nos jeunes. L'excellente conférence du premier jour nous a agréablement plongés dans l'ambiance musicale de la période qui a vu naître notre association. Le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe a revêtu une solennité particulière, sous la présidence des autorités du Service et grâce à la présence des détachements des élèves de nos Écoles. Le concert donné en l'église du Val-de-Grâce, le troisième jour, fut l'occasion d'une rencontre avec Vivaldi et Mozart magnifiquement interprétés par le chœur Saint-Louis de l'École militaire. Le dimanche, la messe annuelle du souvenir nous a rassemblés, anciens et jeunes, dans une même pensée pour tous ceux qui nous ont précédés dans la solidarité entre les générations et dans la disponibilité à notre Service de santé des armées. Enfin, un repas de convivialité, auquel le médecin général inspecteur Godart, directeur adjoint du Service s'était joint, nous a réunis dans la salle capitulaire.

La réussite de ces journées, l'excellent souvenir qu'elles ont laissé, la satisfaction de chacun, la considération manifestée à l'égard de notre association, sans oublier le flux des cotisations enregistré depuis, sont autant de gages d'avenir, propres à rassurer même les plus pessimistes.

Pour autant, l'activité de nos instances en 2014 ne s'est pas limitée à cette seule commémoration.

J'évoquais à l'instant un flux de cotisations depuis le centenaire. En effet, ce sont 386 cotisations qui sont rentrées depuis début juin, certaines portant régularisation d'années antérieures. Pour l'année 2015, décompte arrêté à la date du 13 mai, nous comptons 656 adhérents et avons enregistré depuis début janvier 216 cotisations, soit 10 % de plus que dans la période homologue de 2014. Les efforts de sensibilisation conduits non sans mal auprès de nos adhérents commencent donc à porter de réels fruits. Il faut donc persévérer dans cette démarche.

La dernière livraison de la revue a confirmé l'efficacité des actions conduites inlassablement pour fiabiliser notre fichier d'adhérents. Les retours pour adresse inconnue sont en effet un excellent marqueur de la qualité de ce fichier. La mise en œuvre, opérationnelle depuis cet automne, de la nouvelle application informatique « CIEL association » contribue à la consolidation de la gestion des adhérents tout en facilitant l'administration de l'association. Nous pouvons désormais aller plus en avant dans l'adaptation de notre outil numérique.

En effet, nous avons lancé la troisième phase de la modernisation de notre système informatique. Je vous rappelle que l'année 2013 fut celle d'une modernisation de notre site, en assurant une plus grande réactivité et en facilitant les liens croisés. 2014 aura, comme cela vient de vous être indiqué, été centrée sur la gestion.

Désormais, nous allons étendre le champ d'action de l'application « CIEL » afin de permettre à notre outil de devenir un vecteur de communication en permettant

de véritables échanges entre le siège de l'association et ses membres. L'objectif est de permettre dès cet automne l'envoi de mailings, d'échanger avec les adhérents et de permettre la prise de connaissance par chacun, individuellement, de son statut dans l'association, en particulier en matière de cotisations.

Les élections 2015 ont à la fois plébiscité les membres sortants du conseil d'administration qui ont décidé de poursuivre et les nouveaux candidats. Nous accueillons donc le MGI (2^eS) Eulry et le MC (ER) Ferrandis, élus avec plus de 80 % des suffrages exprimés. Qu'ils soient les bienvenus. Ils nous apporteront leur dynamisme, leurs idées et leur sens aigu de la solidarité. Qu'ils trouvent dans ces quelques mots l'expression de nos remerciements les plus vifs pour leur engagement à nos côtés.

Nous l'avons déjà évoqué, cette année encore, la SEVG a généreusement répondu à l'appel des associations de nos Écoles à l'occasion des différentes manifestations qu'ils organisent mais également en soutien des actions que les élèves conduisent en particulier dans la sphère humanitaire. En l'espèce, nous répondons aux sollicitations des jeunes générations qui sont elles-mêmes sensibles à l'échange avec les promotions qui les ont précédés dans notre institution. Preuve en est donnée par les adhésions directes d'élèves que nous commençons à enregistrer mais surtout par leur présence constante à nos rendez-vous, institutionnels comme le conseil d'administration mais également du souvenir, messe et ravivage de la flamme. Ils sont fidèlement présents, vous avez pu le constater, à notre vente d'entraide. Il faut d'ailleurs saluer l'initiative qu'ils ont prise de renouer avec une tradition éteinte en organisant à nouveau cette année une « Journée des anciens » à Lyon Bron le 27 juin. Qu'ils soient remerciés ici de leur disponibilité et de leur engagement à nos côtés. L'avenir verra, sans aucun doute, se resserrer de plus en plus étroitement les liens qui se tissent entre la SEVG et les élèves de nos Écoles. Dans ce cadre, bien entendu, notre président a eu l'occasion, cette année encore, de remettre les prix de la SEVG aux élèves primés lors du concours de sortie de l'École du Val-de-Grâce et des membres du bureau ont participé aux manifestations qui ont eu lieu dans les Ecoles.

Enfin, et il s'agit là de la partie du rapport moral la plus agréable à présenter à cette assemblée, il convient de remercier chaleureusement tous ceux qui nous apportent leur aide constante. Nos vifs remerciements et notre reconnaissance vont tout particulièrement au commandant de l'École du Val-de-Grâce et à ses subordonnés. Sans son attention bienveillante et sans leur aide nous n'aurions pas pu vous présenter un bilan 2014 de cette qualité et nous ne pourrions pas envisager l'avenir avec tranquillité. De même, le commandant de l'École de santé de Bron est tout à fait attentif à la vie de notre association. Il permet et facilite la participation des élèves à nos actions. Qu'il en soit vivement remercié. Ces remerciements et cette reconnaissance vont également à toutes et tous les bénévoles qui, inlassablement, se mobilisent chaque année pour organiser les journées d'entraide afin de nous offrir, avant tout, cette occasion irremplaçable de nous retrouver, toutes générations confondues, dans la camaraderie.

Il est procédé au vote d'approbation du rapport moral, adopté à l'unanimité.

III. TRÉSORERIE DE LA SEVG

Le bilan de l'année 2014 présente un déficit de fonctionnement de 46 000 €, soit 5 000 € de plus que les prévisions.

Ce dépassement est dû essentiellement aux dépenses liées à l'embauche d'un aide comptable en CDD de 2 mois afin d'initialiser le logiciel « CIEL association », de mettre à jour le fichier des adhérents et d'automatiser une partie de la comptabilité.

D'autres dépenses ont également pesé sur ce déficit :

- l'effort particulier réalisé sur les aides apportées aux élèves de l'ESA et de l'EVDG pour 8 000 € ;
- les frais engagés pour les manifestations du centenaire pour 8 000 € également.

Ces dépenses auraient pu grever significativement le budget de fonctionnement si de bonnes recettes ne les avaient, en partie, abondées.

En effet :

- les rentrées de cotisations, pour près de 15 000 € ainsi que le montant des dons de 3 600 € n'ont jamais atteint un tel niveau depuis 10 ans,
- les résultats de la vente d'entraide ont apporté un complément de recettes de 7 500 €.

Les résultats mitigés de notre portefeuille en 2014, n'ont pas permis de couvrir le déficit sans amputer notre avoir financier de 36 000 €. Toutefois, il ne faut pas oublier que les bons résultats de 2013 couvrent cet écart.

Le budget prévisionnel 2015 tel qu'il vous est présenté tient compte des dépenses liées à la poursuite de la modernisation de nos outils informatiques :

- mise en place du logiciel « CIEL évolution » par notre webmaster,
- formation ad hoc de notre secrétaire.

Cette modernisation devrait permettre de meilleures appropriation et exploitation du site par les adhérents en créant des liens individualisés entre le siège et les membres, puis une automatisation complète et définitive de la comptabilité courante.

Les prévisions de recettes traditionnelles restent prudentes et l'espoir se porte sur la croissance de la valeur du portefeuille compte tenu des résultats boursiers depuis le début de l'année 2015. Mais, cela reste encore, à ce jour, un gain en capital potentiel à consolider.

L'approbation par le commissaire aux comptes des dépenses, jugées sincères et véritables, ayant été acquis, le quitus de gestion a été donné à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. POINT SUR LA REVUE

Le PGI (2^eS) Y. Lemontey indique que la revue a été tirée à 850 exemplaires, chiffre supérieur à celui des adhérents, en raison de l'envoi d'exemplaires aux écoles, aux hôpitaux et aux formations du SSA afin de la faire connaître dans le service et rendre visible à tous la SEVG.

Comme à chaque fois, les informations qui remontent indiquent la satisfaction des adhérents sur la grande

qualité de notre revue. Il souhaite que la production d'articles reste régulière afin de garantir son intérêt et sa continuité.

La prochaine livraison est bien entendu déjà en chantier.

V. QUESTIONS DIVERSES

Le MC (ER) Gaudiot intervient pour demander un complément d'information sur les questions budgétaires. Cette question relevant de simples explications, le L-Col (ER) Gépél lui fournit les réponses hors séance.

Il pose également la question de la réalisation d'une plaque à la mémoire des membres du Service de santé tués au cours de la Grande Guerre pour la chapelle de l'Ossuaire de Douaumont. En effet, le Service en tant que tel, n'est pas représenté parmi toutes les mentions y figurant. Le PGI (2^eS) Y. Lemontey appuie sans réserve un tel projet. Le MC (ER) Gaudiot est chargé de prendre les contacts locaux nécessaires et de faire réaliser un devis. Ces propositions seront adressées au bureau de la SEVG et seront soumises, pour décision, au conseil d'administration.

Avant de clore l'assemblée générale relative à l'année 2014, le MG (2^eS) A. Maillard fait communication à l'assemblée de deux informations :

- il a pris contact avec le MGI (2^eS) H. Bourgeois et avec le MGI (2^eS) A. Contant, président et vice-président sortants qui lui ont fait part de leur décision de ne plus briguer le renouvellement de leurs mandats ;
- il proposera par contre au conseil d'administration, seul habilité dans ce domaine, l'attribution au MGI (2^eS) H. Bourgeois du titre de président d'honneur ; de même, pour répondre à la demande unanime de la section Ouest, il sera proposé au conseil d'administration l'attribution du titre de président d'honneur de la section Ouest au MG (2^eS) Sauvaget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon
Secrétaire général
MGI (2^eS) R. Wey
Président de la SEVG

SEVG

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 29 mai 2015

Président d'honneur

Excusé :

PG (2^eS) P. BOUQUENNE

Membres du bureau

Présents :

MG(2^eS) MAILLARD - MGI (2^eS) WEY
PGI(2^eS) LEMONTEY - L-Col. (ER) GÉPEL
Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Absents excusés :

MGI (2^eS) BOURGEOIS - MGI (2^eS) CONTANT

Membres du conseil d'administration

Présents :

PC (ER) CHARRIEAU - MC (ER) FERRANDIS

Après avoir remercié chaleureusement le conseil d'administration pour la confiance qu'il lui témoigne par cette élection et salué l'action de son prédécesseur, le MGI (2^eS) R. Wey soumet au vote du conseil l'attribution au MGI (2^eS) H. Bourgeois du titre de président d'honneur, proposition acceptée à l'unanimité. De même le titre de président d'honneur de la section Ouest est attribué à l'unanimité au MG (2^eS) Sauvaget.

Il est ensuite procédé au renouvellement ou à la nomination aux mandats de membres du bureau qui sont élus à l'unanimité.

- *Vice-Président*
Médecin général (2^eS) MAILLARD Armand
Médecin des hôpitaux des Armées
- *Vice-Président - Rédacteur en chef*
Pharmacien général inspecteur (2^eS) LEMONTEY Yves
Professeur agrégé du Val-de-Grâce
- *Secrétaire Général*
Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON - OCTASSA

MC (ER) GAUDIOT - MGI (2^eS) GIUDICELLI
MGI (2^eS) HAGUENAUER - PCSHC (ER) LAFARGUE
L-Col. LEMPEREUR - MG(2^eS) PIERRE
AM PEZY - AM NGUYEN - MCSHC RENARD
AM SABATE FERRIS

Absents excusés :

MGI(2^eS) EULRY - MP (ER) GABENISCH

Membres invités

Présent :

Directeur de l'École du Val-de-Grâce représenté par le MG NOTTET

Absents excusés :

Commandant de l'École de santé des armées MGI CAVALLO
Présidente du comité de la vente d'entraide M^{me} WEY

- Trésorier
Lieutenant-Colonel (ER) GÉPEL Daniel - OCTASSA

Les postes de secrétaire général adjoint et de trésorier adjoint sont mis en réserve.

Le président adresse ses félicitations aux membres élus du bureau et indique que, le comité d'entraide sera organisé conformément aux statuts de la SEVG. La présidente, M^{me} Rita Wey, qui poursuivra son action, sera désormais assistée par une vice-présidente, M^{me} Danielle Le Clerc.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17h00.

Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon
Secrétaire général
MGI (2^eS) R. Wey
Président de la SEVG

Président d'honneur

Excusé :

PG (2^eS) BOUQUENNE
MGI (2^eS) BOURGEOIS

Membres du bureau

Présents :

MGI (2^eS) WEY
PGI (2^eS) LEMONTEY
L¹-Col. (ER) GÉPEL
Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON

Excusés :

MG(2^eS) MAILLARD

Membres du conseil d'administration

Présents :

AM de VEYRINAS - MGI(2^eS) EULRY
MGI (2^eS) HAGUENAUER - AM NGUYEN
MG(2^eS) PIERRE

La réunion est ouverte à 14h40.

Après avoir remercié les membres du conseil d'administration présents, une présence certes réduite ce jour, confirmant néanmoins la vie des instances statutaires, le MGI (2^eS) Wey, salue la présence de la délégation des élèves de l'ESA de Lyon et les remercie très chaleureusement de leur implication dans la vie de la SEVG, soulignant qu'ils représentent l'avenir de notre association.

Il rend hommage au MGI (2^eS) Bourgeois, qui a dirigé cette association avec beaucoup de mérite en lui faisant prendre au bon moment le virage interarmées du service, malgré des réticences, pour ne pas dire des résistances très fortes, et a conduit les nécessaires évolutions statutaires.

Son absence ce jour liée est liée à ses récents problèmes de santé, mais il va mieux, et salue tous les participants.

Le MGI (2^eS) Contant se remet aussi progressivement de ses problèmes de santé.

Enfin le MG (2^eS) Maillard est conjoncturellement absent pour des examens prévus de longue date.

Il aborde ensuite l'ordre du jour en précisant que la SEVG entre dans une nouvelle étape d'ouverture et de communication destinée à relancer sa fonction sociale et de cohésion intergénérationnelle.

I. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Jeudi 28 janvier 2016, réunion du comité d'entraide
- Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 juin 2016: assises de la SEVG et vente d'entraide
 - Jeudi 2: ouverture de la vente
 - Vendredi 3 juin: repas du conseil d'administration; réunion des présidents et trésoriers à 14h00; assemblée générale à 15h00; conseil d'administration à 16h00
 - Samedi 4 juin: vente et clôture.
- Vendredi 17 juin 2016: gala des internes de l'EVDG.
- Samedi 25 juin: journée des anciens à l'ESA de Bron; s'il ne s'agit pas de manifestation de la SEVG à proprement parler, parce qu'organisée par les élèves, elle intéresse bon nombre de nos adhérents et mérite d'être citée dans les événements à venir.

Absent excusé:

PC (ER) CHARRIEAU - MGI (2^eS) CONTANT
MC (ER) FERRANDIS - Cdt (ER) FOUQUE
MP (ER) GABENISCH - MC (ER) GAUDIOT
MGI (2^eS) GIUDICELLI - PCSHC (ER) LAFARGUE
L¹-Col. LEMPEREUR - MC (ER) OTT
MC (ER) RAGUENES - MCSHC RENARD

Membres invités

Présente:

Présidente du comité de la vente d'entraide M^{me} WEY

Absents excusés :

Directeur de l'École du Val-de-Grâce MGI PONS
Commandant de l'École de santé des armées MGI CAVALLO

- Samedi 1^{er} octobre 2016: fête de l'ESA de Bron et gala des élèves.
- Samedi 15 octobre 2016: ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe.
- Dimanche 6 novembre 2016: messe du souvenir à la chapelle du Val-de-Grâce et dépôt de gerbe.

II. LES MANIFESTATIONS 2015

Cérémonie de la flamme et messe du souvenir

Le président constate avec regrets la désaffection des internes de l'EVDG et des adhérents pour le ravivage de la flamme, cérémonie qu'ont parfaitement su relever les élèves de l'ESA de Bron, venu en forte délégation alors qu'ils avaient la nuit précédente été les organisateurs du gala de l'École.

Qu'ils en soient félicités et remerciés.

La messe du souvenir réunissait dans la chapelle royale, plus de monde avec une délégation de chaque École.

Le partage de convivialité qui suivit le dépôt de gerbe, réunit les autorités présentes, les adhérents, les élèves et fût un moment très apprécié.

Vente d'entraide

Madame Wey, présidente du comité d'entraide, souligne le succès de la vente d'entraide.

- Le bénéfice net est de 7000 € reversé à l'association pour permettre des actions en faveur principalement des élèves des deux écoles.
- Le succès vient aussi du dévouement des dames du comité, dans une très bonne entente, mais aussi de la gentillesse et de l'excellent esprit d'accueil des délégations d'élèves qui ont participé très activement à ces 3 journées, en démontrant leur parfaite intégration au sein de l'association dans sa dimension intergénérationnelle.
- La cohésion de l'équipe du comité d'entraide s'est manifestée à nouveau lors d'un repas organisé il y a quelques semaines au foyer de la Madeleine qui a réuni plus de 40 participants; le principe de ce repas de convivialité est important, et doit être reconduit,

- Pour la prochaine vente, en 2016, une recherche de nouveaux stands est envisagée.

III. DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Le président rappelle les grandes lignes du projet informatique, visant à créer à travers le site à ouvrir un espace de communication directe et de dialogue, et à informer rapidement les adhérents à travers une procédure d'e-mailing pour tous ceux qui l'accepteraient en communiquant leur adresse mail. Les difficultés logicielles sont en passe d'être réglées.

IV. TRÉSORERIE

Le trésorier informe le conseil d'administration des principales orientations que l'on peut dégager aujourd'hui des comptes, avant le bilan de fin d'année. Celui-ci devrait à nouveau présenter un déficit, sans doute supérieur à celui de 2014.

Pour les dépenses, 2 postes sont en progression :

- les actions d'aides et de soutien aux activités des élèves (9800 €)
- la mise en œuvre de l'informatisation à travers les achats de matériels, de logiciel, et la formation (2200 €).

Pour les recettes, recul spectaculaire sur les cotisations (- 30 %), justifiant une campagne de rappel et posant une interrogation sur la mise en œuvre du prélèvement automatique à proposer aux adhérents.

La valeur du portefeuille a subi une perte sur les 2 premiers semestres. Une remontée semble s'amorcer, mais reste fragile.

V. REVUE

Le rédacteur en chef présente le prochain exemplaire de la revue, qui sera prêt début mars avec un tirage de 950 exemplaires. 100 exemplaires sont attribués aux établissements du service, notamment dans les Écoles.

Le bulletin n° 76 comportera 5 articles de fonds :

- La suite du rôle du SSA dans la surveillance médico-radiologique à l'occasion des essais nucléaires,
- Une réflexion géo-historique sur les appellations des hôpitaux militaires en Lorraine,
- Une présentation de l'ECMSSA d'Orléans-Château à l'occasion du centenaire de l'établissement,
- Une réflexion intitulée « Légion d'honneur, prison d'honneur »,
- Antoine-Augustin Parmentier et le pain du soldat.

Le PGI (2°S) Lemontey rappelle aux élèves présents qu'ils ont aussi une page qui leur est réservée.

VI. POINTS DIVERS

Entrée au bureau du MGI François EULRY

Le MGI (2°S) François Eulry a fait son entrée au conseil d'administration.

Son intégration au sein du bureau de l'association avait été envisagée. Le conseil d'administration confirme aujourd'hui à l'unanimité des présents cette intégration au poste de secrétaire général en titre, comme cela avait été convenu avec le colonel le Marchant de Trigon.

Ce dernier avait lors de la dernière assemblée générale, accepté d'assurer un intérim de cette fonction, jusqu'à

ce que le MGI (2°S) Eulry aie pu faire connaître ses disponibilités à cet égard.

Le colonel le Marchant de Trigon demeure secrétaire général adjoint et surtout à la disposition du bureau en qualité de conseiller et pour toute mission ou études qui lui seront confiées.

Liaison avec l'ASNOM

Le conseil d'administration adopte le principe d'une réunion d'échanges entre les bureaux des deux associations. Date prévue : le mardi 15 décembre après-midi.

Il s'agira, dans un premier temps, d'explorer les voies d'un rapprochement dans les activités réciproques.

Représentation de la SEVG à l'ESA de Bron

Un contact positif a été établi avec le MGI (2°S) Vignat, à la suite de la dissolution de l'association « Santard Toujours » (ASaT).

Une porte reste ouverte pour engager une perspective de relais à travers un lien à créer avec un ancien appartenant aux deux associations.

Devant l'évolution du contexte local, le conseil d'administration approuve toute démarche de la SEVG afin d'éviter la « déshérence » de camarades de la région Rhône-Alpes et dans l'accompagnement relationnel et d'entraide avec les élèves, y compris par la promotion d'une section sur Lyon.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17h00

Col. (ER) Y. Le Marchant de Trigon
Secrétaire général

MGI (2°S) R. Wey
Président



ACTIF	2013	2014	PASSIF	2013	2014
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations corporelles	–	–			
Immobilisations financières	–	–	Fonds associatif	1 269 607,77	1 234 379,56
Prêts d'honneur	2 916,60	1 458,22	Provisions fonds social	–	–
Total (1)	2 916,60	1 458,22	Résultat exercice	- 45 201,92	- 46 626,74
ACTIF CIRCULANT			Provisions risques et charges	–	–
Stock objets divers	6 909,00	6 774,00	Total (4)	1 224 405,78	1 187 752,82
Stock livres	3 100,00	3 900,00	DETTES		
Total (2)	10 909,00	10 674,00			
DISPONIBILITÉS			Charges sociales	–	–
Valeurs mobilières	1 005 340,88	975 050,30	Impôts	–	–
Legs Cantoni (V. Mob.)	152 516,68	155 272,12	Revue + affranchissement	–	–
Liquidités	52 722,62	45 298,18	Total (5)	–	–
Total (3)	1 210 580,18	1 175 620,60	TOTAL (4+5)	1 224 405,78	1 187 752,82
TOTAL (1+2+3)	1 224 405,78	1 187 752,82			

PRODUITS	2014	Prévisionnel 2015	CHARGES	2014	Prévisionnel 2015
Cotisations	15 016,29	13 000,00	Salaires + charges sociales	49 132,21	46 000,00
Revenus du portefeuille	16 773,21	20 000,00	Frais administratifs	2 765,94	5 000,00
Remboursement prêts d'honneur	1 458,38	1 500,00	Redevance occupation locaux (loyer)	3 592,00	3 600,00
Recettes occasionnelles diverses	1 550,00	500,00	Revue + affranchissement	12 767,72	13 000,00
Recettes au profit œuvres sociales	7 500,00	6 000,00	Impôts	2 561,00	2 500,00
Revenus CCP et S.G	123,60	500,00	Œuvres sociales	8 141,00	8 000,00
Dons	3 625,00	1 500,00	Vie de l'association (y compris Frais Centenaire)	12 756,69	4 000,00
Total produits	46 046,48	43 000,00	Assurances	956,66	1 000,00
			Total des charges	92 673,22	83 100,00
			Déficit	46 626,74	41 100,00

À envoyer (avec le bulletin de vote) **uniquement** en cas d'absence à l'assemblée générale :

SEVG - 1 place Alphonse-Laveran - 75230 PARIS CEDEX 05

POUVOIR

Je, soussigné

donne pouvoir à

pour toute décision à prendre au cours de l'assemblée générale du vendredi 3 juin 2016
(à l'exclusion).

À, le 2016

Signature :

précédée de la mention manuscrite

« Bon pour pouvoir »

Convocation de l'assemblée générale ordinaire 2016

L'assemblée générale annuelle de notre association, se tiendra le vendredi 3 juin 2016 à 15 heures, à l'École du Val-de-Grâce (Amphithéâtre Coste).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Allocution du président.
- Rapport moral du secrétaire général.
- Rapport financier du trésorier.
- Résultats des élections.
- Questions diverses.

Le conseil d'administration souhaite la présence de nombreux membres de l'association. Il vous est demandé de transmettre en retour, **avant le 13 mai 2016**, le bulletin de vote, après l'avoir complété et placé dans l'enveloppe bleue de format réduit, non cachetée et sans aucune marque extérieure. Cette enveloppe sera elle-même placée dans l'enveloppe blanche qui vous est fournie et que vous voudrez bien, renseigner et affranchir.

En cas d'absence à l'assemblée générale, il vous est également demandé de faire parvenir pour la même date votre pouvoir renseigné de votre nom et prénom, signé et daté.

Convocation du conseil d'administration le 3 juin 2016

Le conseil d'administration de la SEVG se réunira le 3 juin 2016 à l'issue de l'assemblée générale dans les locaux de l'École du Val-de-Grâce, sous la présidence de son doyen d'âge.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Élection du président et des membres du bureau.
Le vote par procuration sera admis, mais limité à deux procurations par membre présent, écrites sur papier libre, datées et signées.
- Le doyen d'âge rendra la présidence du conseil d'administration au président élu.
- Allocution du président élu.
- Questions diverses.



www.sevg.org : votre portail !



SEVG

Société Amicale des élèves et anciens élèves
des Ecoles du Service de Santé des Armées et de l'Ecole du Val-de-Grâce

Accueil
Qui sommes-nous?
Le bureau
Vie des sections
Revue de la SEVG
Nous contacter

Tous les membres

Rechercher un membre

Mentions légales
Plan du site

SEVG

"Venir en aide aux camarades malheureux, à leurs familles et honorer la mémoire des Officiers du Corps de Santé décédés, particulièrement, ceux d'entre eux qui ont fait la gloire du Corps ou sont morts, victimes du devoir". Lire...

Calendrier 2016

- 23 mars 2016: Conseil d'administration
- 2, 3 et 4 juin 2016: Vente d'Entraide
- Vendredi 3 juin 2016: à 14 h réunion des présidents et trésoriers de section et à 15 h Assemblée générale suivie d'une réunion du conseil d'administration qui élira le nouveau bureau (amphi Coste)
- Vendredi 17 juin 2016: Gala des Internes de l'EVDG
- Samedi 25 juin 2016: Journée des Anciens à l'ESA de Bron
- Samedi 1er octobre 2016: Baptême de promotion de l'ESA de Bron suivi du Gala des élèves
- Dimanche 15 octobre à 18h30: ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec l'ASNOM
- Dimanche 6 novembre 2016 à 11 h: en la chapelle royale du Val-de-Grâce, Messe du Souvenir, conjointement avec l'ASNOM

Commémoration de la Grande Guerre

1914-2014

Vous pouvez consulter, au jour le jour, le journal du Service de Santé aux armées pendant la grande Guerre sur cette page facebook. Il n'est pas nécessaire de posséder ou d'ouvrir un compte facebook pour consulter ce site.

- Le 17 mars, se tiendra au Val-de-Grâce un colloque "La prise en charge médicale des contingents d'Outre-mer" pendant la Grande Guerre" organisé conjointement par l'Académie des Sciences d'Outre-mer et l'Association des amis du Musée du SSA. Entrée libre.
- Les 7 et 8 octobre, l'Association des amis du Musée du SSA participe à Verdun à l'organisation d'un colloque "La prise en charge des blessés: 1916 - 2016, un héritage ?" Une exposition au Mémorial de Verdun sera inaugurée à cette occasion sur le thème de "Les secours aux blessés et aux victimes; de la Grande guerre à nos jours".

Derniers parus

- Le médecin général Joseph AVEROUS
- Essais nucléaires - Surveillance médico-radiobiologique - 1
- Une affectation très particulière : BERLIN 1961-1964
- Les quarante-deux jours de Diên Biên Phu
- Alexandre BORODINE - Médecin militaire, chimiste et musicien du dimanche

[Archive des articles](#)

Liens et partenariats

Tous les sites des Services de Santé des Armées

Le site de la SEVG évolue. Ses « liens » (colonne de droite, cliquer sur l'image « liens et partenariats ») vous permettent d'accéder directement aux informations sur le SSA (lien « Service de santé des armées »), sur la vie dans les Écoles (liens « ESA de Bron » et « École du Val de Grâce »...) ; vous pouvez rejoindre les sites partenaires des associations (ASNOM, AAMSSA, GORSSA...) et directement les portails des HIA (en cours de mise à jour) ainsi que d'organismes utiles (CNMSS, UNEO, AGPM).

Il évoluera encore avec l'adjonction des rubriques « Vie des sections » et « Contact » permettant de dialoguer directement avec le bureau de la SEVG.

Pour améliorer votre portail nous attendons l'expression de vos attentes et vos suggestions à l'adresse mel :

saval2@wanadoo.fr

Identifiant = **SEVG**

Mot de passe = **13ADA**

(en majuscules et sans espace)

Candidats au poste d'administrateur

(Par ordre alphabétique)

PC (ER) **CHARRIEAU Jean-Luc**

MGI (2^eS) **GIUDICELLI Claude-Pierre**

MGI (2^eS) **HAGUENAUER Gérald**

PCSHC (ER) **LAFARGUE Paul**

MGI (2^eS) **RENARD Jean-Paul**

SEVG - Élection au conseil d'administration

(à retourner à la SEVG **avant le 13 mai 2016**, dans l'enveloppe adéquate)

Afin que soient pourvus les postes vacants, vous pouvez inscrire les noms de postulants pris dans la liste ci-dessus.

BULLETIN DE VOTE

-
-
-
-
-
-

Le bulletin de vote accompagné ou non du pouvoir, n'est pris en considération que s'il comporte un ou plusieurs noms et si le votant est à jour de ses cotisations.

Cher adhérent, si vous connaissez un camarade qui désirerait nous rejoindre dans la SEVG, voici un bulletin d'adhésion

BULLETIN DE COTISATION-ADHÉSION

Membre titulaire ou Membre associé

Cotisation annuelle: **30 euros** (revue incluse) - À régler au cours du 1^{er} trimestre

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la **SEVG**

Les adhérents de chaque section doivent régler leur cotisation annuelle directement au trésorier de leur section

NOM: PRÉNOMS:

Année de naissance:

Médecin Pharmacien Vétérinaire Dentiste Octassa

École de Formation (année de promotion) Lyon: Bordeaux:

École d'Application (année): Val, Air, S^{te}-Anne, Pharo

Grade détenu: Situation (Active - Retraite)

Domicile:

Code Postal: Ville: Pays:

Tél. personnel: Portable: de Service:

Adresse électronique:@.....

N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans la transmission de la revue, invitations et correspondances diverses.

ISSN 1960-8594

Rédacteur en chef de la revue : Yves Lemontey, pharmacien général inspecteur

Maquette, mise en page, retouches photos, illustrations : Philippe Rabagnac - www.rabagnac.com